

# Forgotten Books

— [www.forgottenbooks.com](http://www.forgottenbooks.com) —

Copyright © 2016 FB &c Ltd.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, distributed, or transmitted in any form or by any means, including photocopying, recording, or other electronic or mechanical methods, without the prior written permission of the publisher, except in the case of brief quotations embodied in critical reviews and certain other noncommercial uses permitted by copyright law.

CLÉMENT-JANIN



LES

IMPRIMEURS

ET

Les Libraires

DANS LA COTE-D'OR



SECONDE ÉDITION. AVEC PORTRAIT ET FAC-SIMILE



DIJON

DARANTIERE, IMPRIMEUR

65, Rue Chabot-Charny, 65

—  
1883

## JUSTIFICATION DES TIRAGES



200 exemplaires imprimés sur papier vélin.

75	—	—	de Hollande.
25			de Chine.

N<sup>o</sup> 153.











CLÉMENT-JANIN



LES

IMPRIMEURS

ET

Les Libraires

DANS LA COTE-D'OR



SECONDE ÉDITION, AVEC PORTRAIT ET FAC-SIMILE



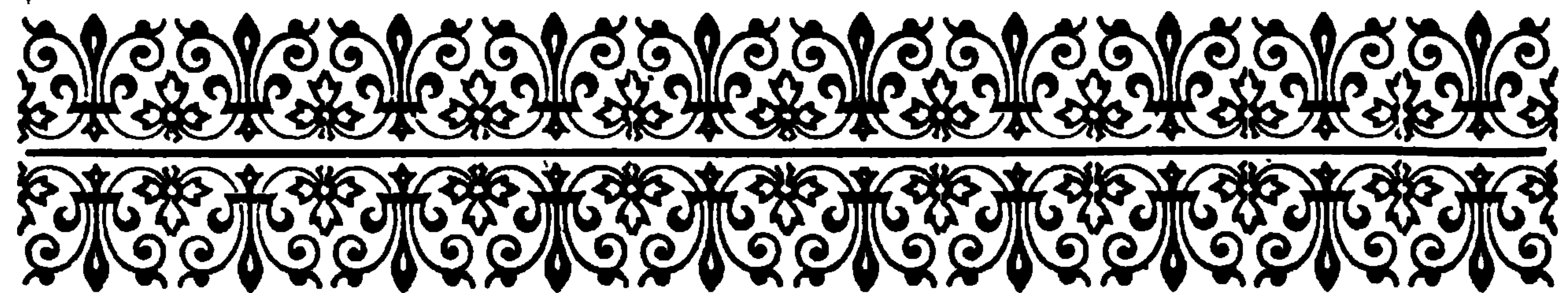
DIJON

DARANTIERE, IMPRIMEUR

65, Rue Chabot-Charny, 65

—  
1883

# LIBRARY SCHOOL



Lorsque de bienveillants encouragements me décidèrent à donner une seconde édition de mon travail sur les *Imprimeurs*, je ne me dissimulai pas les difficultés à vaincre. On pouvait beaucoup pardonner à une tentative pour jeter un peu de lumière dans le chaos de nos imprimeries locales, mais serait-on aussi indulgent pour une réédition ?

Tel n'était point mon avis.

C'est pourquoi je fis de nouvelles recherches aux Archives départementales de la Côte-d'Or, dans celles de la ville, ainsi que dans les Archives de Beaune, de Châtillon, de Semur, de Nuits, afin que mon travail ne ressemblât

en rien au premier. Ce résultat, je l'ai obtenu. La question est maintenant de savoir si le lecteur y trouvera son compte et s'il ne préférera pas l'ébauche au tableau.

Aux Imprimeurs, j'ai ajouté les Libraires, leurs associés naturels.

Quoique beaucoup de livres soient cités dans ces pages sur les *Imprimeurs et les Libraires dans la Côte-d'Or*, il ne faut pas y voir une bibliographie bourguignonne. Elle serait d'abord très incomplète, — le nombre des ouvrages imprimés dans notre département étant immense, — et puis elle brillerait par un beau désordre. Non, il n'y a aucune intention bibliographique dans ce travail, et si des livres bourguignons y sont cités de préférence à d'autres, c'est qu'ils sont les corollaires naturels du sujet traité, et qu'ensuite j'ai pensé que la description en serait plus intéressante pour mes compatriotes.

La reproduction, par l'héliogravure, du rare et beau portrait de Palliot, a été confiée à M. P.



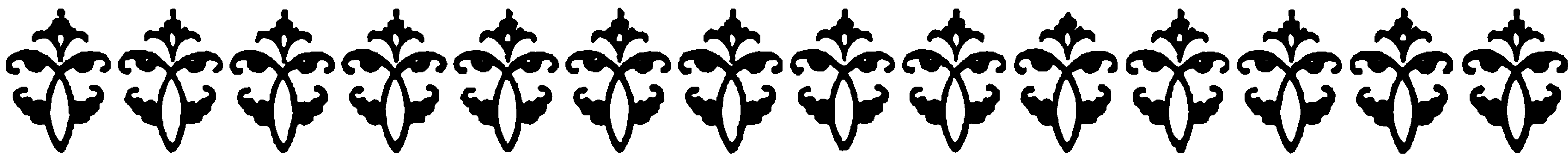
Dujardin, de Paris ; les gravures du livre imprimé par Metlinger, ont été photolithographiées par M. G. Fourier, à l'aide d'un procédé spécial, employé à Dijon pour la première fois.

Je ne veux pas terminer sans remercier mes compatriotes de leur obligeance à seconder mes recherches. Archives, bibliothèques publiques, bibliothèques privées, tout a été mis à ma disposition avec un empressement qui m'a vivement touché. Si mon livre ne satisfait pas le lecteur, il ne devra donc s'en prendre ni à la qualité, ni à la richesse des matériaux employés, mais à l'inhabileté de l'écrivain.

C.-J.



11



## IMPRIMEURS DIJONNAIS



**L**A première imprimerie dijonnaise fut établie en 1490 au Petit-Cîteaux, rue Saint-Philibert, par les soins de Jean de Cirey, Abbé de Cîteaux. PIERRE METLINGER, natif d'Augsbourg, la dirigeait. Il venait de Dôle, où il avait imprimé deux ouvrages sur les *Coutumes du Duché de Bourgogne*, terminés « le darnier iour de may l'an mil CCCC quatre-vingt et dix. »

Étaient-ce les débuts de ce typographe en France? On l'a cru jusqu'à ce jour. Mais si l'on observe que l'imprimerie Bisontine fonctionne de 1486 à 1488; celle de Dôle de 1489 à 1490; celle de Dijon de 1490 à 1491; si l'on compare les incunables *sans nom d'imprimeur* publiés à Besançon, avec ceux publiés à Dôle et à Dijon, on est bientôt convaincu qu'ils sortent des mêmes presses, et que Metlinger imprima successivement à Besançon, à Dôle, à Dijon (1).

(1) Il y a pourtant certaines différences qu'il est utile de constater. Ainsi, le livre de Dijon est imprimé tout entier sur papier au P. gothique tréflé, tandis que celui de Dôle a quatre ou cinq filigranes : P. gothique au trèfle; P. gothique sans trèfle; tête de bœuf à la lyre; tête de bœuf sans la lyre, etc. Le papier de Dijon est meilleur que celui de Dôle; l'impression de Dijon est aussi plus régulière. Les filigranes, dont il est parlé plus haut, se retrouvent dans les éditions des premiers imprimeurs de Cologne, Munster en Argau, etc. Faut-il en conclure que le papier venait d'Allemagne?

Enfin, le livre de Dôle est signé Mettlinger, avec deux t, et celui de Dijon, Metlinger.



Rien ne prouve d'ailleurs que Jean Comtet, qualifié premier imprimeur bisontin, ait jamais manié une presse. On a trouvé ce nom écrit à la main sur un exemplaire des *Constitutions de l'église de Besançon*, 1487, et les bibliographes sont partis de là pour faire de Comtet un imprimeur, pour lui attribuer les neuf ouvrages publiés à Besançon de 1486 à 1488. A notre avis, cela ne suffit pas.

Quoi qu'il en soit, et à peine installé au Petit-Cîteaux, Metlinger s'occupa du plus ancien livre imprimé à Dijon. Il a pour titre :

*Collectio privilegiorum ordinis Cisterciensis operâ et impensâ reverendissimi in Christo patris Joannis abbatis Cistercii. Divione, Metlinger, 1491, IV nonas iulias, in-4°.*

A la suite on trouve :

*Compendium Sanctorum ordinis Cisterciensis*, que plusieurs bibliographes ont pris à tort pour un ouvrage séparé.

Voici une description très complète du *Recueil des privilèges*, donnée par M. Ph. Guignard, bibliothécaire de la ville de Dijon, dans les *Monuments primitifs de la Règle Cistercienne* :

« Le recueil des privilèges de l'Ordre de Cîteaux forme un volume in-4°, de 196 folios, sans réclames, et signés a 3-Z, A, B. Il est en caractères gothiques, orné de capitales empruntées à l'écriture cursive : l'exécution en est fort soignée et fait honneur au typographe.

« Le folio qui devait porter la signature a-2 sert de frontispice : il est orné au r° et au v° d'une gravure sur bois, dont le cadre correspond à peu près à l'imposition du texte.

« Au r°, la sainte Vierge, nimbée, les cheveux flottants sur les épaules, est représentée debout, les bras étendus et tenant les pans de son manteau qu'elle étend sur les Cister-

1912  
1913  
1914  
1915  
1916  
1917  
1918  
1919  
1920  
1921  
1922  
1923  
1924  
1925  
1926  
1927  
1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934  
1935  
1936  
1937  
1938  
1939  
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030  
2031  
2032  
2033  
2034  
2035  
2036  
2037  
2038  
2039  
2040  
2041  
2042  
2043  
2044  
2045  
2046  
2047  
2048  
2049  
2050  
2051  
2052  
2053  
2054  
2055  
2056  
2057  
2058  
2059  
2060  
2061  
2062  
2063  
2064  
2065  
2066  
2067  
2068  
2069  
2070  
2071  
2072  
2073  
2074  
2075  
2076  
2077  
2078  
2079  
2080  
2081  
2082  
2083  
2084  
2085  
2086  
2087  
2088  
2089  
2090  
2091  
2092  
2093  
2094  
2095  
2096  
2097  
2098  
2099  
2100

1912

1913  
1914  
1915  
1916  
1917  
1918  
1919  
1920  
1921  
1922  
1923  
1924  
1925  
1926  
1927  
1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934  
1935  
1936  
1937  
1938  
1939  
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030  
2031  
2032  
2033  
2034  
2035  
2036  
2037  
2038  
2039  
2040  
2041  
2042  
2043  
2044  
2045  
2046  
2047  
2048  
2049  
2050  
2051  
2052  
2053  
2054  
2055  
2056  
2057  
2058  
2059  
2060  
2061  
2062  
2063  
2064  
2065  
2066  
2067  
2068  
2069  
2070  
2071  
2072  
2073  
2074  
2075  
2076  
2077  
2078  
2079  
2080  
2081  
2082  
2083  
2084  
2085  
2086  
2087  
2088  
2089  
2090  
2091  
2092  
2093  
2094  
2095  
2096  
2097  
2098  
2099  
2100

1, 1, 1



Quam tibi Listerci placeat sanctissimus ordo.  
Ihęc nobis primum ostensio facta probat:  
Ergo tuo maneat semp sub numine tutus.  
Deditus ante alios Virgo beata tibi.











**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



en pal. On lit au-dessous sur une banderolle le mot *Cistercium*. Du côté de la bulle, saint Étienne et saint Bernard sont à genoux auprès de saint Albéric. Derrière saint Robert est agenouillée sainte Humbeline, avec la crosse, et sans nimbe. On aperçoit dans le fond les têtes d'une foule de religieux. Les noms des saints Abbés sont écrits dans leurs nimbes.

« La partie supérieure de la planche est remplie par un rouleau déployé, sur lequel sont gravés les vers suivants :

Ut sydus nitidum : vester prefulgidus ordo.

Jam penitus toto clarus in orbe micat.

Sanctus et exemptus : primaque ab origine liber.

Nullus in hunc quicquam iuris habere solet.

« Une banderolle occupe la partie inférieure de la gravure, avec cette inscription :

Anno milleno centeno bis minus uno

Sub patre Roberto cepit Cistercius ordo.

« Le Recueil des privilèges commence, f<sup>o</sup> 1, r<sup>o</sup>, par une courte préface, — *Brevis prefatio super sequenti collecta quorundam privilegiorum ordinis Cisterciensis*.

« Jean de Cirey y expose les motifs qui l'ont porté à entreprendre cette collection. Il déclare en outre avoir jugé opportun de mettre en tête de chaque pièce un sommaire rédigé avec clarté, et d'ajouter çà et là des explications sur certains points dignes de remarque.

« Mais redoutant la malice des adversaires de l'Ordre ; de ceux qui voulaient attenter à ses privilèges et réduire les monastères en commende, il craignait que l'on ne profitât de la publication même des privilèges de Cîteaux pour les attaquer. Aussi recommanda-t-il de les conserver avec soin dans le secret des Abbayes, et de ne les communiquer aux

2014





étrangers que dans les procès où l'on ne pouvait éviter cette nécessité, et même alors il fallait prendre l'avis de l'Abbé de Cîteaux, ou de ses Commissaires, ou du Chapitre général.

« Enfin il déclare qu'on ne doit ajouter foi qu'aux exemplaires signés par son secrétaire, frère Conrad de Leonberg, profès de Maulbronn, ou par un autre qu'il aurait délégué lui-même.

« Les bulles des papes sont suivies d'un certain nombre de privilèges, accordés par les rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, les ducs et les comtes de Bourgogne, etc.

« L'ouvrage se termine par une exhortation de Jean de Cirey à l'Ordre tout entier.

« Vient ensuite un *Carmen rithmicum in laudem Cistercii*. Puis au r° du dernier f° se trouve la déclaration de l'imprimeur :

« Opera et impensa Reverendissimi in Christo patris et domini : domini Johannis abbatis Cistercii sacre theologie eximii professoris : ad omnium sui sacratissimi ordinis filiorum consolationem et profectum, hoc opus plurium summorum pontificum privilegiorum, quibus dictus sacer ordo Cisterciensis amplissime contra omnes iniurias et insultus : privilegiatus est et munitus : emendatissime et integerrime impressum Divione per magistrum Petrum Metlinger Alemannum. Anno domini M. CCCC. nonagesimo primo. iiij. Nonas Julias.

Finis Feliciter.

« Immédiatement après ces mots on lit :

« F. Conradus Leontorius Mulbronensis benivolo lectori Salutem.

« Et au-dessous de ce titre commence une élégante poésie latine en dix-sept distiques, où le frère Conrad signe l'ouvrage par l'éloge qu'il en fait.

« Jean de Cirey ayant donné la collection des principaux

privilèges accordés par les papes et les princes séculiers à l'Ordre de Cîteaux, fait remarquer qu'il lui serait impossible d'énumérer en détail tous ceux que l'Ordre cistercien a mérités par une grande réputation de sainteté.

« Cette réflexion l'amène à dresser un Catalogue sommaire des saints et des bienheureux de son Ordre. Sans se distinguer du reste du texte, cette dernière pièce remplit le bas du f<sup>o</sup> 190, r<sup>o</sup>, le même f<sup>o</sup>, v<sup>o</sup>, le f<sup>o</sup> 191, r<sup>o</sup> et les quatorze premières lignes du même f<sup>o</sup>, v<sup>o</sup> » (1).

Par la destination même que lui avait donnée Jean de Cirey, le *Recueil des Privilèges de Cîteaux* devait être rare. La Révolution seulement en jeta quelques exemplaires dans le commerce. A l'heure présente, on en connaît dix qui sont : à la bibliothèque nationale ; aux bibliothèques publiques de Chalon-sur-Saône, Dôle et Dijon ; dans les collections de MM. Henri Baudot, Marc de Vesvrotte, Henri Joliet, Mathieu, de Dijon ; Félix Baudot, de Pagny, et A. Claudin, de Paris.

C'est par erreur que, dans la première édition de ce travail, nous avons attribué à Metlinger :

*Constitutiones pro bonâ ordinis Cisterciensis gubernatione latae et a pontificibus approbatæ, jussu Capituli generalis editæ.*

Il est probable que ce travail de Jean de Cirey n'a jamais été imprimé ; du moins, s'il l'a été, aucun exemplaire n'en a encore été retrouvé (2).

Mais peut-être faudrait-il ajouter à l'œuvre de Metlinger une *Lettre pastorale* (en latin), de Jean d'Amboise, évêque . .

(1) Ph. Guignard. — *Monuments primitifs de la Règle Cistercienne.*

(2) M. Ph. Guignard a fait des recherches extrêmement curieuses sur les *Constitutions de Cîteaux* et sur les erreurs dans lesquelles sont tombés les bibliographes au sujet de ce livre. Ces recherches font l'objet de la note B, à la suite de ses *Monuments primitifs de la Règle Cistercienne.*



de Langres, contenant les statuts qui furent lus et publiés au Synode général le mercredi après Pâques de l'année 1491.

Cette pièce de quinze feuillets in-4° « a été imprimée autour de 1491, sans chiffres, réclames, ni signatures, soit à Langres, soit dans quelque autre ville du diocèse de Langres dont Dijon faisait alors partie (1). »

Or Langres n'avait pas d'imprimerie à cette époque et l'on sait que Dijon était la résidence favorite des évêques langrois. Il est donc présumable que Jean d'Amboise n'est pas allé au loin faire imprimer sa lettre, et qu'il a confié ce soin à Metlinger.

Où se rendit Metlinger en quittant Dijon ? Ici nous retompons dans l'incertitude. Essayons pourtant de lever un coin du voile.

En 1492, Dôle avait de nouveau une imprimerie. Il en sortit un livre intitulé : *Johannis Eberling Gammundiensis Lectio declarativa super Epidemiæ morbo. Dolæ, 1492.*

Ce wurtembergeois (Gemünd est une petite ville du Wurtemberg), auteur du livre, en est-il aussi l'imprimeur ? Les bibliographes sont très divisés à ce sujet. Panzer, renvoie à Maittaire, *Annales typographici*, à Prosper Marchand, *Histoire de l'origine de l'imprimerie*, puis il ajoute :

« Le père Laire, dans son *Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500*, Sens., 1791, 2<sup>me</sup> partie, p. 413, prétend que Pierre Metlinger imprimait à Dôle en Franche-Comté en 1490 et 1492. J'ignore sur quel fondement il appuie cette assertion (2). »

(1) *Catalogue Maret de Charmoy*, 1821.

(2) Panzer. — *Annales typographici*. — *Norimbergæ*, 1793, tom, 1, p. 376.

Le père Laire était Franc-Comtois (1), et il avait eu les archives et les bibliothèques de la province à sa disposition, ce qui ajoute, pour le cas qui nous occupe, à sa grande autorité en bibliographie. Quelle apparence d'ailleurs qu'Eberlin soit venu dans une contrée exploitée par Metlinger pour y imprimer un écrit sur l'épidémie qui la désolait? D'autre part, quoi de plus naturel qu'établi à Dôle, où il était professeur, Eberlin se soit adressé à un compatriote pour l'impression de son ouvrage? L'opinion du père Laire a été adoptée par l'auteur de *l'Imprimerie en Franche-Comté* (2), et nous pensons comme eux que Metlinger imprima encore à Dôle, en 1492.

M. A. Claudin dont on connaît l'autorité en tout ce qui touche aux origines de l'imprimerie, et à l'obligeance duquel nous devons la plus grande partie des renseignements qui précèdent ; M. Claudin nous a dit que Metlinger et ses trois compagnons retournèrent en Allemagne peu de temps après leur départ de Dijon. La fortune ne leur avait pas souri : l'imprimerie ambulante tirait évidemment à sa fin. Metlinger rentra pauvre à Augsbourg où il mourut.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE. — Après le départ de Metlinger, Dijon fut longtemps sans avoir d'imprimerie. Il en était à peu près de même partout. Les gouvernants avaient bien vite compris ce que ces clartés nouvelles avaient de dangereux pour leur autorité, et ils tenaient autant que possible la province dans l'ombre. Pour cela, les entraves se multiplient, et l'on garotte la presse comme un criminel destiné au dernier supplice.

(1) Né à Vadans, près de Gray.

(2) L. de Sainte-Agathe. — *L'Imprimerie en Franche-Comté, son origine et ses développements.*





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





*adventu Eleonoræ Divionem* (1), petit in-8° gothique aujourd'hui introuvable, mais dont une seconde édition parut la même année sous ce titre :

*De felicissimo Regine aduentu divione celebrato enchiridion.*

*Impressum diuione per Petrum Grangier diuionensem calcographum ante edes diui Stephani.*

Ce livret, dont on ne connaît qu'un exemplaire, appartient à M. Henri Joliet de Dijon. C'est un in-8° gothique de 56 pages. M. Bernard Joliet, bibliophile et père du propriétaire actuel, y a joint une note manuscrite fort curieuse, que nous croyons devoir reproduire ici :

« Ce petit et rarissime volume, dit-il, se recommande pour moi à bien des titres, et sera l'une des curiosités de ma collection.

« C'est le premier monument de la presse dijonnaise au XVI<sup>e</sup> siècle ; il a pour auteur un dijonnais, Claude Le Marlet, avocat ; il retrace le souvenir d'un événement important de l'histoire locale (le passage d'une arrière-petite fille du dernier de nos ducs souverains) et contient, outre la description de fêtes d'une remarquable magnificence, de curieux détails sur notre ville. Enfin, comme complément de tant de spécialités bourguignonnes, le présent exemplaire a successivement appartenu à deux de nos renommés écrivains, types les plus caractéristiques de l'ancien esprit dijonnais : le joyeux seigneur des Accords dont il porte la signature et le malin auteur des *Noëls* qui l'a enrichi d'une note de sa charmante et microscopique écriture. »

On a encore de Pierre Grangier :

(1) Girault. — *Entrée solennelle de la Reine Eleonore à Dijon, en janvier 1530.*

De la Mare, dans son *Historicorum Burgundiæ conspectus*, donne ainsi le titre de ce même ouvrage : *Claudi Merulæ Divionensis, de felicissimo Regine adventu Divione celebrato enchiridion.* C'est un mélange des titres des deux éditions.

*Les ordonnances royaux constituez en parlement de Bourgogne.... avec les ordonnances sur le faict des notaires. Ensemble les Ordonnances sur le faict des sergens. 1539, in-8° (1).*

Et un livre dont voici le titre dans sa forme bizarre :

VIVE  
LES COU  
STUMES GE  
NERALES ET OR  
DONNANCES  
DV P̄LEMENT  
VILLE  
DV DVCHE DE BOVRGONGNE CORRI  
GEES EXTRAICTES ET COLLATIONNEES AVX  
REGISTRES DV̄DICT PARLEMENT. IMPRI  
MEES A DIION PAR PIERRE GR̄AGIER  
LA BOË  
DEMEVRANT  
DV̄AT SAINCT  
ESTIENE. RE  
M̄STR̄AT QUE  
DION  
CELLES IMPRI  
MEES A LYON LE  
QUINZIESM̄E IOUR DE  
FEBVRIER EN LAN DE GRA  
CE MIL CCCCC TRENT E ET  
UNG SONT INCORRECTES ET N̄O CORRIGEEES  
SUR LED. ORIGINAL C̄ME APERT EN LISANT ICELLES (2)

On a vu que l'imprimerie avait déjà ses épines, et l'on comprend que « le bon vieillard Pierre Grangier, » (c'est

(1) C'est une seconde édition. Il y a, aux archives municipales, un reçu de Pierre Grangier, de 1532, constatant qu'il a vendu à la ville *Deux ordonnances royaux*, l'un pour 25 sols, l'autre pour 30 sols.

Il se qualifie : imprimeur, libraire et relieur.

(2) Note communiquée par M. Ph. Milsand, bibliophile dijonnais.



une expression de Tabourot des Accords,) ait eu maint souci. La justice était sévère pour les libraires et pour les imprimeurs. Un arrêt du parlement de Dijon, de 1544, publié à son de trompe, défendit, sous peine d'être traités comme hérétiques, à tous imprimeurs d'imprimer, à tous libraires de vendre, à toutes personnes de lire les livres dénommés ci-après, qui venaient d'être condamnés à être brûlés et mis en cendres :

*Les Gestes des rois ; — Les Epigrammes de Dolet ; — Le Cathon chrétien ; — Exhortation à la lecture de la Sainte Escripiture ; — La Fontaine de vie ; — Les cinquante-deux dimanches, composés par frère Stapulense (1) ; — Le Chevalier chrétien ; — La manière de soy confesser, d'Erasmus ; — Le Sommaire du vieux et nouveau Testament, imprimé par Jean Dolet, en français ; — Les Commentaires de Melanchthon... dissidentum ; — La Bible de Genève, par Calvin, intitulée : Institution de religion chrétienne (2).*

Le 3 août 1546, Dolet, dont on brûlait les livres en 1544, était lui-même étranglé et brûlé sur la place de Grève.

Un édit de Henri II, du 11 décembre 1547, ajoute aux défenses d'imprimer aucun livre sans permission et dispenses préalables, l'obligation par l'auteur et l'imprimeur d'apposer leurs noms et surnoms, avec l'enseigne ou marque du libraire, sur les ouvrages qu'ils publient.

Nous ne savons quelle marque adopta Grangier à la suite de cet édit ; peut être est-ce le rébus décrit par Tabourot.

Pierre I Grangier tint ses presses jusqu'en 1560. A cette époque il les céda à son fils Antoine I, et continua la librairie avec ses autres enfants Pierre II, Simon et Daniel Grangier.

(1) Jacques Le Fevre d'Etaples.

(2) Calendrier en vélin, pet. in-4, conservé aux Archives de la Côte-d'Or.

ANTOINE I GRANGIER fut imprimeur-libraire de 1560 à 1601, date de sa mort. Nous ne connaissons de lui que :

*Oraison et Remontrance faicte en la ville de Semeur, Bailliage d'Auxois, en l'assemblée des trois Estats, le 8 septembre 1565, etc.*

Il laissa un fils : Pierre III, qui fit de la librairie à Dijon.

JEHAN I DES PLANCHES est le meilleur imprimeur dijonnais du XVI<sup>e</sup> siècle. On a de lui une série d'*édits* remarquables par la beauté des caractères, la netteté de l'impression.

Il exerçait déjà en 1548. On lit à cette date dans les *Registres de la Chambre de ville* :

« Paiement de 4 écus à Jehan des Planches, qui avoit fait plusieurs écritaux en grosses lettres pour les échafauds, lors de l'entrée d'Henri II et de la reine à Dijon. »

Comme Grangier, des Planches était imprimeur et libraire. Sa boutique joignait « à Saint Estienne, soubs les Tillotz. »

Le premier livre que nous connaissions de lui porte ce titre :

*Arretz de la Court de parlement de Bourgongne, sur les Permeinemens ès Eglises, les Vestementz, et Conuersation des gens d'Eglise. Et les Reformatiions des Pauures, et Hospitaux, 1549.*

Des Planches imprima ensuite :

*Edit sur les draps d'or et d'argent, 1552 ;*

*Les Ordonnances impériales à la Court souueraine de Parlement, et autres Officiers du Conté de Bourgongne : sur le fait de la Iustice, et abreuiation des procès, 1553.*

*Ordonances et édicts dv pais et conte de Bovrgongne, Charroloys, etc, faites par l'Empereur, et publiées en l'Audience publique de la Court souueraine de Parlement à Dole. 1553., etc., etc.*

La bibliothèque de la ville de Dijon possède dix de ces petits ouvrages imprimés par des Planches de 1549 à 1551 ;



il en existe d'autres dans les bibliothèques de MM. Henri Baudot, Marc de Vesvrotte, de Dijon ; dans celle de M. Ernest Petit, de Veauce (Yonne), et dans la nôtre.

Mais des Planches ne devait pas longtemps se borner à imprimer des édits.

En 1556, C. Berthot, principal du collège de Dijon, ayant écrit « certains épistres injurieux » pour Messieurs de la Chambre du Conseil ; des Planches n'hésita pas à les imprimer sans autorisation, ce qui lui valut un blâme sévère. C'est aussi de ses presses que sortirent les huit ouvrages de Charles Godran, publiés de 1564 à 1572, et parmi lesquels :

*Judith historia heroïcis versibus expressa, 1569, in-4°*, qui se trouve à la bibliothèque de Besançon. Tabourot des Accords lui confie en 1567 :

*Synathrisie, ou Recüeil confus, in-4°* ; en 1581 : *Discours de ce qui s'est fait au Batême de Léonor-François de Saulx, fils de M. le vicomte Jean de Tavanès, le 11 mai 1581* ; en 1590 :

*Oratio, qua illustr. et reverendiss. D. Cardinal Cajetanum, S. S. Legatum, R. P. Edmundus a Cruce, Cisterc. Abbas, sibi assistente D. Perpetuo Barbisi, Parlamenti Divion. Consiliario, in urbe Matisconensi excepit, in-12.*

Et Philibert Colin :

*De Majuma festivitate, quæ fit Maio mense apud Gallos in duros Maritos, qui efferato trucique animo Uxoribus plagas infigunt, etc., in-4° (1)*, poème qui ne se trouve ni à la bibliothèque de Dijon, ni dans les collections particulières de la ville, ni même, nous a-t-on assuré, à la bibliothèque nationale.

Jehan I des Planches avait deux marques, qu'on voit sur quelques-uns de ses charmants petits volumes. La première

(1) Pour ces quatre ouvrages, voir Papillon, bibl. des Auteurs de Bourgogne.



est un losange, au milieu duquel un cœur, d'où s'élève une croix à double barre. Dans les trois compartiments formés par le pied de la croix et sa base, les initiales I. D. P. Le losange est lui-même enfermé dans un carré et broché sur deux flèches en sautoir. Autour cette légende :

*Sagittæ tvæ transevnt. Psal. 76.*

La seconde est une vignette finement gravée, représentant deux planches jetées en travers d'un torrent. L'une se rompt sous les pas d'un voyageur ; la mort s'avance sur l'autre. Voici la légende :

*Noli timere sed viriliter age atque confortare. 1. Par. 22. C. (1).*



On a vu, par la publication des « espistres injurieux » de Berthot, que des Planches avait le caractère frondeur. Il y avait, chez lui, un levain d'indépendance, qui allait le jeter dans les luttes politico-religieuses, si ardentes en Bourgo-

(1) M. Ernest Petit, de Veauce, nous communique : *Les ordonnances particulières et reglement de la cour de Parlement ou Duché de Bourgogne : Nouvellement mis par ordre et Rubriques, 1571, à la fin desquelles se trouve la vignette aux deux planches ; seulement la légende est celle-ci : Cadens resurgo.*



gne, sous Charles IX et Henri III. Embrassa-t-il la religion réformée ? Il serait téméraire de l'affirmer, et pourtant on lit dans les Registres des délibérations de la mairie de Dijon, de 1570-1571 :

« Ensuite de la requête présentée au baron de Couches, et par lui envoyée à MM. de la Chambre (de ville), il est permis à Jean des Planches d'aller de sa maison à son imprimerie sise vers Saint-Etienne, pourvu qu'il ne sorte qu'accompagné de quelques-uns *de ses voisins catholiques*. » Pourquoi cette escorte, s'il eut été catholique lui-même ?

Cette délibération nous apprend aussi que des Planches n'habitait plus « sous les Tillotz » comme au début de sa carrière ; l'imprimerie seule y était restée. Quant à sa librairie, elle faisait face à Saint-Etienne. D'après les registres des tailles de 1592, en partant de la maison du chanoine Bégat, angle actuel de la rue Rameau, et descendant vers la porte Saint-Pierre, on trouvait, devant Saint-Etienne :

Pierre I Grangier ;

Jehan des Planches ;

Daniel Grangier ;

Pierre II Grangier.

C'était le véritable quartier des libraires.

Malgré son penchant pour les idées nouvelles, des Planches était resté l'imprimeur-libraire de la ville. En 1588, on lui paye 50 sous pour un livre relié, couvert d'une peau verte, destiné à recevoir les noms de ceux qui prêteront serment « pour l'accomplissement de l'édit d'union de tous les suzez du Roi à la religion catholique, apostolique et romaine. »

Cependant, Jean des Planches et son fils, prenaient de plus en plus ouvertement part à la lutte. Aux élections municipales de 1593, un Jehan des Planches vote pour Etienne Coussin, l'autre Jehan des Planches pour Laverne, tandis que les trois Grangier : Pierre, Antoine et Daniel, donnent





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



nard venait d'écrire son fameux libelle : *Avis à la noblesse de Bourgogne touchant la résolution des Etats de Blois en 1588*, dans lequel il louait le « détestable parricide et assassinat du feu Roi. » Jehan II des Planches l'imprima. Le parlement de Dijon s'en émut, et le 27 octobre 1595, les Chambres extraordinairement assemblées entendirent les commissaires : « Le procureur général leur auroit dit qu'il falloit mander Jehan des Planches. L'ayant mandé, l'on leur auroit rapporté que il estoit extrêmement malade ; auroit commis le greffier pour l'ouïr sur l'impresse du livre, en envoie un ; dit qu'il a esté contraint de l'imprimer par M. Bernard, M. Michel, M. Tabourot, procureur du Roi, et par Bouchard, médecin, et M. l'avocat du Roi de Vellepelle, qui le menaçoient de le jeter hors de la ville avec sa femme et ses enfants, s'il ne l'imprimoit (1). »

L'interrogatoire de des Planches et celui d'Etienne Bernard furent envoyés au Roi, qui fit cesser les poursuites. Henri IV, en effet, ne pouvait punir des gens si dévoués à sa cause. On sait comment il récompensa Etienne Bernard ; des Planches obtint la clientèle des gens du Roi, que son père avait déjà eue, et qui était fort lucrative.

Jehan II des Planches mourut en 1600. Il laissait d'Isabeau Burteau, un fils *Jean III des Planches*, qui continua la librairie et l'imprimerie, associé avec sa mère.

Ils furent nommés *Imprimeurs du Roi*, en vertu de lettres patentes dont voici la teneur :

« Henri, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux Conseillers, les Gens tenant notre Cour de Parlement, Chambre des Comptes à Dijon, *salut*. Notre bien amée *Isabeau Burteau*, veuve de feu Jean Desplanches, et Jean Desplanches son fils, nous ont très humblement remontré et fait entendre qu'il nous auroit plu par

(1) *Journal de Gabriel Breunot.*

nos Lettres Patentes du 24 mai dernier, leur confirmer et continuer la *charge d'Imprimeur* que le dit défunt *et son père* avoient dès longtemps accoutumé d'exercer en notre dite ville de Dijon, ce que les Supplians ont depuis fait et continuent encore à présent ; mais comme en nos autres Parlemens, ceux qui ont eu charge d'imprimer les Arrêts et autres expéditions, tant concernant notre service, que autres, par commandement d'iceux nos Parlemens, portent ordinairement le titre et qualité de nos Imprimeurs, ils désireroient volontiers qu'il nous plût de la même grâce, et ayant égard aux grands frais qu'ils sont contraints faire pour l'entretienement et exercice de ladite Imprimerie, leur vouloir permettre de porter ledit titre, leur octroyer sur ce nos Lettres de Déclaration nécessaires, humblement requérant icelles.

« A ces Causes, désirant par les susdites considérations leur subvenir en cet endroit, nous avons dit, déclaré, voulu et ordonné ; et par ces présentes signées de notre main, disons, déclarons, voulons et ordonnons que lesdits Burtreau et Jean Desplanches son fils, puissent dorénavant et leur soit loisible de prendre et porter en tous lieux, tant en Jugement que dehors, le titre et qualité de notre Imprimeur ordinaire audit Dijon, et en jouir et user aux mêmes honneurs, autorités, privilèges, prééminences, droits et émolumens que font et accoutumé faire ceux portant le même titre en notre bonne Ville de Paris. Donné à Paris le dernier décembre 1602 (1). »

Malgré l'association bien établie de Jean III des Planches avec sa mère, il signe seul les livres qu'ils impriment. Ainsi :

(1) *Mémoire pour Louis-Nicolas Frantin, imprimeur-libraire du Roy à Dijon, in-4°.*



*Eclogue pastoral de N. G. pour sa réception à l'Infanterie Diionnoise, 1604 ;*

*Description en vers Bovrgvignons de l'ordre tenu en l'infanterie diionnoise, 1610 ;*

*Le Reiovisseman de lay démantelvre de Tailan, par Porrenô de lay Marche, vigneron de Pleumeire, 1611,*  
portent la souscription : *A Diion, par Jean des Planches,*  
*Imprimeur ordinaire dv Roi.*

Ce titre d'Imprimeur du Roi fut enlevé à des Planches et conféré à Claude Guyot, par lettres du 8 avril 1611. On se hâta de faire oublier au jeune Louis XIII, les gens qui avaient été dévoués à Henri IV.

En 1613, Jean III des Planches était encore avec sa mère ; cette année même, il épousa Barbe Gaudey, dont il eut huit enfants : cinq garçons et trois filles.

Il imprima encore en 1621 :

*Discours sur le trépas de Monseigneur de Termes, à M. de Bellegarde,* puis il ferma son imprimerie pour s'occuper spécialement de librairie.

Le matériel de l'imprimerie des Planches fut acheté par Spirinx et par Guyot.

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, il y avait donc deux imprimeries à Dijon : celle d'Antoine I Grangier et celle de Jean III des Planches. Il paraît que ce n'était pas suffisant. Un avocat au parlement, M<sup>e</sup> Vincent de la Faye, sollicita de la ville une partie des bâtiments inoccupés du vieux Collège, et la ville les lui amodia pour six ans, en 1605, à la condition qu'il y établirait une imprimerie.

Pour une cause qui nous est inconnue, M<sup>e</sup> Vincent de la Faye ne donna pas suite à son projet, et des pourparlers eurent lieu, — peut-être par son entremise, — avec CLAUDE GUYOT, imprimeur à Châlons-sur-Marne. Ces pourparlers



aboutirent. La Chambre de Ville, par sa délibération du 29 juillet 1608, déclare Claude Guyot, habitant de la ville de Dijon, et « pour ce lui délaisse gratuitement les chambres et cabinets joignant au Collège des Martins, ayant leurs vues tant sur la grande cour dudit Collège que sur un petit jardin appartenant à la ville, pour en jouir ainsi qu'en avait fait M. Vincent de la Faye. » De plus, Guyot est exempté de tailles, et il reçoit en don la somme de 30 livres, « pour aider aux frais de charroi de ses meubles et ustensiles ; » en retour, il s'oblige à imprimer gratuitement tout ce dont la Chambre pourra avoir besoin (1).

Cette gratuité était-elle absolue ? Sans doute ; mais voici une requête de Guyot qui en fixe la véritable signification :

« Il plaira à M. le Vicomte-Mayeur ordonner quelque honneste somme à Claude Guyot, imprimeur, pour ses peynes d'avoir imprimé et donné soixante extraitz de la délibération de la Chambre du Conseil de la ville de Dijon concernant les pauvres et vagabonds, et il priera Dieu pour votre prospérité et santé (2). »

Le maire de Dijon, ainsi supplié, ordonna, en septembre 1611, de payer 30 sols à l'imprimeur.

La même année, il est enjoint à Guyot de ne rien imprimer sans une permission expresse de la Chambre de Ville.

Claude Guyot était en pleine faveur. A peine installé à Dijon, dans les conditions que l'on a vues, il est nommé Imprimeur du Roi, « en considération de ses services dans ledit art de l'imprimerie depuis 1589 jusqu'audit jour, (8 avril 1611), tant en nos villes de Langres, que de Châlons en Cham-

(1) Archives de la ville.

(2) Archives de la ville.



pagne (1). » Il est vrai qu'il imprimait fort bien, et que ses livres et opuscules sont remarquables à plus d'un titre. Parmi les plus curieux ou les plus rares, il faut citer :

1<sup>o</sup> *Ismenias, autrement l'ébolation de Tailan. A M. de lay Fondreire.*

*A Diion de l'impression de C. Guyot, M. impr. demourant au vieil Collège, et se vend chez Pierre Grangier, libraire, deuant le Palais. MDCIX.*

Cette pièce a été réimprimée en 1853, dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, sur le seul exemplaire connu, qui appartient à M. H. Joliet de Dijon. Il en a été tiré à part 25 exemplaires.

2<sup>o</sup> *La Brigve deffaicte. A la mémoire de Jean de Frasans, par Louvan Géliot, 1609 ;*

3<sup>o</sup> *Histoire des Antiquitéz d'Aussonne, par Claude Jurain, 1611 ;*

4<sup>o</sup> *Deffence dv traicté dv delict commvn et cas privilégié, en la distinction des deux puissances, Ecclésiastique et Séculière.*

*A M. Milletot, seigneur de Villy, Conseillier au Parlement de Bourgogne, 1612.*

Ce petit livre, (62 pages in-8<sup>o</sup>) contient des vers français et latins de P. Malpoy, B. Saumaise, Jacques Guionius ; P. de Chasans ; Cl. Saumaise ; Ant. Morisot ; Pierre Bernier ; L. Géliot ; J. G. Richard ; S. Clerguet, de Chalon ; L. Chevalier ; Dyonis Rabyot, d'Autun ; J. Morel ; Et. Ladone, d'Autun ; Marc-Ant. Millotet, — la plupart d'une extrême violence contre l'imprudent qui avait osé critiquer Milletot

(1) Edits enregistrés au Parlement de Bourgogne.

Parmi les livres sortis des presses de Guyot, avant son arrivée à Dijon, il y a : *L'Autoursserie de P. de Gommer seigneur de Lusancy, assisté de F. de Gommer, seigneur de Brueil, son frère. A Chaalons chez Claude Guyot, imprimeur du Roy, 1594, dont un bibliophile dijonnais, M. H. Chevreul, vient de donner, chez M. Darantiere, une charmante réimpression.*



en quinze vers latins reproduits en tête du volume sous ce titre : *Vers du Calomniateur*.

P. Malpoy lui dit :

Croyois-tu, plume de voirie,  
Avec ton vers de friperie,  
Des Pédans mesme rebuté,  
Secoüer ce puissant Athète, (sic)  
Dont le masle sçauoir collète  
Le sçauoir de l'antiquité?

Ainsi, ce pou ord, et infame, etc.

Cet étrange spécimen de l'urbanité bourguignonne au XVII<sup>e</sup> siècle, fait partie de la collection de M. Albert de Loisy. On y voit la marque bien connue de Claude Guyot, un Milon de Crotonne avec la légende :

*Id tenta quod potes.*



5<sup>o</sup> *Plaidoyé de Maître Hugues Picardet, 1619;*

6<sup>o</sup> *Le reveil de Chyndonax prince des Vacies drvydes*



*celtiques diionnois*, etc., 1621, livre fameux du médecin Guenebauld ;

7<sup>o</sup> *Discovrs d'Honnevr svr les Vertvs éminentes de très-havt et très-pvissant prince Henri de Bovrbon, prince de Condé, premier prince dv sang, premier pair de France, etc.*, 1628.

Le 10 février 1626, Claude Guyot fut cité devant la Chambre des Comptes, au sujet d'un livre intitulé : *Coustume générale du Pays et Dvché de Bourgogne*, à la suite duquel il avait imprimé inexactement un arrêt de règlement du 6 avril 1604, entre le Parlement et la Chambre, avec privilège du Parlement du 15 décembre 1623.

Guyot déclara que la copie sur laquelle il fit son impression; lui avait été remise par Pierre Saumaise, l'un des greffiers du Parlement, à qui il l'avait rendue.

La Chambre des Comptes, après avoir indiqué les mots omis ou ajoutés à l'avantage du Parlement et à son propre détriment, ordonna que ses députés, qui sont en Cour, feraient plainte de ces additions et déstractions au Roi qui serait supplié d'y pourvoir. Défenses à Guyot, de débiter les exemplaires falsifiés et corrompus dudit règlement qui seront supprimés, et d'imprimer à l'avenir aucunes choses concernant le Parlement et la Chambre des Comptes, sans l'autorité et consentement de l'une et de l'autre desdites compagnies, sous telles peines qu'il plaira à Sa Majesté d'arbitrer (1).

Claude Guyot mourut en 1628. Par délibération du 7 septembre 1628, la Chambre de Ville continua à Catherine Laverot, sa veuve, « son logement et habitation en ladite maison du Vieil Collège, exemption de tailles, guet et garde, aux charges portées par la délibération du 29 juillet 1608. »

La veuve CLAUDE GUYOT donna :

1<sup>o</sup> *Dessein des arcz triomphaux erigez à l'honneur du Roy,*

(1) Archives de la Côte-d'Or. — *Registre de la Chambre des Comptes* (B. 144).





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





primerie en cette ville que celle de feu Guyot, à présent possédée par son fils, avons octroyé audit sieur Guy-Anne Guyot, le titre de notre imprimeur ordinaire (1). »

A ce titre, il ajouta bientôt ceux d'Imprimeur de Mgr le Prince et de la Ville.

Parmi les livres sortis des presses de Guy-Anne Guyot, il en est trois fort rares :

*Reiouissance de l'Infanterie Diionnoise pour la venue de Mgr le duc d'Enguien, 1636.*

*Description et interprétation des portiques érigés à l'entrée de très-hault et très-puissant prince Louis de Bourbon, 1650.*

*Les veilles cyrieuses de Dv Verne contenant cinq cents et huit Autheurs, Et des choses les plus particulières dont ils ont Traitez, 1647.*

On lit dans le *Registre des délibérations de la Chambre de Ville, de 1651* :

« Le sieur Guyot, imprimeur, s'étant permis d'imprimer sans permission deux manuscrits venant de Paris, intitulés :

*1<sup>o</sup> Réponse de M. le Prince au discours adressé par la Reine aux Compagnies souveraines, et aux officiers de l'Hôtel-de-Ville de Paris, et 2<sup>o</sup> Déclaration du duc d'Orléans en faveur de M. le Prince,* le maire fit saisir par les sergents les feuilles qui sortaient des presses, et il défendit à Guyot de rien imprimer qui ait trait à la politique, sans sa permission. »

Jeanne Gault, femme de Guyot, mourut le 25 février 1654. Le 25 juin suivant, il y avait double cérémonie à Saint-Médard, pour le mariage de Guy-Anne Guyot, *imprimeur du Roi*, avec Claude Sabatier, veuve de François Truche, maître tailleur d'habits, et pour celui de Jeanne Guyot, fille de l'imprimeur, avec Léonard Sabatier.

(1) Archives du Parlement.



ANTOINE III GRANGIER, fils de Simon Grangier', libraire, et de Guillemette Papillon, né le 21 mai 1587, reprit l'imprimerie de Guy-Anne Guyot. Il avait pour enseigne : *A saint Bernard*, et habitait devant la Chambre des Comptes.

En 1656, il publia : *Réflexions spirituelles sur le quatrième vœu des Religieuses Ursulines de l'Institut de Paris*, par Hugues Jannon ; en 1657, le *Tableau des passions humaines réduit en sonnets*, par Bénigne Griguet, et en 1660 : *Sur l'heureux retour de Son Altesse Monseigneur le prince de Condé, premier prince du sang*, avec une dédicace de sa main.

Grangier avait eu de Claude Morisot, sa femme, un fils auquel il remit son imprimerie en 1660. Il mourut le 12 février 1666.

JEAN GRANGIER était relieur, quand il reprit les presses paternelles. L'année même de son installation, il imprima un petit recueil bourguignon devenu introuvable : *Lucifar pryn au baytan*.

On a encore de lui :

*Stances svr la très-sainte et très-miraculeuse Hostie de la Sainte-Chapelle de Diion*, par B. Griguet, 1665.

Sa marque consistait en deux J et deux G entrelacés, et traversés par une flèche.





En 1679, il prenait le titre d'imprimeur de S. A. Sérenissime Mons. le Prince; en 1703, il s'intitulait : seul Imprimeur et Marchand Libraire du Parlement et des États Généraux de la province de Bourgogne.

Jean Grangier eut deux fils de Anne Maillefert (1), — il s'était marié le 9 janvier 1661, — qui tous deux furent imprimeurs : Léonor ou Léonard et Jean-Baptiste Grangier. Il en sera parlé au xviii<sup>e</sup> siècle.

On a vu qu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, il y avait deux imprimeries seulement à Dijon : celle d'Antoine I Grangier, et celle de Jean III des Planches. Il nous reste à parler de l'imprimerie d'Antoine I Grangier, et de toutes celles qui se sont successivement créées pendant le siècle.

Ainsi que nous l'avons dit, Antoine I Grangier est mort en 1601. Il eut pour successeur JEAN MAIGNIEN qui demeurait « devant le Palays. »

Voici quelques livres sortis des presses de ce maître :

*Les sept psalmes poenitentielsz dv Roy et prophete David, avec quelques aultres sans ordre, mis et tournez en Odes Françoises et Pindarelles, par Iean Richard, Diionnois, 1607.*

*Recueil des principaux points de la Remonstrance faicte en la Cour de Parlement de Bourgongne, le 24 novembre dernier, par M<sup>e</sup> Hugues Picardet, 1605.*

*Plaidoié fait av Parlement de Bourgongne, sur le Règlement des Médecins et Apothicaires touchant l'exercice de leur art et profession, 1605.*

On n'entend plus parler de Jean Maignien après 1607. Il est présumable qu'à cette date, l'imprimerie fondée par Pierre I Grangier, en 1530, cessa d'exister.

NICOLAS SPIRINX. — Ce nom apparaît pour la première

(1) Morte le 9 juin 1702, âgée de 61 ans.



fois en 1613, à propos d'une contravention. Spirinx et la veuve Simon Grangier (1), libraires, sont condamnés chacun à 30 sous d'amende, « pour avoir tenu leurs boutiques et estalles ouverts le jour de la saint Luc, au scandalle de touz les gens de bien. »

L'année suivante, le 4 juillet 1614, on baptise à Saint-Médard, Vivande (qui deviendra la femme de Palliot), fille de Nicolas Spirinx et de demoiselle Itesse Viar (2).

A sa profession de libraire, Spirinx joignait celle de graveur. C'est lui qui grava la planche du tombeau, dans le *Réveil de Chyndonax*.

Mais la librairie et la gravure ne suffisaient pas à l'activité de Spirinx. Il acheta donc une partie du matériel de Jean III des Planches, et organisa une imprimerie. Il ne paraît pas cependant qu'il ait imprimé du vivant de Claude Guyot ; celui-ci mort, il se met à l'œuvre et donne :

*Les remèdes contre la peste et air contagieux.*

*Par Iean Gombault Escuyer, docteur en médecine, de présent en ceste ville de Dijon, logé au logis de monsieur Thibault à la porte au Fermerot proche S. Bernard. Imprimé pour l'vtilité publique par Arrest de Nosseigneurs de Parlement.*

*A Diion, chez Nicolas Spirinx, imprimeur proche le Palais, 1628.*

Puis, la même année :

*Auis sur la peste recognve en quelque endroit de la Bovrgongne.*

Aussitôt la veuve Guyot se dit atteinte dans son privilège, et le Parlement, par arrêt du 12 janvier 1629, interdit à Spirinx de continuer l'imprimerie. Sans tenir compte de cette défense, il publie encore :

(1) Née Guillemette Papillon. C'était la mère d'Antoine III Grangier.

(2) Itesse Viar mourut le 23 février 1662.



• *Chant de triomphe svr la prise de la Rochelle, 1629.*

Nouvel arrêt du Parlement du 24 juillet 1629; Spirinx y répond par *Resioissance de l'Infanterie Diionnoise, pour la naissance de M. le prince de Conty, 1630*, et malgré un troisième arrêt du 25 octobre 1631 le condamnant en dix livres d'intérêts envers la veuve Guyot, et aux dépens de l'instance, « avec itératives défenses d'y récidiver, » Spirinx prépare un charmant petit volume oblong de 72 pages, plein de gravures, qui paraît bientôt sous ce titre :

*Le soldat militaire montrant les mouvemens, Passages du Ieu de la Picque, du Mousquet, de la Hallebarde, Pertuisanne et l'Enseigne, Ensemble l'exercice des gens de pied, Piquie et Mousquetaires, en combattant apprenant à bien combatre. Composé réduit et enseigné par le Capitene Colombon Commisaire de l'artillerie de France.*

*A Diion, chez Nicolas Spirinx Imprimeur et Libraire proche le Palais. 1632.*

La veuve Guyot protesta-t-elle encore ? nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, un jeune homme venait d'arriver chez Spirinx, qui allait reprendre la lutte, et donner un éclat inconnu jusqu'alors à cette imprimerie qu'on voulait étouffer au berceau. Il se nommait PIERRE PALLIOT, était né à Paris, et se qualifiait graveur en taille douce. En 1633, il épousa Vivande Spirinx, et prit la direction de la maison de son beau-père.

On a vu que dès 1635, « Pierre Palliot, se disant imprimeur à Dijon, » disputait le titre d'Imprimeur du Roi à Guy-Anne Guyot. C'était de l'audace ; aussi fut-il battu. Mais par suite de nous ne savons quel compromis, ce titre, il le possédait en 1643, ainsi qu'il résulte du Privilège imprimé à la suite de :

*Apologi Phædrii ex Ivdicris I Regnerii Belnensis doct. Medici :*

« Par grâce et privilège du Roy: Il est permis à Pierre



Palliot, *Imprimeur du Roy*, libraire et graveur à Dijon, d'imprimer, etc. » Ce privilège est daté de Paris, le 8 janvier 1643.

Il y avait donc deux imprimeurs du Roi à Dijon, puisque Guyot prenait encore ce titre en 1654, mais il y a lieu de croire qu'il était purement honorifique pour lui, et que Palliot en avait les profits.

Un des premiers ouvrages sortis des presses du nouvel imprimeur porte la date de 1638. C'est un opuscule de P. Malpoy, intitulé :

*Récit de ce qui s'est passé en la ville de Dijon pour l'heureuse naissance de Mgr le Dauphin.*

Palliot avait pris pour enseigne une vierge mère avec cette devise: *A la Reyne de Paix*, enseigne qui fut en même temps sa marque. On la retrouve, gravée par lui-même, avec son chiffre et ses armes, sur presque tous les ouvrages qu'il imprima.





Les livres rares ou curieux, sortis des presses de Pierre Palliot sont innombrables ; citons-en quelques-uns :

*Tableau de la vie de Saint Bernard premier abbe de Clerevavlx mis en vers Heroïques par le R. P. Dom François Dvval Prieur en l'abbaye de Fontenet. 1642, in-4, de 89 pp. qui fait partie de la riche collection de M. H. Baudot ;*

*Orbis Maritimi, 1643, avec frontispice gravé par Spirinx ;  
Iacqvemard, vov lay prinse de Côtray, 1646.*

*Le Parlement de Bourgongne, 1649, magnifique in-folio, dont Palliot est l'auteur, le graveur et l'imprimeur ;*

*Qvatrains du sieur de Pibrac, nouvellement tournés en latin. Pibracii tetrasthica gallica latinis versibus fideliter et ad verbum expressa, 1651, pet. in-8 de 48 pp.*

*Traicté de la Chambre des Comptes de Dijon, 1653 ;*

*La vraye et parfaicte science des Armoiries, 1661 ;*

*Hydrologie ou Traité des Eaux minérales trouvées auprès de la ville de Nuys entre Prixey et Premeaux, 1661 ;*

*Lettre d'un religieux chartreux au R. P. Général de son Ordre, Portant relation des choses arrivées pendant les exorcismes des Religieuses d'Auxonne, 1663 ;*

*Théologie curieuse, contenant la naissance du monde avec douze questions sur ce sujet, trad. du portugais par le chev. de Jant, 1666, 1 vol. petit in-12.*

*Relation de la pompe funèbre faite dans la Sainte Chapelle de Dijon, après la mort de Louis de Bourbon, prince de Condé, 1687. Cette même année Louis Secard, gendre et successeur de Palliot, donnait son premier livre.*

Voici une belle étude sur Palliot, publiée par M. H. Beaune, dans *l'Union bourguignonne* du 8 septembre 1855 ; c'est ce que nous avons trouvé de plus complet, de plus vivant sur le célèbre imprimeur :

« Pierre Palliot, historiographe du roi et généalogiste du duché et comté de Bourgogne, naquit à Paris, le 19 mars 1608, et fut baptisé à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, dans





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



lors le jeune enthousiaste de la noble science des armoiries, le curieux visiteur des antiques monuments, des manoirs féodaux et des tombes seigneuriales : c'est le patient archéologue, le déchiffreur intrépide des chartes et des généalogies des vieilles familles, l'historiographe de la province et le *héraut d'armes* du parlement ; c'est le correspondant des Elzeviers, le successeur des Plantin, des Manuce et des Estienne ; c'est, comme il s'intitule lui-même, *Pierre Pal-liot, parisien, imprimeur du roy, du révérendissime évêque et duc de Langres, des Etats de Bourgogne et de la ville de Dijon, marchand libraire, graveur en taille douce, et marchand orfèvre à Paris, résidant audit Dijon.*

« Nous venons de parler des Elzeviers. Et, en effet, les deux célèbres frères Abraham et Bonaventure quittèrent la Hollande, en 1652, pour venir à Dijon rendre visite à leur modeste confrère, sur la seule renommée de ses belles et nombreuses impressions ; visite qui dut gonfler de joie et de légitime orgueil le cœur de l'imprimeur dijonnais ! Déjà, comme un pieux hommage à la mémoire de son cher Gélyot, il songeait à réimprimer son *Indice Armorial*, en l'enrichissant d'annotations nombreuses. Le *Parlement de Bourgogne, avec les armoiries des présidens, des conseillers, des chevaliers d'honneur, etc.*, in-fol., 1649, avait suffi pour établir la réputation de son auteur. La *Généalogie des Comtes d'Amansé*, inspirée par la présence du lieutenant-général de ce nom, gouverneur de la province aux lieu et place du prince de Condé, n'avait fait que l'accroître. L'*Histoire généalogique des maréchaux de France, comtes et marquis de Chamilly*, in-fol., devait bientôt succéder à ces volumineuses et savantes publications. En même temps il imprimait tous les ouvrages de science, d'histoire, de blason, de jurisprudence, de religion, qui s'éditaient dans la province ; il gravait les armoiries des principales maisons de Bourgogne, et ces merveilleux frontispices du XVII<sup>e</sup> siècle, œu-



vres d'un art sérieux, si recherchés de nos modernes bibliophiles ; il dressait les généalogies des membres du Parlement, et préparait ces doctes recherches et ces Mémoires si curieux et si appréciés sur l'histoire, l'origine et les alliances des chanceliers et des personnages les plus considérables de la Bourgogne ; 13 vol. in-fol., mss., attestent et l'étendue de ses lumières et la patience de ses travaux ; c'est l'œuvre d'un P. Martenne, ou d'un Montfaucon. On conçoit à peine qu'au milieu de ces occupations si diverses, entre les nécessités d'un commerce de librairie et le labour perpétuel de l'imprimeur et du graveur en taille douce, il ait pu trouver assez de loisirs pour écrire tant d'ouvrages, répondre à tant d'exigences et de sollicitations et réunir tant de précieux documents. Comme La Monnoye, le poète des délicats éloges et des piquantes épigrammes, on se prend à lui dire :

Vray registre vivant, oracle plein de foy,  
Trésor en recherches fertile,  
Fameux Palliot, explique-moy  
Cette énigme si difficile :

Comment, sans cesse à lire appliquant ton esprit,  
Tu sais trouver le tems d'écrire,  
Et comment, ayant tant écrit,  
Tu sçus trouver le tems de lire.

« Son logis était le rendez-vous de tous les beaux esprits et de tous les savants de la province. Les Morisot, les Sau-maise, les Fèvret, les Joly, les Fremyot, les Bernardon, les Lantin, les Brulard même venaient le voir et lui demander conseil. Rien de plus curieux, à cet égard, que les lignes suivantes, placées à la première page du tome IX des Mémoires de Palliot par M. Joly, marquis de Blaisy, président au grand conseil.

« Lorsque j'achetai les manuscrits de M. Palliot, je ne



connaissois pas encore tout ce qu'ils pouvoient valoir. Il en avoit apporté à Paris deux ou trois volumes qu'il avoit fait voir à des personnes de considération et à des gens habiles et curieux qui en avoient fait fort grand cas. Il vouloit bien les vendre, mais il ne pouvoit se résoudre à les livrer pendant sa vie, ce qui fut cause qu'il ne conclut aucun marché, quoiqu'on lui en offrît de l'argent assez considérablement. Je fis un voyage à Dijon, à mon ordinaire, pendant les vacances de 1684, et, ayant été le visiter, je le trouvai dans son cabinet, où il me fit de grandes plaintes de l'ingratitude de la province qui n'avoit jamais reconnu le mérite de son travail et toutes les peines qu'il s'estoit données pour l'illustrer par ses ouvrages curieux concernant l'histoire généalogique des familles. Je le consolai du mieux qu'il me fut possible, et je tâchai de lui faire entendre que ces vérités trop crues et mal digérées qu'il disoit d'une manière peu polie et trop franche faisoient que bien loin de s'attirer des récompenses, il estoit regardé comme un homme qui faict peu de plaisir... Il me répondit toujours, comme un vieux Gaulois, qu'il ne disoit rien que de vray. A quoy je n'eus autre chose à répondre, sinon que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, et que *supprimit orator quæ rusticus edit ineptè*. En effet, il est vray, comme on ne peut en douter, et qu'il est fort aisé de le prouver plus clair que le jour, que les meilleures maisons du royaume, et qui sont sans contredit les plus illustres, les plus grandes et les plus nobles, soit par leur antiquité, soit par leur origine, soit par leurs alliances, soit par les grandes dignités et les grandes richesses qu'elles ont possédé, ont néanmoins besoin d'estre mises dans un certain jour, à plus forte raison les médiocres doivent estre traitées avec habileté et avec ménagement. Je me souviens mesme que je luy en donnai grand nombre d'exemples, soit dans l'espée, soit dans la robe, sur lesquelles il y a des anecdotes où l'on trouve des



mésalliances et des faits fascheux, mais pourtant véritables, que l'on n'a garde d'écrire dans un livre d'histoire. Mais toujours arrêté à son sens, il ne convenoit pas de ce que je luy disois.... Il me montra ensuite ses livres... Il y en avoit 14 vol. in-folio escrits fort menu et néanmoins d'un caractère fort lisible (1):... J'avoue que depuis que je les ai eu en ma possession et que j'ai eu le loisir de les examiner, j'ai été merveilleusement content de mon acquisition. M. de Gagnières, qui les avoit déjà veus, les a trouvés admirables.... Je les ai fait voir à plusieurs personnes de mes amis, à M. d'Hozier, à M. Dufourni, à M. de Caumartin, à M. du Coudray, à M. du Belloy, qui ont admiré, ainsi que beaucoup d'autres, le travail et l'exactitude avec laquelle tous ces recueils ont été faits, etc., etc. »

« Nos pères avaient une vie moins agitée et moins active, mais plus laborieuse que la nôtre. Palliot se levait tous les jours à cinq heures du matin, et, après avoir entendu la messe à la Sainte-Chapelle et satisfait rigoureusement à ses devoirs de chrétien, pour lesquels il fut toujours d'une scrupuleuse exactitude, il se mettait au travail jusqu'à neuf heures du soir, sans autre interruption que celle des repas et des visites indispensables à ses ateliers d'imprimerie. Il habitait une maison curieuse et pittoresque au coin de la place du Palais, en face l'ancien portail de la Chambre des Comptes, maison démolie depuis une trentaine d'années et remplacée par une construction moderne. Des inscriptions pieuses, des sentences morales, des versets de la Bible étaient sculptés sur les voussoirs des portes et les arceaux des fenêtres. Au-dessus de l'entrée principale était une

(1) Ils ont été brûlés dans le cabinet de M. Joly, où le feu prit en l'année 174... (Voir *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements. — Manuscrits de la bibliothèque de Troyes.*)

Une copie de ces *Mémoires généalogiques* avait été faite par les soins du président Bouhier; deux volumes de cette copie sont à la bibliothèque publique de Dijon.



vierge avec cette devise : *A la Royne du Ciel*. A côté on lisait cette pieuse invocation : *Domine; custodi introitum et exitum*. Une tourelle en encorbellement à l'angle du logis, sur la rue du Palais, ornée de cartouches, de fusarolles et d'arabesques, comme celles de l'hôtel de Mimeure, dans la rue de la Conciergerie, servait de cabinet d'études à Pierre Palliot. On raconte que les reflets de sa lampe, projetés au loin par sa petite fenêtre gothique, servaient, pendant les longues soirées d'hiver, d'horloge aux passants attardés, et venaient encore le matin réveiller dans leur lit les paresseux voisins du laborieux imprimeur.

« Pierre Palliot mourut en 1698, à l'âge de 89 ans, sans avoir éprouvé, pendant sa longue carrière, d'autres infirmités que quelques accès d'une goutte plus incommode que douloureuse. Il mourut pauvre; son exacte probité et ses manières simples et pleines de candeur, nous dit M. Joly de Blaisy, lui firent préférer de laisser à ses enfants plus d'honneur que de richesses. Il avait reçu quelque temps auparavant, des Etats de la province, le titre de généalogiste du duché et du comté de Bourgogne.

« J'ai vu son portrait peint par Revel, en 1696, deux ans avant sa mort, et gravé par Drevet en 1698. C'est, comme on aime à se représenter Palliot, une belle tête de vieillard, couronnée de cheveux blancs et légèrement inclinée vers la gauche. Il respire cette probité, cette patience, cette modestie qui fut l'apanage du juge d'armes de la Bourgogne, et aussi quelque peu de cet air *gaulois* dont parle M. Joly de Blaisy, et qui ne l'abandonna qu'avec la vie (1). »

(1) On ne lira pas sans intérêt cette note naïve, extraite d'une *Chronique manuscrite de Flavigny* (tome I, fol. 16), conservée aux archives de la Côte-d'Or, et dans laquelle se retrouve le nom de Palliot :

« Nicolas de la Salle, prieur de Flavigny, vendit tous les gros livres du chœur manuscrits, dont on se servait auparavant qu'on eût introduit céans les livres imprimés, et toutes les légendes écrites en parchemin et vélin, dont il *chargea un âne* qu'il fit conduire à Dijon et qu'il vendit au sieur Palliot et autres libraires et relieurs,



Pierre Palliot était un patriarche, dans toute l'acception du mot. Voici la liste des enfants qu'il eut de Vivande Spirinx, extraite des registres des baptêmes de la paroisse Saint-Médard :

1. *Simon-Pierre*, baptisé le 7 août 1635 ;
2. *Michel-Dominique*, baptisé le 5 août 1636 ;
3. *Louvan*, baptisé le 8 septembre 1637. Il a pour parrain Louvan Gelyot ;
4. *Jeanne*, baptisée le 29 août 1638 ;
5. *Françoise*, baptisée le 10 août 1639 ;
6. *Pierre*, baptisé le 11 septembre 1640. Son parrain est Pierre Palliot, grand père, orfèvre à Paris ;
7. *Melchior*, baptisé le 12 octobre 1641 ;
8. *Barbe*, baptisée le 20 octobre 1642. Philibert Boulier, chanoine de la Sainte-Chapelle, et auteur de plusieurs ouvrages imprimés chez Palliot, tient cette enfant sur les fonds baptismaux, avec mademoiselle Barbe Blondeau, fille du receveur général pour le roi, en Bourgogne ;
9. *Jean*, baptisé le 28 décembre 1643 ;
10. *Charles*, baptisé le 9 janvier 1645 ;
11. *Anne*, baptisée le 13 mai 1646 ;
12. *Denis*, baptisé le 6 août 1647 ;
13. *Nicolas*, baptisé le 20 juillet 1649 ;
14. *Louise*, baptisée le 20 août 1650. Elle mourut le 3 octobre 1669.
15. *Michelle*, baptisée le 22 septembre 1651, épousa Louis Secard ;
16. *Laurence*, baptisée le 29 septembre 1653 ;

réservant seulement un cahier, dans lequel est écrit la vie de sainte Reine, alléguant que ces sortes de livres n'étaient plus nécessaires, puisque l'on imprime, et que d'ailleurs l'office divin est réglé d'une autre manière dans le bréviaire et missel réformé dans le Concile de Trente.

« Si tous les Abbés supérieurs de notre ordre en avaient fait de même dans nos monastères, le P. Mabillon ne nous aurait pas pu donner les actes des saints de l'ordre, si amples qu'il fait aujourd'hui. »



17. *Anne*, baptisée le 2 décembre 1654. Il est probable que l'enfant du même nom, baptisée en 1646, était décédée ;

18. *Claudine*, baptisée le 8 juin 1656.

La plupart des enfants de Palliot moururent jeunes. On trouve fréquemment sur les registres des décès de la paroisse Saint-Médard, cette mention : « Inhumé un enfant du sieur Palliot ; » des filles entrèrent au couvent, et enfin le Palliot qui était libraire en 1710 ne semble pas avoir eu d'enfants. Peu de temps après la mort du célèbre imprimeur, son innombrable famille avait donc disparu de Dijon.

Suivant l'ancienne coutume, Pierre Palliot célébra ses noces d'or : .

« Le cinquiesme aoust 1685, à quatre heures du matin, pardevant moy Estienne Arviset, trésorier de l'église collégiale de saint Estienne de Dijon, en ladicté église, se sont présentés honorable Pierre Palliot, marchand libraire-imprimeur et historiographe de Dijon et honeste Vivande Spirinx, sa femme, et quatre de leurs enfans, lesquels m'ont invité de dire messe pour remercier Dieu avec eux de ce qu'il y a cinquante ans qu'ils sont mariés ensemble et qu'ils ont vescu en parfaicte paix et union et demander à Dijon (sic) la continuation de ses graces le reste de leurs jours, ce que je certifie véritable. »

« Signé : Arviset, trésorier de Saint-Estienne (1). »

Nous avons cru devoir conserver le lapsus, *Dijon pour Dieu* ; il est plein d'ironie, si on le rapproche de la conversation que Palliot eut avec M. Joly de Blaisy, en 1684, et rapportée plus haut.

Enfin, voici les dernières lignes concernant le vieil imprimeur, et qui ferment cette vie si belle, si bien remplie :

« M. Pierre Palliot, âgé d'environ quatre-vingt-neuf ans,

(1) Registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Médard.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





*L'avocat des Ames du Purgatoire*, 1651, par le P. Claude Bonnyer, jésuite ;

*Cl. Barth. Morisoti epistolarum centuriæ duæ*, 1656, 2 vol. in-4° ;

*Des armes triomphantes de son Altesse Monseigneur le Duc d'Epéron*, par Bénigne Griguet, brochure très recherchée ;

*Iacobi, Ioannis, Andreæ, et Hygonis fratrum Gviioniorvm opera varia. Ex bibliotheca Philiberti de la Mare, senatoris divionensis*, 1658.

*Recherches et Mémoires servans à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun. Par feu M. Jean Mvnier, conseiller et avocat du Roy au Bailliage d'Autun, etc. A Diion, chez Philibert Chavance, Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jean, au petit Iesvs. MDCLX avec privilege.*

Voici cette marque du *Petit Jésus*, qui ne figure que sur quelques-uns des ouvrages imprimés par Chavance.



Chavance tirait aussi les gravures, et peut-être était-il graveur lui-même, comme Spirinx et Palliot. On lit dans les comptes de l'église Saint-Jean de Dijon pour l'année 1657 ;



« 40 fr. payés à P. Chavance, imprimeur, pour 40 images de Saint-Jehan, en taille-douce, fournies par le receveur à MM. les associés et autres personnes, à raison d'un sol. »

On remarquera la qualité d'*Imprimeur du Roy*, prise par Chavance, en 1660, qualité que Palliot prenait également et dès le temps de Guy-Anne Guyot. Cependant le nom de Chavance ne figure pas dans le *Mémoire pour Louis-Nicolas Frantin*, où se trouve l'historique de cet office.

Philibert Chavance mourut vers 1665. Sa veuve *Marie Bernard*, publia l'année suivante un recueil de poésies grecques et latines de Philippe Robert ; en 1678, un ouvrage latin de Claude Leroy, et en 1679 :

*Apologie du R. P. Honoré, supérieur des Missionnaires, contre les Médisans, par M. T. B. de Dijon.* (Antoine Thomas).

*L'Apologie* est le dernier livre sorti des presses de la veuve Chavance. Elle remit son imprimerie à Antoine Michard, et l'une de ses filles continua la librairie dans la maison paternelle, située place Saint-Jean, contre l'ancien hôtel de Beuvrand.

Il y avait aussi deux fils : *Claude* et *Philibert* Chavance. Le premier fut imprimeur à Lyon ; le second publia à Dijon même, en 1683, un *Traité des Excommunications* (1).

ANTOINE MICHARD, marchand mercier, demeurait en 1679 au coin de la rue du Grand-Bourg, près de la Porte-aux-Lions, au n° 2 de la rue actuelle du Bourg. Cette profession de mercier n'était pas si éloignée des choses de l'imprimerie qu'on pourrait le croire aujourd'hui ; les merciers vendaient presque tous des livres.

C'était d'ailleurs un grammairien. Papillon, dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, dit qu'il avait publié en 1676 :

(1) Muteau et Garnier. — *Galerie Bourguignonne.*



*L'Ortographie françoise, ou Méthode nouvelle pour rendre notre Langue facile aux enfans et aux étrangers qui cherchent sa véritable prononciation, etc.*

Antoine Michard prit pour enseigne: *A Saint-Jean l'Evangéliste*, et imprima, en 1682 :

*Remarciman dé brave Barôzay de Dijon fay par Gregore Gouy au gran Roa Lovy quaitoze.*

Il mourut le 31 octobre 1688, à 62 ans.

LA VEUVE ANTOINE MICHARD, née Nicole Daussy, en vertu du droit qu'avaient les veuves des Imprimeurs et Libraires de continuer le travail dans leurs imprimeries, et tenir leurs boutiques, imprima, sous son nom, à la fin de 1688: *Phelisor éclairai. Dialôgue de Rôbichon et Renadai*. En 1689, elle laissa les presses à son fils, qui venait d'épouser Claudine Roux, et continua le commerce de la mercerie et de la librairie. Elle était encore qualifiée libraire le 28 décembre 1706.

CLAUDE MICHARD s'établit place Saint-Etienne, près de la Sainte-Chapelle, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le théâtre. Il conserva l'enseigne de son père.

Sa spécialité semble avoir été l'impression des *Noëls* et des opuscules en patois bourguignon; cependant un des premiers livres sortis de ses presses est en français, et a pour titre :

*La Dévotion au Sacré Cœur de Notre Seigneur Iesus-Christ, 1689.*

Parmi les pièces patoises parues chez Claude Michard, on trouve :

*Le Borguignon contan, 1690 ; — Explication de l'énigme de Rhétorique sur la vendange, en rime bourguignonne, par Jean Gouin, vaigneron de Couchey, 1694 ; — Compliman ai son Altesse Sérénissime monseigneur le duc de Borbon sur son errivée ai Dijon, 1694 ; — Les Hairangou de Dijon*



ai son *Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc, 1697* ; — *Compliman dé vaigneron de Vougeot ai Monsieu l'Abé de Citéa lote moitre, su son procéai du fauteuil des Eta, et Remarciman dé moime au Roi su sai bonne jeustice, 1699* (1).

Un opuscule assez rare, également sorti des presses de Claude Michard, est intitulé :

*Discours sur l'établissement d'une Académie de belles-lettres dans la ville de Dijon, 1693.*

Et enfin :

*Poëta in rure cantilliaco a Duce Borbonia mulctatus, ob ejus laudes prætermittas. — Divione apud Claudium Michard, Typographum et Bibliopolam, sub Signo Sancti Joannis Evangelistæ, juxta Regam Capellam.*

Cette plaquette d'une grande rareté, se compose de quatre-vingt-un vers latins de Santeuil, et de leur traduction en cent quatre vers français par La Monnoie, sous ce titre : *Le poëte chastié et content*. Il est probable qu'elle était inconnue à Papillon, car il ne la cite pas dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

On retrouve la traduction du poëme de Santeuil en cent vingt-deux vers libres dans les *Œuvres choisies de feu Monsieur Jean de La Monnoie, de l'Académie françoise. La Haye, 1770* ; mais elle n'a rien de commun avec celle qui nous occupe, laquelle est en vers héroïques.

Claude Michard figurera encore parmi les imprimeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

JEAN RESSAYRE, fils de Jean Ressayre, notaire royal à Cahors, avait épousé, le 2 mars 1669, Catherine Chavance, fille de feu Philibert Chavance, marchand libraire et imprimeur à Dijon (2).

(1) Mignard. — *Histoire de l'Idiome Bourguignon*.

(2) Les registres de la paroisse Saint-Jean portent *François Ressayre* ; c'est une erreur. Il faut lire Jean Ressayre.



Actif, entreprenant, et voyant que Palliot, absorbé par ses études généalogiques, négligeait son imprimerie, il en établit une nouvelle grande rue Saint-Etienne, devant les Jésuites.

Tous les imprimeurs de Dijon avaient alors des enseignes religieuses : la veuve Chavance, *au Petit Jésus* ; Antoine III Grangier, à *Saint-Bernard* ; Pierre Palliot, à *la Reyne de paix* ; Claude Michard, à *Saint-Jean l'Évangéliste* ; Ressayre prit hardiment une enseigne païenne : *A la Minerve*.

Les Jésuites lui donnèrent leur clientèle, et bientôt son imprimerie fut la plus importante de Dijon.

Ressayre imprima :

*Lettre à M. P... sur le tableau de l'Enigme qui doit être expliquée par M. Morin fils, le 23 juillet 1673 à Dijon ;*

*Vie de Saint François d'Assise, 1676 ;*

*Eloge funèbre d'Erard du Châtelet, marquis de Til-Châtel, Bailly d'Auxois, prononcé à Semeur le 9 novembre 1684, — in-4°, 1685.*

Cet éloge, qui est du père Archange de Bourbon-Lancy, est de la plus grande rareté. Philibert de La Mare, dans ses mémoires manuscrits, dit que la famille du Châtelet en retira presque tous les exemplaires.

*Historicorum Burgundiæ conspectus. Ex bibliotheca Philiberti de La Mare, etc., 1689.*

*Histoire de l'église abbatiale et collégiale de Saint-Etienne de Dijon, 1696, et, en 1684, il commença la série des Almanachs dijonnais :*

*Prédictions astrologiques pour l'an bissextil mil six cent huitante-quatre, où l'on connoitra les changemens de l'air, le mouvement de la lune, etc., etc., par Ptolémée de Dijon.* Ce titre, déjà modifié en 1686, le fut encore en 1690. L'almanach s'intitule alors :

*La véritable connoissance des tems ou des saisons, etc., etc., par Ptolémée de Dijon.*

Ces prédictions n'étaient pas les premiers périodiques



imprimés à Dijon. Les registres de l'hôtel de ville, de 1657, contiennent une délibération très-curieuse, au sujet de permission et privilège donnés par M. le duc d'Épernon et Messieurs de la Chambre, à Toussaint Vitas, sieur de Pontormille. Il lui est permis de faire *imprimer* et débiter à Dijon des *gazettes* ordinaires et extraordinaires, qui devront être semblables à celles qui se vendent à Paris. Quand il voudra imprimer dans sa feuille un article local, Vitas prendra l'autorisation du maire ou celle de la Chambre de Ville; il sera enfin tenu de donner au maire un exemplaire de chaque gazette. Nous n'avons retrouvé aucune de ces feuilles volantes, et il nous est impossible de savoir le nom du maître qui les imprima.

Ressayre perdit sa femme, Catherine Chavance, le 4 juillet 1695. Elle avait 44 ans, et lui avait donné onze enfants. Le deuil de Ressayre ne fut pas long : le 6 septembre suivant, il épousait Jeanne-Claire de Chapet, de laquelle il eut encore sept à huit enfants.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il ne restait que trois imprimeurs à Dijon; c'est à savoir : Jean Grangier, Claude Michard, Jean Ressayre.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. Les imprimeurs et les libraires de Dijon avaient longtemps vécu sous l'autorité de la Chambre de Ville et sous celle du Parlement. Leur communauté n'avait rien d'officiel; ils s'assemblaient seulement pour discuter ensemble leurs intérêts.

Un arrêt du Conseil de la Chambre de Ville, de mars 1691, créant des syndics et adjoints aux communautés, celle des imprimeurs-libraires s'y conforma; elle élut ses officiers, et fit des emprunts pour soutenir ses intérêts.

La Chambre syndicale était située rue Maison-de-Ville (partie de la rue Jeannin); le registre de la communauté date du 11 janvier 1692. Le premier syndic élu en 1691, fut Antoine Farjot, libraire; l'adjoint, Jean Ressayre.



Bientôt l'autorité royale intervint. Une *Déclaration du Roi, pour le règlement des Imprimeurs et Libraires de Dijon*, qui n'était autre qu'un règlement général pour tout le royaume, fut publiée et enregistrée au Parlement de Dijon le 11 mars 1702. Elle fixait le nombre des imprimeurs à quatre pour la ville de Dijon, et portait expressément « que nul ne pourra être Imprimeur qu'il n'ait fait apprentissage pendant quatre années, et demeuré chez les maîtres pendant trois années en qualité de Compagnon ; qu'il ne soit congru en langue Latine et qu'il ne sache lire le Grec. »

La même déclaration fixait à deux au moins le nombre des presses de chaque imprimeur, et rendait obligatoire le dépôt à double exemplaire de tous les livres imprimés.

Un procès-verbal du 26 février 1701, donne l'état des trois imprimeries dijonnaises :

Jean Grangier a deux presses, dont une hors de service, et six fontes ; Claude Michard, deux presses en bon état et seize fontes ; Jean Ressayre, quatre presses, dont deux démontées, et neuf fontes.

Jean Grangier était très âgé, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il est qualifié, dans les registres du temps, le plus ancien imprimeur de Dijon.

Il travaillait fort peu, pour ne pas dire point. Son matériel était usé. Nous avons de lui une *Déclaration du Roy*, imprimée en 1703, qui l'établit d'une façon irréfutable. On peut encore s'en convaincre en voyant l'*Extrait des Registres de Parlement, du Lundi 4 Juin 1703*, concernant la fameuse *Histoire du Quillotisme ou de ce qui s'est passé à Dijon au sviet du quietisme, etc.* — A Zell, chez Henriette Hermille, à l'*Image du Bon Pasteur* ; livre attribué aux Jésuites par les uns ; à Hubert Mauparty, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Langres, si l'on en croit un Jésuite, le père Oudin. Mais la déclaration du père Oudin, faite après la mort de Mauparty, est trop intéressée





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



si l'on pouvoit faire de pareils libelles sans pécher gravement, répondit que cette voye de se deffendre estoit permise (1). »

Pour en revenir à Jean Grangier, il remit ses presses, vers 1703, à JEAN-BAPTISTE GRANGIER, son fils puîné, qui mourut bientôt sans avoir, à notre connaissance, laissé d'ouvrage à citer.

La VEUVE JEAN-BAPTISTE GRANGIER continua l'imprimerie et, en 1705, épousa GUILLAUME VIRET qui, atteint d'une maladie incurable, était déjà moribond. Viret fut reçu imprimeur le 12 septembre 1705, et mourut quelques mois après.

L'imprimerie de Claude Guyot allait être fermée à la suite de tous ces malheurs, quand il se présenta pour la racheter JEAN-BERTRAND AUGÉ, maître relieur, né à Toulouse le 22 juin 1649. Le marché eut lieu le 8 juillet 1706, et Augé s'installa rue Madeleine où, à l'imitation de Ressayre, il prit une enseigne toute païenne. C'était « la figure d'un Hercule armé de sa massue, au bas de laquelle est celle d'un idre ; sont aussy escripts ces mots : *Au vainqueur.* »

Cette enseigne, Augé s'en servit encore en guise de marque. On la retrouve, en effet, grossièrement gravée sur bois, en tête de quelques *factums*, seuls ouvrages qui soient sortis de ses presses.

Mais Augé comptait sans la déclaration de 1702, et sans le syndic Ressayre. Au nom de la communauté, ce dernier lui refusa le titre d'imprimeur, alléguant qu'il ne remplissait pas les conditions du programme, sachant à peine lire le français, et que, d'ailleurs, il n'avait acheté de la veuve Viret que « les ustencils d'une imprimerie imparfaicte. »

Augé en appela au Parlement, où deux fois on lui donna

(1) Bibliothèque de Dijon. — *Pièces manuscrites et imprimées relatives aux procédures faites contre quelques ecclésiastiques accusés de professer les erreurs du Quietisme en Bourgogne.*



gain de cause; Ressayre s'adressa au Conseil du Roi qui, par arrêt du 18 avril 1707, fit défense à Augé de se dire imprimeur ou libraire, « attendu qu'il n'est que relieur. »

Voilà donc le vieux Jean Grangier obligé encore une fois de reprendre ses presses et de les reprendre seul. En effet, son fils Léonor, qui avait concouru pour la quatrième place d'imprimeur laissée vacante par Cl. Michard, n'avait été autorisé qu'à la condition « qu'il auroit deux presses séparées de celles de son père, et des caractères. » Il ne put y arriver, et dut renoncer momentanément à la maîtrise.

Jean Grangier mourut le 30 octobre 1709, âgé de 75 ans.

LÉONOR OU LÉONARD GRANGIER, qui venait d'épouser Jeanne Gonier, fut reçu imprimeur à sa place le 29 mars 1710. Il se démit, en 1711, en faveur d'ETIENNE MICHARD, dont la réception eut lieu le 18 mars 1711.

Etienne Michard, né le 25 mai 1692 (1), laissa l'imprimerie rue Madeleine, où l'avait établie Augé, mais il reprit l'enseigne de son père Claude et de son grand-père Antoine : *A Saint Jean l'Evangeliste*.

Il n'avait d'ailleurs guère autre chose qu'un titre. De la vieille imprimerie Guyot, il ne restait rien. Cependant, il est présumable que c'est Etienne Michard qui imprima, pour son père, *l'Evairoman de la peste*, dont il sera parlé plus loin.

Quoi qu'il en soit, voici une lettre, adressée à l'Intendant de Bourgogne, qui montre à quel point cette imprimerie était tombée :

A Paris, le 22 octobre 1732.

« Vous avés raison, Monsieur, de penser que la place d'Imprimeur du défunt sieur Michard, est remplie de droit

(1) On trouve, sur les registres de Saint-Médard, un autre Etienne Michard, né le 15 août 1690, et fils aussi de Claude Michard et de Claudine Roux. Il est probable que ce premier-né n'ayant pas vécu, on a donné son prénom au second, comme cela se pratique encore en Bourgogne.



par Joseph Sirot, en exécution de l'arrêt du conseil qui lui a donné la survivance de la première place vacante, ainsi je crois qu'on a très bien fait de l'y recevoir.

« A l'égard du nommé Hucherot, il ne peut pas lever une nouvelle imprimerie sous le nom de la veuve de Michard ; *si lors de son décès il eust été encore imprimeur, et eust eu une imprimerie subsistante*, il est certain que sa veuve auroit le privilège de faire travailler cette imprimerie, dont elle se seroit trouvée en possession ; mais il ne lui reste plus de privilège, des que son mary n'avoit plus d'imprimerie.

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

« AUGÉARD. »

JOSEPH SIROT, né à Dijon le 23 janvier 1697, avait été reçu imprimeur le 23 mai 1723 ; mais ne pouvant avoir des presses de suite, faute d'une place vacante, il ouvrit une librairie le 20 juillet 1723, et attendit.

La mort d'Etienne Michard lui permit seulement de monter un atelier, le 8 octobre 1732.

C'est donc chez ses confrères que Sirot fit imprimer :

*Noëls nouveaux, françois et bourguignons, sur la naissance de N. S. J.-C.*, par Mlle Françoise Pascal, 1723 ;

*Relation de la Réjouissance faite à Dijon, dans la rue Vannerie, pour la naissance de Mgr le Dauphin, 1729.*

Mais des presses de Sirot sortirent :

*Testament de Messire Hector-Bernard Pouffier, 1736.*

*Supplément au Glossaire du Roman de la Rose, 1737, etc.*

L'imprimerie Sirot fut successivement établie place du Palais, rue de Condé, et enfin place Saint-Etienne, proche l'Evêché.

Sirot mourut en 1752.

LA VEUVE JOSEPH SIROT, née Marie-Michèle Esnaut, im-



prima le volume des *Tablettes historiques, topographiques et phisiques de Bourgogne pour l'année 1753*, de l'abbé Richard. Elle mourut le 10 janvier 1758.

JACQUES CAUSSE lui succéda le 4 juin 1753. Il était né à Dijon le 5 septembre 1725 et épousa le 3 juillet 1753, Michelle-Catherine Sirot, fille du capitaine de la brigade ambulante de Renève.

Le premier livre imprimé par Causse est :

*La Dévotion au trez saint sacrement de l'autel et à la sainte et miraculeuse Hostie de Dijon, 1753.*

Il continua les *Tablettes* de l'abbé Richard, qui dès 1755 parurent ornées d'un charmant frontispice de Saint-Aubin, gravé par Pessard ; imprima les mémoires de l'Académie, les ouvrages de Mille, de Courtépée, etc., etc.

On a encore de lui :

*Eloge historique de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, précepteur du Dauphin, par M. Talbert, 1773.*

Causse ambitionna comme tant d'autres le titre lucratif d'imprimeur du Roi à Dijon, dont Frantin venait d'être pourvu par la démission de la veuve Desaint, en 1768 ; mais il avait affaire à forte partie.

Un procès s'engagea ; des mémoires furent publiés, et nous lisons dans les *Observations pour Louis-Nicolas Frantin, imprimeur du Roi à Dijon, sur le Mémoire du sieur Causse, imprimeur en la même ville* :

« Frantin auroit-il jamais soupçonné que le sieur Causse eût osé lui faire le reproche de n'avoir point les qualités nécessaires pour exercer la profession d'imprimeur ? lui qui n'a pas les premières notions de la langue latine, dont la connoissance est expressément requise par les Règlements de l'imprimerie ; lui qui a eu plusieurs fois recours à Frantin pour lui corriger des épreuves où il se trouvoit malheureusement du latin que le sieur Causse n'entend pas ; lui



qui contrevient si formellement aux Règlements qu'il invoque, en répandant dans le public un mémoire *imprimé*, sans qu'il soit signé d'un avocat ou d'un procureur. »

Il serait intéressant de savoir ce que Causse répondit ; dans tous les cas, il perdit son procès, et ne fut jamais imprimeur du Roi à Dijon.

La communauté des libraires et imprimeurs dijonnais se composait en 1774, de sept membres : Defay père, Causse, Frantin, Hucherot, Capel, Defay fils, et la veuve Lagarde. Le 10 décembre 1778, elle nomma Causse syndic et Defay fils adjoint.

Jacques Causse mourut place Saint-Etienne, 7, le 28 mars 1802 (7 germinal an X.)

PIERRE CAUSSE, né à Dijon, le 11 janvier 1761, avait repris les presses de son père dès 1788. Avec Defay et avec la veuve Defay, il imprima presque toutes les brochures locales sur la révolution. Quelques-unes sont devenues rares ; toutes se distinguent par le bon goût, la correction, la beauté de l'impression. Voici les plus curieuses :

*Journal de ce qui s'est passé à Dijon à l'occasion de la Rentrée du Parlement. A Kell, de l'imprimerie des Baskerville, 1799 (sic).*

Ce journal est de Landes ; il a été imprimé en 1789.

*Recueil de pièces intéressantes, pour dévoiler les mauvaises manœuvres de l'Aristocratie, lors de la formation de la Municipalité de \*\*\* , 1790 ;*

*Hymne à la liberté, par Vaudrey, citoyen de Spoy, 1790 ;*

*Pastorales dédiées à la Nation, par M. Chaisneau, curé de Plombières près Dijon, 1791 ;*

*Discours prononcé au Temple de l'Etre suprême, le 30 floréal an II<sup>e</sup> par J.-Bap.-Guil. Gevigney ;*

*Couplets que le sans-culotte Massé, citoyen de Strasbourg, chantoit pendant sa détention au château de Dijon, etc. ;*



*Adresse à la Convention, votée par les six sections de Dijon, et par les autorités constituées séantes en cette commune, an III.*

Causse signa jusqu'en 1790 : Causse fils ; à partir de cette époque, il signe P. Causse. C'est notre meilleur typographe. Outre ses *Constitutions françoises*, petit format et in-4°, publiées en 1791 et 1792 (celle in-4° fut tirée à 200 exemplaires seulement (1), il imprima encore une édition estimée des *Fables de La Fontaine*, 1793 ; un magnifique *Télémaque*, 1795 ; la *Conjuration des Espagnols contre Venise*, et la *Conjuration des Gracques*, de Saint-Réal (2) ; les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, de Fontenelle, dont un exemplaire sur vélin est passé de la bibliothèque Cigongne dans celle du duc d'Aumale, etc.

Le 6 septembre 1794, Causse avait racheté, de M. Fromme, de Cîteaux, le château de Vantoux et quelques-unes de ses dépendances ; il s'y retira en 1795, après avoir remis son imprimerie à Moroge. Nommé conseiller général par arrêté du premier Consul, du 16 floréal an X (6 mai 1802), il siégea jusqu'en 1806... A-t-il commis de ces excès de zèle qui laissent chez ceux qui en sont victimes des haines inoubliables ? Nous ne le pensons pas. Cependant, au mois

(1) Un exemplaire de cette *Constitution*, relié, dit-on, en peau humaine, atteint le prix de 750 francs dans une vente à Paris.

M. H. Chevreul possède l'exemplaire in-8°, relié en maroquin rouge, qui fut offert à Louis XVI par Causse.

(2) M. F. Rabut, professeur d'histoire au Lycée de Dijon et l'un des auteurs de : *L'Imprimerie, les Imprimeurs et les Libraires en Savoie, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, nous communique la note suivante, imprimée à la suite de : *Conjuration des Espagnols contre Venise, et Conjuration des Gracques*. — Paris, Ant.-Aug. Renouard, 1803 :

« Il y a six ans j'ai fait de ces deux ouvrages une édition de format petit in-fol., sur très beau papier vélin, et tirée seulement à 65 exemplaires, tous numérotés, dont il ne me reste plus que quelques-uns : c'est le dernier livre sorti des presses de Pierre Causse de Dijon, qui en a fait un chef-d'œuvre, et qui fait vivement regretter qu'il n'ait pas jugé à propos de continuer sa carrière typographique, dans laquelle il aurait indubitablement égalé les plus habiles. »



d'août 1815, alors que la garde-nationale de Dijon, commandée par le général Liger-Belair, arrêtait les citoyens désignés par des dénonciateurs puissants, Causse dut s'échapper furtivement de Vantoux et fuir à pied dans les bois afin de ne pas être incarcéré.

Il se retira d'abord à Recey-sur-Ource, et peu après à Paris. Les arrestations politiques continuant dans la Côte-d'Or, Causse vendit son château de Vantoux le 9 avril 1816, à M. le baron Jobard du Mesnil, moyennant une rente viagère de 9,500 francs sur sa tête et sur celle de sa femme, née Catherine Belin. Il mourut à Paris en avril 1834.

JEAN-PIERRE MOROGE s'établit rue du Faucon. Il avait épousé Jeanne-Françoise Bailly, de Vesoul. On le qualifie négociant, dans l'acte de naissance d'une fille, du 9 nivôse an IV (30 décembre 1795).

Moroge continua les traditions de Causse et imprima pour la librairie Renouard, des ouvrages de Saint-Evremont et de l'abbé de Vertot, remarquables par leur belle exécution.

Après 1796, on n'entend plus parler de Moroge à Dijon. Nous croyons qu'il a quitté cette ville, et que son matériel fut vendu. Il se pourrait même qu'une partie en eût été rachetée par JEAN-BAPTISTE BERTHAUX-PETITOT, que l'on trouve, en 1803, dans l'ancienne habitation des Causse sans que nous ayons pu préciser l'origine de son atelier.

Nous ne connaissons de Berthaux que deux journaux éphémères :

*Correspondance de littérature, de jurisprudence, de commerce et de politique pour le département de la Côte-d'Or, 1803*, qui eut trois numéros, et *Journal littéraire de Dijon, 1803-1804*, supprimé par le préfet Guiraudet, après une existence de vingt-cinq jours, pour avoir publié une lettre sur les ânes de Beaune.

L'imprimerie dut survivre de bien peu au journal.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





L'imprimerie fondée par Claude Chavance vers 1630, finit donc le 7 janvier 1704.

JEAN RESSAYRE. — C'était le plus fort imprimeur-libraire de Dijon. Parmi les livres sortis de ses presses dans le xviii<sup>e</sup> siècle, on remarque :

*Noei tô nôvéa, compozai an lai ruë de lai Roulôte.*

*Ansanne lé noéi compozai ci-devan an lai ruë du Tillô. Le tô du moime auteu. 1701.*

*Cérémonial pour la vêtüre des religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Tart, ordre de Cîteaux. 1705.*

Livre presque introuvable, il offre cette particularité que, dans tous les exemplaires connus, le bas de la page 88 est coupé au milieu de la phrase suivante :

« Cette oraison finie, la mère Abesse jettera de l'eau bénite sur la Religieuse décédée, et aussi toutes les Religieuses ; après on se retirera.... (ici la coupure.)

*Journal des saints de l'ordre de Cîteaux pour estre honoré chaque jour dans l'Abaye de Notre-Dame de Tart, première maison de filles de cet ordre sacré. 1706.*

*Lettres en forme de dissertation sur l'ancienneté de la ville d'Autun, et sur l'origine de celle de Dijon, 1710.*

Cet ouvrage de M. François Baudot, est très rare. Il n'en aurait été tiré que trente exemplaires, au dire d'un descen-

« Préservatif dont on se sert utilement contre la Peste en Savoye.

• « Vinaigre des Quatre-Voleurs, excellent Préservatif contre la Peste et contre toutes sortes de fièvres malignes.

« Elixir composé à Surate contre la Peste, les Fièvres malignes et Pourpréses. »

Plus une notice de dix lignes sur Surate.

On lit dans le *Catalogue des livres composant la bibliothèque linguistique de M. le marquis de la Ferté-Sénéctère, 1873.*

*Dialogue dé deu Brisak, présentai ai Monseigneur le duc de Bregogne, ai son errivée ai Dijon, le 20 septembre 1703. Dijon, Cl. Michar, 1703, in-12 de 10 pages.*

« Pièce de toute rareté, — dit ce catalogue. Ch. Nodier, dont c'est l'exemplaire, prétend qu'on n'en connaît pas un second en Bourgogne. »

Le *Dialogue dé deu Brisak* a été vendu 60 francs.



dant de l'auteur, et d'après une note datée de 1789, que nous possédons (1).

J. Ressayre imprima encore beaucoup de *factums* et d'opuscules. Ils ne portent souvent d'autre souscription que celle-ci : *A Dijon, chez l'imprimeur du Roy*. Cela suffirait sans doute pour les attribuer à notre imprimeur qui ne manquait jamais l'occasion de se qualifier *seul* imprimeur du roi ; mais on le reconnaît d'une manière certaine à des bois assez grossièrement gravés, avec les initiales I. R.

CLAUDE-MARIE RESSAYRE succéda à son père vers 1720. Il était comme lui, imprimeur du roi. Cette qualité n'était pas un vain titre : suivant état certifié, les impressions faites pour le compte du roi, pendant les six derniers mois de 1723, se sont élevées à 2,301 liv.

Parmi les arrêts du Parlement sortis des presses de Cl.-M. Ressayre, il en est un fort curieux et fort rare, qui a pour titre :

*Arrêt du Parlement qui déclare abusive, et comme telle, casse, révoque et annule l'Ordonnance de Monsieur l'Evêque de Langres qui défend aux Ecclésiastiques de Dijon, de monter en personne la garde des Portes de ladite Ville de Dijon.*

*Du mardi 30 Décembre 1721, du matin.*

Il y a encore aujourd'hui des Ressayre, imprimeurs à Poitiers et à Paris, qui pourraient bien descendre de nos maîtres dijonnais.

PHILIPPE MARTERET, imprimeur à Châtillon-sur-Seine, reprit les presses de Ressayre le 14 novembre 1735, et s'établit place du Palais.

Il imprima plusieurs bons ouvrages, entre autres :

(1) Voir aussi Peignot : *Répertoires de bibliographies spéciales, curieuses et instructives*, page 13.



*Eloge historique de Monsieur Papillon, chanoine de la chapelle au Riche de Dijon, 1738 ;*

*Noëls choisis, tant anciens que nouveaux, 1740 ;*

C'est un recueil très rare, et dont nous ne connaissons qu'un exemplaire, dans la collection de M. Brun, de Dijon.

*Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, 1742 ;*

*Eloges de quelques auteurs français, 1742.*

Philippe Marteret mourut le 16 décembre 1743, laissant de Catherine Moreau, une fille déjà mariée. Il n'avait ni enseigne, ni marque.

LOUIS HUCHEROT, fils de Claude Hucherot, notaire royal à Dijon, et né le 23 février 1706, épousa Marie Marteret. A la mort de son beau-père, il se fit imprimeur-libraire, et fut nommé le 18 mars 1744. Depuis dix ans, il gérât les affaires de Madame de Bérulle.

L'enseigne de Hucherot était : *A l'Immortalité*. Il l'avait empruntée aux Coignard, les célèbres imprimeurs et libraires parisiens.

Par Edit du mois de février 1760, Louis XV avait établi un troisième vingtième et une double capitation, pour subvenir aux frais de la guerre de *sept ans*. Le Parlement de Bourgogne refusa d'enregistrer cet Edit. Le secrétaire en chef des Elus de la Province, Jacques Varenne, d'accord avec les Ministres, fit contracter en secret un abonnement sur ce vingtième. Par cette transaction, le vote de l'impôt échappait au Parlement et rentrait dans la main des Etats de Bourgogne.

Le Parlement prit feu. Varenne publia son fameux *Mémoire pour les Elus-Généraux des Etats du duché de Bourgogne*, — sans nom d'imprimeur, — que le Parlement fit lacérer et brûler par la main du bourreau, sur le perron du Palais de Justice, le 7 juin 1762.

Mais avant cette exécution, on avait déjà cherché à ven-



ger le Parlement. Il avait été lancé dans le public une brochure anonyme, ayant pour titre : *Le Parlement outragé*, « ouvrage plein de violence, où nul affront n'était épargné à ses nouveaux adversaires, » lequel fut dénoncé à Varenne par Boileau, frère du général de ce nom, comme ayant été imprimé à Dijon chez Hucherot (1). Varenne en rendit compte au chancelier et le 29 janvier 1762, « le sieur Hucherot fut enlevé par ordre de la Cour porté par un huissier de la chaîne, accompagné d'un inspecteur d'imprimerie et de quatre cavaliers de la maréchaussée. On saisit tous ses papiers et ses caractères, on le mit dans une voiture à six chevaux de poste et on le conduisit, à ce qu'on croit, à la Bastille. Il est accusé d'avoir imprimé le libelle contre M. Varenne. La Cour a pris cette affaire avec tant de chaleur, qu'elle a fait fouiller chez M. de Chevigny, qui s'est trouvé à Paris, et on a décacheté au bureau de la poste, plusieurs lettres adressées à Madame sa femme. »

« Ce coup d'autorité est un grand affront pour le Parlement qui s'est mal gouverné dans cette affaire, et a poursuivi trop mollement la punition de ce crime (2). »

Hucherot était bien à la Bastille. « On apprit (le 28 février 1762) par une lettre de M. Varenne que ses fils publièrent, qu'au premier interrogatoire, Hucherot menacé de la question, avait tout découvert et avait nommé des personnes dont *ils cachent les noms*. »

« Les soupçons furent longtemps sur M. de Chevigny et sur les présidents de Lantenay et de Layer, — continue le *Mercur*; ensuite ils tournèrent sur MM. Courtois de Quincey, Joly de Bévy et Guenichot. Enfin, le 3 mars, M. Joly de Bévy donna sa déclaration qu'il était seul auteur du libelle ; il envoya en même temps au Roi la démission pure

(1) Delacuisine. — *Le Parlement de Bourgogne*.

(2) *Mercur dijonnaise*, mss. de la bibliothèque publique de Dijon.



et simple de sa charge. *On prétend que le tout avait été concerté avec le premier président.* »

Ces révélations du *Mercure dijonnais* précipitent M. de Bévy du piédestal sur lequel l'avait placé l'auteur du *Président de Brosses*, à propos de l'incident Varenne (1).

Louis Hucherot sortit de la Bastille le 19 mars 1762 ; il mourut rue Chapelotte, le 3 juin 1791.

Ses fleurons étaient les mêmes que ceux de J.-B. Coignard, imprimeur-libraire à Paris, mais ils portaient en plus les initiales : I. D. Quant aux cartouches, ils étaient signés, comme ceux de Coignard : *P. L. s. in. et. f.*

JEAN-BAPTISTE HUCHEROT remplaça son père, le 2 décembre 1771, et signa : Hucherot fils. La communauté des imprimeurs-libraires le choisit pour adjoint au syndic, le 31 août 1774.

Nous ne connaissons de Hucherot fils que des factums et un petit livre de dévotion intitulé : *La Sainte Confrairie ou confédération d'amour de Notre-Dame auxiliatrice*, in-12, 1773, orné d'une curieuse gravure sur acier de Notre-Dame d'Etang, près de Dijon.

De son mariage avec Marie-Catherine Nyault, Hucherot eut un fils qui devint conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes de Bourgogne, en 1782.

JEAN-BAPTISTE CAPEL, fils d'un chapelier, naquit à Dijon, le 25 septembre 1729, professa au collège des Godrans, puis, lors du renvoi des Jésuites, le 11 juillet 1763, quitta la soutane et réussit à conserver sa chaire.

Le 10 avril 1769, il épousa une des filles de Defay, âgée de seize ans, et se fit recevoir libraire (11 juin 1769). Ce fut lui qui édita en 1770 : *Œnologie ou discours sur la meilleure méthode de faire le vin et de cultiver la vigne.*

(1) Th. Foisset. — *Le président de Brosses*, p. 212 et 213.



Sa librairie ne l'empêchait pas de tenir sa chaire au collège. En 1772, la communauté des imprimeurs et libraires lui délivra un certificat « constatant qu'elle le voyait sans jalousie exercer concurremment le commerce de la librairie avec la classe de rhétorique (1). »

Après avoir travaillé comme typographe chez son beau-père et chez Knapen à Paris, Capel fut reçu imprimeur à la place de Hucherot fils, le 21 décembre 1778.

Ses ateliers étaient situés place Saint-Georges. Il imprima le *Journal de la Bourgogne* avant la Révolution et les brochures politico-religieuses de 1789 à 1800.

Capel mourut le 24 avril 1803.

**VEUVE CAPEL ET FILS.** — L'imprimerie existait encore sous cette raison sociale en 1805 ; elle fut fermée peu après.

**CLAUDE-FRANÇOIS CAPEL FILS**, né le 6 janvier 1777, mourut le 29 octobre 1842. Il avait été marié : 1<sup>o</sup> à Barbe Frochot ; 2<sup>o</sup> à Bernarde Leroux.

**ANTOINE I DE FAY**, fils d'un tailleur de Gevrey, après un apprentissage de quatre ans chez Claude Michard, travailla en qualité de compagnon à Paris. La destruction de l'imprimerie Michard ayant réduit à deux les imprimeurs Dijonnais, il vient s'établir à Dijon et fut reçu maître le 26 septembre 1705, attendu, dit le rapport, « qu'il n'y a que les sieurs Grangier et Ressayre qui soient à vray dire en estat de travailler, le sieur Michard ayant esté incendié, et travaillant chez le sieur Viret. »

De Fay ouvrit ses ateliers place du Palais, et, désireux de bien faire, procéda lentement à son installation. En 1708, il n'imprimait pas encore. Un des premiers ouvrages sortis

(1) Registre de la communauté des Imprimeurs-Libraires de Dijon, mss. de la bibliothèque publique.



de ses presses est certainement le *Compliman de lai populaire ai lai serenissime Altesse de Monseigneur le Duc, 1709*. Il avait pris pour devisé : *A la bonne foi* ; son emblème était deux mains enlacées.

Parmi les nombreuses impressions faites par Antoine I de Fay, il faut citer :

*Oraison Funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Monseigneur Louis Dauphin, prononcée dans l'église de la Sainte-Chapelle de Dijon, le 8 août 1711, par M. Mathieu, Prêtre Mépartiste de l'église paroissiale Saint-Pierre de la même ville. — 1711 ;*

*Noëls nouveaux, françois et bourguignons, 1712 ;*

*Poésies diverses de M<sup>me</sup> de Saintonge, 2<sup>e</sup> édition, 1714.*

*Virgille virai en Borquignon (1), dont les deux premiers livres complets, et paginés séparément, parurent en 1718 et 1719 ; le troisième commencé en 1720, s'arrête à la page 24 ; La Coutume du Duché de Bourgogne, 1717 ; la Continuation de l'histoire du Parlement de Bourgogne depuis l'année 1649 jusqu'en 1733, de F. Petitot, livre rare et estimé ; la Généalogie de la famille de Clugny, 1736 ; et enfin, ce qui suffirait à le classer parmi les meilleurs imprimeurs Dijonnais, l' Histoire générale et particulière de Bourgogne de Dom Plancher.*

Vers 1725, de Fay transporta son imprimerie rue Portelle, aujourd'hui rue Amiral-Roussin, dans une maison qu'il avait fait construire, et sur la porte de laquelle on lisait son enseigne : *A la bonne foi*, sculptée sur pierre (2). Les mains enlacées se voient encore sur un des balcons.

Sur quelques livres de De Fay, et particulièrement sur le

(1) Ce livret est excessivement rare... Le hasard seul a permis qu'il s'en conservât cinq ou six exemplaires qui ont été retrouvés dernièrement dans un fond de magasin à Dijon... (Note imprimée à la suite de notre exemplaire, avec un fragment du quatrième livre)

(2) Voir *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, tome V, p. IX.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



*de Dijon, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin, 1782; Recueil des Édits, Déclarations, Lettres patentes, etc. 1784, ouvrage considérable imprimé par ordre des Elus-Généraux; Mémoire sur la chirurgie, par Leroux, 1790; une « sèteime édicion » des Noëls Bourguignons, 1791, et une foule d'opuscules sur la Révolution.*

Defay avait une certaine originalité de caractère dont ses livres eux-mêmes portent les traces. Jusqu'à l'abolition des titres de noblesse, il avait signé Defay, comme son père; mais quand la particule devint dangereuse, il signa : de Fay. On peut voir à ce sujet les *Noei Borguignon, 1791*. Cependant, ce n'était là que le petit côté de son originalité. Il avait encore des prétentions à connaître l'avenir. Or, pour y arriver, il fallait se pendre dans de certaines conditions. Defay n'hésita pas.

Chez lui, tout étant réglé, il calcula que le 3 juillet 1793, on devait faire le pain. Suivant un ordre auquel elle n'avait jamais failli, sa domestique montait prendre la farine au grenier à une heure précise, et Defay comptait sur elle pour couper la corde. A une heure moins une minute, il se pendit donc; mais retenue par on ne sait quelle circonstance imprévue, la domestique n'arriva pas et quand enfin elle entra dans le grenier, elle y trouva son maître accroché à un chevron, tout nu, sauf un bas à la jambe gauche, ayant devant lui un miroir et sa montre. Il avait cessé de vivre.

LA VEUVE DEFAY, née Élisabeth Violle, tint l'imprimerie et la librairie ouvertes. La plupart des journaux de l'époque: les *Affiches de Dijon, le Nécessaire, l'Original, la Glaneuse*, étaient imprimés par elle.

Le 19 juin 1794, elle maria sa fille Anne à Antoine Bernard, imprimeur à Beaune, qui prit la direction de son atelier typographique.

BERNARD-DEFAY succéda à sa belle-mère en 1800, et imprima jusqu'au 27 juillet 1820, date de sa mort.



Il donna, en 1801, l'*Almanach du département de la Côte-d'Or*, qui, sous divers titres, a été continué par ses successeurs jusqu'à nos jours. C'est dans cet almanach que X. Girault publia :

*Les Monumens des Arts existans à Dijon, 1818 ;*

*Entrée solennelle de la Reine Éléonore à Dijon, en janvier 1530. — 1819, dont les tirages à part, parfaitement exécutés, sont de toute rareté.*

On a encore de Bernard-Defay :

*Les erreurs chimiques, infidélités historiques, et vices de raisonnement de Jean-Baptiste Mollerat, le tout mis en lumière par les vinaigriers de la ville de Dijon ;*

*Ou Examen de l'origine, de la fabrication, des qualités de l'acide que ledit sieur retire du bois, et qu'il voudrait vendre sous le nom de vinaigre, 1808.*

La veuve Bernard-Defay continua jusqu'au 20 janvier 1821. *Chansons et vers sur les principaux événements qui ont eu lieu en France depuis le retour de la famille royale en 1814, jusques et y compris le baptême de M<sup>sr</sup> le duc de Bordeaux en 1821, par L. Maulbon-Darbaumont, Dijonnais. — Dijon, Bernard-Defay, 1821, in-4° ; tel est le titre du dernier livre sorti des presses de la maison Defay.*

JEAN-NICOLAS-ALEXANDRE DOUILLIER, né à Rosey (Haute-Saône), le 23 avril 1780, reprit l'imprimerie Defay, le 29 janvier 1821. Il s'associa M. Popelain et imprima : *Arrêts notables rendus par la cour royale de Dijon relativement aux créances sur les émigrés, 1821. — Douillier et C<sup>ie</sup> imprimeurs.*

Seul en nom à partir de 1822, Douillier qui était un excellent typographe, et avait été contre-maître dans l'imprimerie Rusand, à Lyon, adjoignit à son atelier la librairie, la lithographie et la clicherie. Le 1<sup>er</sup> juin 1828, il quitta la maison des de Fay et transporta ses presses rue des



Champs, n° 39, « maison ci-devant occupée par les messageries royales. »

C'est là que furent imprimés les premiers volumes des *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, et ces livres de liturgie qui étaient réputés dans tous les diocèses de France.

Douillier remit ses presses en 1856, et se retira dans son village natal, où il mourut le 27 mai 1862. Il avait été secondé par M. Sarrazin, un correcteur hors ligne, plein de savoir, de zèle, et à qui revient, en grande partie, le mérite des éditions données par les maisons Douillier et Peutet-Pommey.

PEUTET-POMMEY, né à Roanne (Loire), le 3 septembre 1830, reprit l'imprimerie Douillier le 19 juin 1856.

Il donna, cette année même : *Lettre à M. Rossignol sur la situation des Mandubiens* ; en 1857 : *La divine comédie de Dante Alighieri (Enfer, — Purgatoire, — Paradis) traduite en vers français par J.-A. de Mongis* ; en 1858 : *Œuvres de M. Charles Brifaut de l'Académie française, publiées par M. Rives, ancien conseiller d'État, doyen des conseillers à la Cour de Cassation, et M. A. Bignan. — Paris, Prosper Diard, 6 volumes in-8°* ; œuvres bien oubliées aujourd'hui, et dont la prudence fit retrancher tout le sel, c'est-à-dire les satires politiques contre Napoléon I<sup>er</sup> et Napoléon III, et, enfin, en 1860, le tome V des *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*.

BERNAUDAT, né à Attricourt (Haute-Saône) et receveur de la Caisse d'Épargne de Vitry-le-Français, succéda à Peutet-Pommey en 1864, et donna le tome VI des *Mémoires de la Commission des Antiquités*.

PEUTET-POMMEY reprit ses presses en 1865. En 1867, il les remit à

PIERRE-JOSEPH MARCHAND qui, à l'heure présente, soutient dignement la vieille réputation des de Fay et des Douillier.



En 1869, l'imprimerie fut transférée rue Bassano, 12.

*L'Enseignement paroissial*, 1868, 5 vol.; les *Universités de Franche-Comté*, 1870; *l'Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, 1873; *l'Histoire d'Is-sur-Tille* (tirage à 161 exemplaires, dont 6 sur papier vergé), sont des livres remarquables par le choix des caractères, la netteté de l'impression, l'heureuse disposition des frontispices, la sévérité de la correction.

Il serait injuste de passer sous silence la première édition des *Imprimeurs dijonnais*, dont M. J. Marchand a su faire une plaquette d'amateurs.

Depuis 1873, les ouvrages sortis des presses de M. J. Marchand sont complétés par une marque très curieuse, qui rappelle à la fois l'origine de son imprimerie et l'origine de son nom.



M. Marchand est né à Demigny (Saône-et-Loire), le 31 octobre 1835.

ARNAULT-JEAN-BAPTISTE AUGÉ était fils de Jean-Bertrand Augé, imprimeur en 1706 et 1707. Pendant la lutte soutenue par son père; il travaillait à Avallon. Après l'arrêt, il revint à Dijon dans l'espoir de prendre, pour son compte, les presses paternelles.

Comme on l'a vu, il n'y put réussir.



Cependant, la quatrième place étant vacante, Augé concourut pour l'obtenir et fut reçu le 4 septembre 1711.

Il s'établit fièrement en face de Jean Ressayre, place du Collège, et prit pour enseigne : *A la Bible sacrée.*



Parmi les ouvrages sortis de ses presses, on peut citer :  
*A Monseigneur Bouhier, nommé premier évêque de Dijon, ode par Le Blanc, 1726 ;*

*Poème par M. L. B. C. sur l'histoire des gens de lettres de Bourgogne, etc., 1726 ;*

*Relation des réjouissances faites à Dijon pour la naissance de Monseigneur le Dauphin. En patois Bourguignon, 1730 ;*

*Arrests notables du Parlement de Dijon, recueillis par M. François Perrier, substitut de M. le Procureur Général, avec observations sur chaque question, par Guillaume Raviot, écuyer, avocat au Parlement et Conseil des États de Bourgogne, 2 vol. in-fº, 1735, avec un beau portrait de Raviot, gravé par Antoine, d'après Revel.*

Cet ouvrage fut cause d'un procès scandaleux entre Raviot et Augé. S'autorisant de Molière, Raviot se pose



en *auteur malgré lui*, dans un *Mémoire* imprimé chez de Fay. Le pauvre imprimeur y est traité avec un mépris dont on a peine à se rendre compte aujourd'hui, et qu'il n'est pas indifférent de connaître. Nous extrayons quelques passages de ce *Mémoire* :

« Le sieur Raviot peut dire, sans en tirer vanité, qu'il a été l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'établissement d'Augé et de sa femme, et qui ont jetté les fondements de leur fortune ; elle est considérable par rapport à leur condition et à celle de leurs pères et mères, dont ils n'ont jamais tiré un sol. Augé, néanmoins, s'est vanté, et il l'a dit au sieur Raviot, que la valeur de ses effets montoit à plus de 50,000 livres, et qu'il donneroit, argent comptant, 10,000 livres à chacune de ses filles. C'est avoir beaucoup gagné à imprimer des almanachs et des livres de classes.

» Il faut donc que la pratique du Palais l'ait enrichi ; les seuls mémoires qui furent faits dans la cause des Curés de Chalon, plaidée en 1714, lui procurèrent plus de 2,000 livres...

» Augé et sa femme devoient conserver pour le sieur Raviot, leur bienfaiteur, une éternelle reconnoissance ; mais les gens de leur sorte ne s'en piquent pas...

» En 1725, Augé, qui a la fureur d'imprimer et qui sent que c'est un art à devenir bientôt riche, proposa au sieur Raviot de donner une édition des Arrêts recueillis par M<sup>c</sup> François Perrier, habile avocat de ce Parlement, et d'y joindre des Observations qui pourroient ornér l'ouvrage et le rendre plus utile au Public.

» Le sieur Raviot qui n'aime point se donner en spectacle, résista longtemps aux empressements d'Augé ; et comme il comprenoît les conséquences de cette entreprise pour l'Imprimeur, qu'il crut être de son honneur de ne point ruiner, il en fit distribuer les premiers essais dans le Public pour pressentir son goût...



» Le sieur Raviot travailla dans ses momens de loisir, c'est-à-dire pendant les grandes vacations; mais les feuilles furent saisies en 1727 par ordre de M. le garde des sceaux : ce fut la faute et l'imprudence d'Augé, qui n'avait point eu la précaution d'obtenir un Privilége.

» Cet événement arrêta et l'impression et la composition ; le sieur Raviot s'y intéressa... et enfin il obtint mainlevée pour Augé, à condition qu'il y auroit deux Réviseurs qui furent choisis et nommés parmi ceux que le sieur Raviot indiqua...

» Le sieur Raviot consentit donc de continuer son travail pendant les vacations de 1728...

» Augé qui, tout borné qu'il est, ne l'est nullement sur son profit, prévint qu'il devoit des exemplaires à son Auteur, et rien n'est plus juste, ni plus dans l'ordre des bienséances, qu'un Auteur recueille du moins une partie des fruits de son ouvrage : c'est son champ, c'est lui qui fournit la semence, l'Imprimeur ne fait que labourer et que planter. Le maître de l'héritage a le tiers des fruits : l'Auteur n'en a pas tant. Pourquoi cela ? parce qu'il est payé par l'honneur, et ce qui revient d'honneur à l'Auteur, demeure en argent à l'Imprimeur qui ne travaille que pour le gain. Mais enfin on donne à l'Auteur un certain nombre d'exemplaires pour en faire ses libéralités, et c'est là ce qu'Augé voulait éviter.

» Il supplia donc le sieur Raviot de convertir en argent cette obligation de fournir certain nombre d'exemplaires qui est ordinairement de deux cens. Le sieur Raviot destine tout ce qui lui peut revenir d'utile à des emplois qui ne sont point prophanes : il consentit au désir d'Augé qui lui offrit 2,000 livres : mais quand et comment payables ? 1,000 livres une année après l'impression, et le surplus l'année ensuite. Dix années de travail pouvoient bien mériter une récompense aussi légère...





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Augé avait eu de Claude Bellemontre plusieurs filles, parmi lesquelles Jeanne, qu'il maria à Pierre de Saint, fils d'imprimeur, né à Mâcon, le 3 novembre 1701, et à qui il céda son imprimerie, le 6 novembre 1743 (1).

PIERRE DE SAINT conserva l'enseigne et la marque de son beau-père et donna, en 1744, les *Ordonnances synodales du Diocèse de Dijon* ; puis, en 1749 : *Nouveaux réglemens de la Cour, ou supplément au Recueil des Réglemens imprimé en 1737*.

Il mourut subitement le 30 novembre 1754.

LA VEUVE DE PIERRE DE SAINT, imprimeur du Roi et de Monseigneur l'Évêque, édita en 1754 :

*Recueil d'arrets de la Cour de Parlement, de délibérations de Police de la ville et commune de Dijon*.

En 1757 :

*Dispute des bergers devant Apollon. Pastorale héroïque, mêlée de chant et de déclamation, qui sera représentée par les écoliers du collège de Dijon, le 28 novembre 1757, en présence de trez-haut et puissant seigneur Henri-Charles de Saulx, comte de Tavanès, in-4° de 25 pages*.

La musique de cette pièce est de la composition de M. le Jolivet, architecte des États de Bourgogne. L'exécution a été conduite par le sieur Chauvereiche, musicien de la Sainte-Chapelle du roi, à Dijon.

Et en 1766 : *Exercices spirituels selon l'esprit de saint François de Sales*.

Elle remit son imprimerie en 1768, et mourut le 4 juillet 1786 d'une maladie de langueur, âgée de 72 ans.

LOUIS-NICOLAS FRANTIN, né à Auxonne, vint diriger la librairie de la veuve Coignard, sa tante, en 1750. Son brevet est du 10 septembre 1753.

(1) Un de ses frères, Claude de Saint était imprimeur-libraire à Chalon-sur-Saône. Il publia une plaquette fort rare : *La petite varlope, en vers burlesques, 1755*.



Ayant acheté l'imprimerie de Madame de Saint, le 21 avril 1768, il la transféra rue Saint-Etienne, dans les locaux occupés par la librairie Coignard.

Bientôt cette imprimerie devint la plus importante de Dijon. En 1787, Frantin employait dix-huit ouvriers et apprentis, tandis que Causse n'en avait que six et Defay cinq.

A peine installé, il renouvela son matériel. Sur les conseils de Delalain l'aîné, il prit les types de Beugnet, dessinateur-graveur à Paris, qui lui envoya plusieurs fontes, des vignettes et des fleurons.

La liste des ouvrages sortis des presses de Frantin est considérable ; parmi les principaux :

*Eloge de M. Piron, par Perret, 1774 ;*

*Essai sur l'histoire des premiers Rois de Bourgogne, et Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon, par Legouz de Gerland ; Histoire de la ville de Beaune, par Gandelot et le quatrième volume de l'Histoire générale et particulière de Bourgogne, par dom Plancher (lisez dom Merle.)*

Il imprima aussi : *Affiches, annonces et avis divers de Bourgogne, Bresse, Bugey et pays de Gex, du 2 janvier 1776, au 28 décembre 1779.*

Ayant perdu sa première femme, N. Boillot, dont il avait eu deux filles jumelles, Frantin épousa en secondes nocés, le 14 février 1775, Mademoiselle Suzanne Vernisy, fille d'un avocat au Parlement et secrétaire de l'Université. Voici le curieux portrait que trace de notre imprimeur l'auteur anonyme du *Mercur Dijonnais* :

« M. Frantin est un homme de 34 ans, d'assez jolie figure, ayant de l'esprit et des manières au-dessus de son état. Il a plus de 40,000 écus de bien, et est en passe de faire une belle fortune.

« Quelques personnes ont trouvé un peu extraordinaire qu'une fille et une petite fille d'avocat ait épousé un impri-



meur; mais la fortune et le mérite personnel de M. Frantin remplacent cette inégalité. • •

Jusqu'en 1780, Frantin fit tenir sa librairie par sa tante, la veuve Coignard, de laquelle il l'avait achetée; le 19 août 1780, il la remit à Mailly, professeur au collège, et rédacteur des *Affiches, annonces et avis divers de Bourgogne*.

C'est alors que Frantin accepta des charges publiques et devint échevin de la ville. En 1784, son nom fut gravé sur une des tables de la porte de Condé, avec ceux du maire et de ses collègues. Réélu en 1789, il devint le chef d'un groupe politique vivement critiqué et chansonné. Un avocat de Louhans, Claude-Louis Masuyer, plus tard député de Saône-et-Loire et décapité en 1794, l'attaqua violemment dans une brochure intitulée : *Prophéties Dijonnaises*. — *Les vingt-huit honneurs et consciences*, brochure à peu près inintelligible aujourd'hui.

Rendu à la vie privée par ses concitoyens, Frantin réimprima les chefs-d'œuvre de notre littérature, et ses presses rivalisèrent avec celles de Causse, sans cependant atteindre à la même perfection. Souvent il faisait des tirages à petit nombre, sur papiers de luxe, fort recherchés par nos bibliophiles contemporains. Il donna ainsi : *Le Diable boiteux*, 1797; *Voyage sentimental en France*, 1797. (24 exemp. papier de Hollande); *Lettres persanes, suivies du Temple de Gnide*, (24 ex. pap. vélin, ) *de la Sagesse par Charron*, 1801, dont il y eut trois exemplaires sur peau de vélin : un pour Renouard, l'éditeur; un qui est à la bibliothèque nationale, et le troisième en Angleterre. Nous avons oublié à sa date une plaquette de Bourbon-Busset, tirée à 50 exemplaires seulement, et qui fait partie de la riche collection de M. Chevreul : *Nouveaux synonymes françois, moraux, galans et politiques*, 1789.

Nommé conseiller général par arrêté du 9 vendémiaire



an X, Frantin fut désigné par ses collègues pour remplir les fonctions de secrétaire pendant la session.

Il achevait d'imprimer une traduction des *Œuvres de Bacon* quand il mourut, d'une attaque d'apoplexie, le 17 février 1803.

Ce Bacon ayant froissé les susceptibilités religieuses de quelques personnes tenant de près à la famille, les deux fils Frantin n'hésitèrent pas, dit-on, à en sacrifier l'édition. Elle aurait été mise au pilon. Des exemplaires échappèrent pourtant à la destruction. Il s'en trouvait un dans la bibliothèque de M. H<sup>o</sup> Walferdin, ancien représentant du peuple en 1848, et annotateur de la belle édition de Diderot de 1821. Il est ainsi annoncé dans le catalogue de la vente :

*Bacon. Œuvres complètes traduites par A. Lasalle. Dijon, an VIII, 15 vol. in-8°.*

La VEUVE FRANTIN (*Suzanne Vernisy*) donna, en 1803 : *Eloge historique de M. l'abbé Boullemier*, tiré à 100 exemplaires.

JEAN-EDME FRANTIN, né le 31 décembre 1780, reprit bientôt les presses paternelles, et fut l'imprimeur ordinaire de l'Académie de Dijon. Les grands travaux historiques de son frère, une partie des livres curieux de G. Peignot, ainsi que la plupart de ceux édités par Lagier, entre autres la seconde édition de Courtépée, sortent de son imprimerie. Les *Lettres sur Dijon, écrites en juillet 1831*, sont presque introuvables, l'édition en ayant été détruite, sauf quelques exemplaires, par l'auteur, M. Frantin aîné.

MM. Foisset et Mignard ont publié de touchantes notices sur les Frantin, morts à la même heure, après une longue et honorable carrière entièrement consacrée au travail.

DENIS-EUGÈNE TRICAULT succéda à J.-E. Frantin en 1850. Il imprima, en 1854, un livre qui n'a pas été mis dans le commerce :



*Notice historique et descriptive sur le château de Bussy-Rabutin.*

La même année, son imprimerie était reprise par

DARCIER-LEGENDRE, qui mourut en 1856.

Nous ne connaissons de lui que deux opuscules de l'abbé Bougaud :

*Notice sur la restauration de l'église Notre-Dame de Dijon, 1855 ;*

*Lettres inédites de Bernard de La Monnoye, adressées à son fils, le R. P. de La Monnoye, religieux cordelier à Bar-sur-Aube.*

Avec Darcier-Legendre finit l'imprimerie fondée par Arnault-Jean-Baptiste Augé en 1711.

VIVANT CARION, le populaire rédacteur du *Journal de la Côte-d'Or*, était fils d'un menuisier de la rue du Four, à Dijon. Il y naquit le 29 septembre 1769. Son éducation, confiée à un oncle, curé d'Issy-l'Evêque (auquel sont consacrés les nos 42 et 58 des Lettres B... patriotiques du véritable père Duchêne), devait fatalement le conduire à la prêtrise. Il dit, en effet, sa première messe à Saint-Philibert, puis, en 1792, quitta la soutane et entra en qualité de commis dans les bureaux de l'administration départementale.

Le 30 janvier 1794, Vivant Carion épousa Magdeleine Peccatier, qui, jetée hors de son couvent, n'était pas plus que lui disposée à reprendre l'habit religieux.

Un avocat du nom de Gabet avait fondé, le 24 janvier 1794, un journal politique intitulé *le Nécessaire* ; Carion en devint le rédacteur et le propriétaire, le 11 novembre 1795, et trois mois après, il en modifia ainsi le titre : *Le Nécessaire, ou journal du département de la Côte-d'Or*, pour ne lui laisser bientôt que celui de *Journal de la Côte-d'Or*, sous lequel il fut connu pendant plus de soixante ans.

Mais non content de rédiger son journal, Carion songea à



l'imprimer lui-même. Profitant donc de la liberté de l'imprimerie à cette époque, il se munit d'une presse, de quelques fontes, et le 22 août 1798, le *Journal de la Côte-d'Or* parut avec cette souscription : *Imprimerie du journal*.

Les ateliers de Carion étaient situés place d'Armes, 4, maison des Jacobines.

L'existence de Carion, consacrée à la défense des libertés publiques, fut une longue persécution. Plusieurs fois l'empire restreignit ou suspendit la publication de son journal ; après nos désastres, la persécution devint plus odieuse. La *terreur blanche* avait ses partisans à Dijon, et sur on ne sait quelles dénonciations, des arrestations s'y opéraient. Vaillant, secrétaire général de la préfecture et le proviseur du Lycée furent enlevés ; d'autres fuyaient, pour échapper à la garde nationale à cheval, qui parcourait les campagnes.

Au mépris de toutes les lois, le lieutenant-général Liger-Belair, commandant à Dijon, envoya, le 15 juillet 1815, des garnisaires dans l'imprimerie de Carion, pour l'obliger à se constituer prisonnier. Cette mesure ayant été sans résultat, les dénonciations aux autorités autrichiennes reprirent leur cours. Carion, averti à temps, put fuir encore. Mais laissons-le raconter ces événements dans : *Observations provisoires pour M. Vivant Carion, imprimeur à Dijon, 1816*, seul écrit publié par lui, en dehors de son journal :

« Je sortais à la brune, par une porte de derrière, lorsqu'un officier, escorté d'un fort piquet d'Autrichiens, entre, fouille ma maison, mon imprimerie dont il garde la clef, et s'établit chez moi à discrétion avec sa troupe. Les prévoyans directeurs de la mesure de mon arrestation avaient eu soin d'avertir que j'avais un pied-à-terre au village de Couchey.... Un détachement d'Autrichiens y arrive à quatre heures du matin ; l'officier demande ma maison ; j'en suis instruit, je me sauve ; et précipitant mes pas vers la mon-



tagne, je me jette dans un taillis, d'où je sors une heure après, mes habits tout humides de rosée, les mains et la figure déchirées par les épines ! C'était le 5 août : il faisait une chaleur accablante, et déjà le soir j'avais mis douze lieues entre moi et mes persécuteurs !

« L'officier qui n'avait pu me saisir à Couchey n'était pas encore de retour à Dijon, que celui qui avait passé la nuit chez moi avec sa troupe, avait fait fermer la grande porte, placer des sentinelles, écarter mes ouvriers qui venaient travailler, et n'en avait retenu qu'un seul ; il entre avec lui et six ou sept soldats dans mon imprimerie, et leur commande de tout renverser. Il met lui-même la main à l'œuvre ! Bientôt trente-quatre paires de casses, élevées sur leurs rangs, sont culbutées ; trente-cinq autres, placées dessous pour être employées au besoin, se confondent avec celles-ci ; les paquets de composition, les paquets de sortes sont rompus, dispersés sur le carreau ; les vignettes, les fleurons, les interlignes, les cadres d'affiches sont jetés çà et là, mêlés avec les bois ; on donne des coups de pied dans les formes qui allaient être tirées ou qui venaient de l'être ; on brise les presses, et un assortiment de filets, arrivé de Lyon, quelques jours auparavant, est réduit en mille morceaux de moins d'un pouce de longueur !

« Les instructions sans doute ne se bornaient point à cet affreux dégât ; on pénètre dans mon cabinet : mon bureau est renversé et cassé, mes dictionnaires sont déchirés, mes manuscrits ou copies, déposés dans un carton, sont lacérés, enlevés, ou volent par fragmens sur le pavé. Pour surcroît, une porte qui s'ouvre dans mon cabinet, conduit à mon magasin à papier ; on y monte, et détournant celui qui sert à l'impression ordinaire, on m'enlève vingt rames de papier fin.

Carion ajoute avec beaucoup de logique :

« Des personnes intéressées à faire retomber la violation





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



merie et de son vaillant journal, qu'il fut en butte à de nouvelles persécutions. En 1822 et 1823, sur les réquisitoires passionnés de M. Nault, procureur général, Carion subit deux condamnations à l'amende et à la prison ; il n'en suivit pas moins la ligne qu'il s'était tracée, et mourut, le 24 janvier 1834, entouré d'estime et de considération. Sur sa tombe, on grava ces vers de l'*Epôlogie de Noei*, qui avaient servi d'épigraphe au *Journal de la Côte-d'Or* du 1<sup>er</sup> janvier 1820 au 16 novembre 1823 :

J'i maiton queique chôse qui pique,  
Ein grain de sei por iqui, por ilai ;  
Vo saivé que le prôvarbe antique  
Palan de no, dit : Borguignon salai.

Comme imprimeur, Carion avait du goût, et ses livres sont au-dessus de l'ordinaire. On a de lui :

*La France trompée par les magiciens et démonolâtres du dix-huitième siècle, fait démontré par des faits* ; par M. l'abbé Fiard, 1803 ;

*Actes du Synode diocésain, tenu à Dijon le 8 juillet 1800 de Notre-Seigneur (19 messidor de l'an VIII de la République française) et jours suivants ;*

*Observation sur le passage de M. Millin à Dijon*, par Louis-Bénigne Baudot, 1808 ;

*Observations sur des arrêtés de la Commission d'instruction publique, 1821*, mémoire fort curieux de Colombot, ancien professeur ;

*Les Insomnies du notaire Potot*, 1824, pièce de toute rareté ;

*Mes Riens pour rien*, par H. Delalogue ;

*Les Fêtes de Saint-Cassien, ou de la Fontaine-Froide*, 1825.

Après la révolution de juillet, une polémique fort vive



s'engagea entre Carion et M. de Vesvrotte ; il en est resté deux écrits de ce dernier :

*Le comte de Vesvrotte à M. Carion, rédacteur du Journal de la Côte-d'Or.* — Dijon, Ch. Brugnot, imprimeur. — Décembre 1830.

*Erratum du Journal de la Côte-d'Or du 14 janvier 1831.* Auxonne, imprimerie de X.-T. Saunié.

VEUVE CARION. — Elle tint l'imprimerie depuis la mort de son mari jusqu'au 4 juin 1834.

CHARLES-AMABLE SIMONNOT-CARION la reprit à cette date, ainsi que le journal de son beau-père, et transporta ses presses rue Verrerie, 2 bis, dans l'ancien hôtel des Baillet-Vaugrenant.

Il donna :

*Notice sur M. Mercier, docteur en médecine, 1837,* brochure parfaitement imprimée et rare ;

*Le Pouaite borguignon ai sé paï,* par Laurent Drouhin, 1837, une feuille volante introuvable ;

*Poésies d'Antoinette Quarré de Dijon, 1843.*

*Jean Chaingenai, veigneron de lai Cote, ai son contraire*  
*Simon Peulson, de lai rue Sain-Felebar ai Dijon, 1849.*

Cette petite pièce, de Coquet, est rarissime.

CORNILLAC (LOUIS-ERNEST), succéda à Simonnot-Carion, le 13 décembre 1853. Il était imprimeur à Châtillon, et voulait faire gérer sa succursale de Dijon ; l'Administration s'y refusa. Après bien des pourparlers, il vendit à JULES DESSAUX, qui cessa d'imprimer en 1859. Ainsi finit l'imprimerie Carion, après une existence de 61 ans.

NOELLAT (JEAN-BAPTISTE), né à Meuilley, le 17 octobre 1775, avait, en 1799, créé une maison d'éducation à Dijon, rue du Vieux-Marché, dans laquelle il enseignait le grec, le



latin, le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol avec assez de succès pour qu'en 1809, le grand-maître de l'Université lui conférât le grade de bachelier ès-lettres et ès-sciences. Un décret de 1811 enjoignant aux chefs d'institution d'envoyer aux Lycées tous leurs élèves au-dessus de la cinquième, Noëllat quitta l'enseignement et se fit libraire, aux *Piliers Notre-Dame*.

A partir de 1815, il rédigea les *Petites-affiches de Dijon*, qu'on venait d'interdire à Carion.

Ayant obtenu un brevet d'imprimeur le 20 novembre 1820, Noëllat monta un atelier d'où sortirent quelques publications locales, telles que le *Voyage à Montbard* de G. Peignot, 1828; la *Lettre à C.-M. Amanton sur l'ancienne cité d'Ates*, par Boudot, 1828, etc.; mais il employa surtout ses presses à l'impression de ses propres ouvrages, dont le plus connu est un *Guide du voyageur et de l'amateur à Dijon*, 1822, qui fut le sujet d'une violente polémique avec X. Girault. Ce savant fulmina quatre écrits contre l'auteur du *Guide*; Noëllat y répondit par :

*Observations de l'auteur du Guide du voyageur et de l'amateur à Dijon, en réponse à la critique de cet ouvrage, faite par M. Girault, en 1822;*

*Les huit premiers miracles du sieur Girault, membre de douze sociétés savantes, etc. Extraits des mille et une merveilles contenues dans ses divers écrits, publiés le jour de Carnaval 1823, etc.*

M. Girault conçut tant de dépit de ces critiques que, suivant certaines personnes, il en mourut.

De 1822 à 1829, Noëllat écrivit encore :

*Missions de Dijon qui ont eu lieu dans les années 1468, 1592, 1679, 1683, 1712, 1737, 1760 et 1824;*

*Eléments de la grammaire française de Lhomond. Nouvelle édition corrigée, augmentée de l'analyse grammaticale, d'un dictionnaire des homonymes, et spécialement des locu-*





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Bertrand, en partie réimprimés dans le *Gaspard de la nuit*.

C'est après la chute du *Provincial* que Brugnot acheta l'imprimerie d'Odobé. Il la transféra rue Jeannin, 1, fonda le *Spectateur* le 15 avril 1830 et mourut en octobre 1831.

Il a imprimé :

*Voyage de Piron à Beaune, publié pour la première fois séparément et avec toutes les pièces accessoires, accompagné de notes historiques, 1831.*

VEUVE BRUGNOT (LAZARINE VAUCHEY). Elle publia, en 1833, une belle édition des *Poésies* de son mari; en 1837:

*Fête civique célébrée à Saint-Jean-de-Losne le 3 novembre 1836, en commémoration de la levée du siège de la dite ville, le 3 novembre 1636.*

*Elégies et ballades*, par J.-B.-Is. Vincent, 1837, brochure de quinze pages, « extraite d'un volume incessamment sous presse, » mais qui n'a jamais paru;

*Situation du diocèse de Dijon, novembre 1837; et Grande croisade contre les pandoures qui ont envahi le barreau dijonnais. Avis aux maris indociles, mémoire excentrique d'Ancemot-Chopard.*

Le 29 septembre 1838, madame Brugnot épousa en secondes noces un typographe, M. Duvollet.

DUVOLLET-BRUGNOT installa ses ateliers place d'Armes, n°4.

On ne connaît de lui que des brochures, signées seulement de son initiale: *D. Brugnot*: *Les Compagnons de la Coquille, chronique dijonnaise du XV<sup>e</sup> siècle*, par J. Garnier, 1842, depuis longtemps introuvable; *Réfutation de réputations ou la réputation établie par les faits. — Des cures merveilleuses du docteur Fontanarose, de la production mirobolante de M. B..... et des notabilités médicales de Dijon sous l'égide du feuilletoniste Porphyre Vendredi*, par le docteur Blagny 1843, etc., etc.



Le 13 juillet 1844, Duvollet vendit son imprimerie.

• LOIREAU-FEUCHOT (LAZARE), son successeur, s'établit rue Chabot-Charny, 40. Il employa le premier à Dijon les presses mécaniques, et • contribua puissamment à donner à l'imprimerie dijonnaise, l'impulsion importante qu'elle a prise aujourd'hui. (1) »

Les ouvrages sortis de ses presses sont d'une belle exécution. On peut citer : *Histoire du quartier du Bourg*, un des livres les plus curieux de M. J. Garnier ; *Le Roman en vers de très-excellent. puissant et noble homme Girart de Rossillon, jadis duc de Bourgogne*, par M. Mignard ; *l'Histoire de l'idiome Bourguignon*, etc., etc.

Loireau-Feuchot mourut à Alger le 19 mars 1859.

J.-E. RABUTOT lui succéda place Saint-Jean, 1 et 3, où, depuis 1850 l'imprimerie avait été transportée. Il imprima :

*Notice historique sur le village de Meuilley, canton de Nuits*, par P.-J. Caumont-Bréon, 1858 ;

La première partie des *Analecta Divionensia*, les *Noëls d'Aimé Piron* ; les *Opuscules de Gabriel Peignot*, réunis par M. Ph. Milsand ; la *Noblesse aux Etats de Bourgogne* de MM. Beaune et d'Arbaumont, ainsi que beaucoup d'autres livres bourguignons.

VICTOR DARANTIERE reprit les presses de Rabutôt en 1870 et alla habiter l'ancien hôtel de Chabot-Charny.

Un de ses premiers ouvrages est *l'Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme*, 2 vol. in-8°, 1870. Il fait ensuite des impressions pour des éditeurs de Paris et de Lyon, et ajoute à la collection des *Analecta* : les *Monuments primitifs de la règle Cistercienne d'après les manuscrits de l'Abbaye de Cîteaux*, par M. Ph. Guignard.

(1) Muteau et Garnier. — *Galerie Bourguignonne*.



En 1877, M. H. Chevreul, le savant bibliophile, confia à M. Darantiere la réimpression de l'*Autoursserie*, et bientôt il lui en demanda une seconde édition qui parut sous ce titre :

*De l'Autoursserie et de ce qui appartient au vol des oiseaux par P. de Gommer, seigneur de Lusancy, assisté de F. de Gommer, seigneur de Breuil, son frère. Nouvelle édition, revue et annotée par H. Chevreul. — Paris, Aug. Aubry, 1878.*

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, sur papiers de luxe, orné des gravures sur bois de l'édition princeps, marque une nouvelle phase de l'imprimerie Darantiere : celle des livres d'amateurs.

*L'instruction et devis d'un vray chef de guerre ou général d'armée, Recueilly des mémoires de feu Messire Gaspard de Saulx, sieur de Tavanès, et Mareschal de France. Nouvelle édition, précédée d'une introduction par Henri Chevreul, — 1878, plaça définitivement M. V. Darantiere au rang des bons maîtres, au nombre assez rare des imprimeurs aimés des bibliophiles.*

On lui doit encore : *Felizeman du garson de Monsieu Morisô, 1879* (tiré à 60 exemplaires).

*Pièces en patois bourguignon extraites des journaux publiés à Dijon de 1801 à ce jour, et dont il n'a pas été fait de tirage à part, précédées d'un « évertissement » par Sildman, vieux vigneron de la Côte. — 1880.*

*Beire le Châtel et ses anciens fiefs. Histoire, chronique et légende, par M. l'abbé A. Bourgeois. — 1880.*

*La vie de sainte Reine d'Alise précédée d'études critiques sur ses actes et ses historiens, par l'abbé F. Grignard. — 1881.*

*Discours de la prise des ville et chasteau de Beaune, par Monsieur le Mareschal de Biron, en 1595, précédé de*





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



*Armona Bourguignon po 1850 par Jean Chaingenai, veigneron de lai Côte, illustrai par Jean-Jean Cornu, de Chenôve.* Ce Jean Chaingenai était M. Jules-Isidore Coquet, ancien secrétaire de James Démontry, et non J.-J. Cornu, comme le dit M. Mignard dans son *Idiome Bourguignon*.

*Le Guide pittoresque du voyageur dans le canton de Nuits, 1851.*

Madame Noëllat imprimait le *Républicain-Démocrate de la Côte-d'Or*. Le 3 décembre 1851, son imprimerie fut envahie par la police qui y arrêta onze citoyens et mit, pendant quelque temps, ses presses en interdit.

J. SOUBIE acheta l'imprimerie Noëllat en 1858, et publia le *Moniteur de l'Exposition de Dijon*.

MARIE (CLAUDE-AUGUSTE) reprit les presses de Soubie le 26 avril 1859 et donna la *Notice sur Charles Brifaut*, de M. Ch. Poisot. Après une vente conditionnelle à GIRARDOT, cette imprimerie devint, le 25 septembre 1861, la propriété de ADOLPHE GRANGE.

M. Grange, projetant un grand travail sur l'histoire de Bourgogne, en rassemblait les matériaux, et pour cela faisait de longs séjours à Paris, où il explorait les manuscrits de la Bibliothèque nationale. C'est ainsi qu'il retrouva une partie des *Mémoires de Gabriel Breunot*, que l'on croyait perdue.

En 1854, il lut, au Congrès Scientifique de Dijon, un mémoire sur les *Déesses Mères*, mémoire inséré dans le *Bulletin monumental de M. de Caumont*, et dans le recueil du Congrès. Il en existe un tirage à part.

Nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1857 Conservateur adjoint de la Bibliothèque de Dijon, M. Grange en a rempli les fonctions jusqu'au mois de juillet 1862.

Il collaborait alors à l'*Histoire du livre en France* d'Ed-



mond Werdet. L'article relatif à l'introduction de l'imprimerie en Bourgogne est de lui.

Aussitôt qu'il fut possesseur de l'imprimerie Marie, M. Grange la transféra dans la Cour de l'Oratoire, rue Bossuet.

Le *Journal de la Côte-d'Or*, le vieux journal de Carion, devenu orléaniste entre les mains de J.-B. Is. Vincent, s'imprimait chez Marie ; Grange en continua l'impression. Mais bientôt cette feuille, achetée par M. Charles Noëllat, devint la propriété d'une société de républicains.

On était alors à l'avant-veille des élections législatives de 1863, et M. Vernier, maire et député de Dijon, ne voyait pas sans appréhensions vivre un organe qui pouvait lui opposer un concurrent. Des démarches officieuses furent faites auprès de M. Grange, afin qu'il cessât d'imprimer le *Journal de la Côte-d'Or* ; des conseils, on passa aux menaces. Il n'en fut pas intimidé. Dès ce moment, sa perte était résolue, et les tracasseries administratives commencèrent. Un jour, la préfecture lui dénia d'avoir opéré un dépôt légal, dont on lui avait refusé le récépissé. Poursuivi en police correctionnelle, il fut condamné à 500 francs d'amende. Le procureur impérial interjeta appel à *minima*, afin d'obtenir contre lui une peine corporelle : la Cour maintint l'amende, tout en reconnaissant que le dépôt avait été opéré.

Au mois de juillet 1862, Charles Noëllat et Adolphe Grange sont assignés en police correctionnelle, l'un comme directeur, l'autre comme imprimeur du *Journal de la Côte-d'Or*, sous prétexte que certaine formalité n'avait pas été remplie par Noëllat. M<sup>e</sup> Jules Grévy, aujourd'hui président de la République, vint plaider pour le journal, et les prévenus furent acquittés. Ils eurent le même succès devant la Cour de Dijon. Mais il fallait une condamnation : Le procureur général Imgarde de Leffemberg se pourvut en cassation. La Cour suprême renvoya le directeur et l'imprimeur



du *Journal de la Côte-d'Or* devant la Cour de Lyon qui, malgré les brillantes plaidoieries de M<sup>e</sup> Grévy et de M<sup>e</sup> Le Royer, les condamna solidairement, le 23 mars 1863, à chacun un mois de prison, et cent francs d'amende. Le journal était en outre supprimé. Ce procès avait duré neuf mois.

Malgré la disparition du *Journal de la Côte-d'Or*, le maire de Dijon n'obtint pas la majorité dans la ville qu'il administrait.

Ayant édité, au mois de novembre 1862, *l'Almanach populaire de la famille*, Grange demanda immédiatement pour cette brochure, l'autorisation du colportage. Le préfet de la Côte-d'Or, baron Debry, lui fit répondre par le commissaire central, au mois de février suivant, que cette autorisation lui était refusée.

Après la suppression du *Journal de la Côte-d'Or*, Grange fonda un journal non politique : le *Commerce de la Côte-d'Or*, auquel collaborèrent plusieurs amis des lettres et des souvenirs bourguignons. Cette feuille fut bientôt poursuivie. On l'accusait d'avoir traité de matières politiques et d'économie sociale. Il est curieux aujourd'hui de relire l'appréciation des six articles incriminés. Nous la copions dans le jugement rendu par la Cour impériale de Dijon, le 27 janvier 1864 :

« Considérant que le premier de ces articles est un extrait littéral du chapitre de l'instruction primaire dans *l'Exposé de la situation de l'Empire*, et que cette reproduction d'un document officiel ne constitue pas une infraction à la loi ;

« Considérant que le second article, annonçant la nomination prochaine d'un professeur à la chaire de littérature de la Sorbonne, ne peut être considéré que comme une nouvelle littéraire, et qu'il en est de même d'un article inséré au numéro du 1<sup>er</sup> décembre, par lequel l'inculpé a cru de-





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





*d'Or*. C'est dans cette feuille « littéraire et d'annonces », que Ch. Benoist publia ses opuscules patois.

Constamment sur la brèche, Grange contribua au succès éclatant des élections municipales de 1865 à Dijon, dont un des résultats fut la retraite du préfet Debry ; mais c'était trop tard pour le courageux imprimeur, dont la courte carrière typographique résume l'histoire de l'imprimerie provinciale non soumise, pendant les longues années du second empire.

C'est à ce titre que nous avons cru devoir relater les tracasseries, et les procès dont M. Grange fut la victime.

Ayant quitté Dijon au mois de mars 1867, Grange devint aussitôt l'un des collaborateurs de Pierre Larousse, pour son *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*. Il fournit à ce travail des articles de linguistique, d'ethnographie, d'histoire, de biographie, de bibliographie, remarquables par la clarté et la concision du style.

G. DEMEURAT succède à Grange en 1867 et vend, en juillet 1877, à

RAYMOND AUBRY, qui exploite aujourd'hui l'imprimerie fondée par Noëllet fils.

EUGÈNE JOBARD, breveté le 19 février 1856, fonde une imprimerie, rue Guillaume, 46, pour y imprimer le *Moniteur de la Côte-d'Or*. Elle existe aujourd'hui, rue Docteur-Maret, 4.

FRANÇOIS CARRÉ, lithographe, fonde, en 1869, une imprimerie pour le *Progrès de la Côte-d'Or*, dans le local occupé pendant près d'un siècle par les de Fay, rue Portelle, actuellement rue Amiral-Roussin, 40. Cette imprimerie, qui a pris une grande extension, a donné plusieurs ouvrages bien composés, bien tirés, parmi lesquels :

*Les Hôtelleries Dijonnaises, 1878 ; — Les Cris de Dijon,*



1879 ; — *Notice sur la communauté israélite de Dijon*, 1879 ; — *Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or*, 1880 ; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard*, publiés par Louis Mallard et Nadault de Buffon, 1880.

A. DESLANDES ET CALLEY FRÈRES ouvrent une imprimerie typographique, le 16 juin 1877, rue Vaillant, 9.

Au commencement de 1878, la société est dissoute. CALLEY établit une imprimerie éphémère sur la place Darcy, et DESLANDES transporte ses presses rue Saumaise, où il imprime jusqu'en juillet 1879.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DE LA CÔTE-D'OR, 35, rue Amiral-Roussin.

Le 18 juin 1881, les Actionnaires du *Progrès de la Côte-d'Or*, réunis en assemblée générale extraordinaire, décidèrent la création d'une imprimerie spéciale au Journal.

Cette imprimerie fonctionna pour la première fois, le 5 septembre 1881.

« La composition de l'équipe destinée à composer le journal, — lit-on en tête du *Progrès* du 5 septembre, — a été l'objet de toute la sollicitude de l'administration.

« Nous avons fait appel à la Chambre syndicale des Typographes de Dijon qui nous a conseillé, pour obtenir l'exactitude que nous recherchions, de mettre la composition du *Progrès* en *commandite*.

« Voici en quoi consiste la *commandite* : Un groupe d'ouvriers s'engage à livrer à heure fixe le journal ; seulement, comme compensation de leur exactitude, en plus du tarif, ces ouvriers associés jouissent de certains avantages dont les patrons ont seuls bénéficié jusqu'ici.

« On comprend que l'administration du *Progrès* a accédé de suite à une combinaison qui, tout en lui offrant des garanties, établissait pour ses compositeurs un salaire plus



rémunérateur. C'était d'ailleurs mettre d'accord nos actes avec nos principes, puisque le *Progrès* a toujours combattu pour améliorer le sort des travailleurs. »

**IMPRIMERIE COMMERCIALE.** — Cet atelier a été ouvert le 15 décembre 1881, rue Amiral-Roussin, 15.

Il est dirigé par MM. Joseph Floret, Eugène Jacquot, Louis Blavot et Corneille Sel, tous quatre typographes, et sous la raison sociale *Jacquot, Floret et C<sup>ie</sup>*.

On y a imprimé, avec beaucoup de goût, une *Notice sur la Chartreuse de Dijon*, par M. H. Taguet. Deux exemplaires seulement de cette notice ont été tirés sur papier de Hollande.

Enfin, pour ne rien omettre, citons l'**IMPRIMERIE DES ARCHIVES** créée par M. Boudot, en 1833, aux Archives départementales.

Elle se composait d'une petite presse, de quelques fontes et servait uniquement aux besoins de l'établissement. On y imprima trois brochures :

*Du danger pour les Archives publiques du voisinage de la prison militaire ;*

*Observations sur le besoin pressant d'un transport des titres et papiers, et sur la distribution des salles dans les nouvelles archives ;*

*Urgence ;*

Et, sur des feuilles volantes :

*Inscription étant à l'hôtel de ville de Dijon.*

En résumé, de 1490 à 1882, il s'est créé à Dijon 19 imprimeries ; voici le tableau de leur durée :

Metlinger, 2 ans, 1490-1491.

Pierre 1<sup>er</sup> Grangier — Jean Maignien, 77 ans, 1530-1607.

Jean 1<sup>er</sup> Des Planches — Jean III Des Planches, 73 ans, 1548-1621.

Cl. Guyot — Morage, 188 ans, 1608-1796.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.









## LIBRAIRES



**IL** est assez difficile de dire si, avant l'invention de l'imprimerie, Dijon avait des libraires. Sans doute on y vendait des livres, mais ne serait-ce pas se hasarder un peu que de donner le titre de libraires à Polequin et Janequin Manuel, à Jacques et Dyne Raponde, ces banquiers cosmopolites qui fournirent aux ducs de Bourgogne tant de livres merveilleux ?

Cependant les Archives de la Cour des Comptes de Bourgogne révèlent quelques rudiments de librairie. Ainsi, en 1347, ROBERT, écrivain dijonnais, traite pour la façon, écriture et reliure d'un antiphonaire enluminé d'azur et de vermillon, et les grosses lettres « flurottées » moyennant le prix de 6 livres ; JACQUES PERTUISET et son fils s'engagent, en 1350, à faire un missel en deux volumes ou parties, d'hiver et d'été, dans un délai déterminé, sous peine d'une indemnité de 100 sols ; BELIN, fils de feu Maître Laurent, enlumineur, reçoit en 1357, 24 florins pour l'enluminure d'un livre intitulé des *Vices et Vertus*, appartenant au duc ; JEHAN FABRICE, enlumineur parisien, loue en 1362, une maison rue du Bourg à Dijon ; GILLET DAUNAI écrit en 1398, 23 cahiers et demi pour la *Bible* des Chartreux (1).

(1) Voir inventaire-sommaire des Archives de Bourgogne et G. Peignot : — *Catalogue d'une partie des livres composant la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne.*



THÉVENIN RÉE, était enlumineur rue des Forges, en 1419; Oudot Le Bediet donne en 1454, une certaine somme à un « escripvain » nommé Jehan de Lozières, pour « l'achat de parchemin et l'escripture d'un livre appelé *l'Istoire de Girard de Rossillon*, appartenant au duc, et aussi pour l'escripture en lettres bastardes d'un autre livre appelé *Modus et Racio*, » et enfin JEHAN LA BARBE, enlumineur, demeurait sur la paroisse Notre-Dame en 1483.

Ces écrivains, ces enlumineurs, ces relieurs, faisant et vendant des livres, étaient-ils ce que nous appelons de nos jours des libraires ? Assurément non ; mais ils en étaient les précurseurs, et c'est à ce titre que nous les faisons figurer ici.

Les Chartreux de Champmol faisaient aussi de la librairie dans la somptueuse demeure que venait de leur bâtir Philippe-le-Hardi aux portes de Dijon.

« Une grande salle lambrissée, attenant à la bibliothèque, et à la voûte de laquelle pendait une lampe d'airain en forme d'escargot brûlant par les deux cornes, était le lieu de travail des écrivains, historiens et illumineurs assis devant de grands et massifs pupitres, sur des bancs à dossier, garnis de nattes de paille. Là, en 1390, dès l'aube du jour, et souvent la nuit à la clarté des chandelles de cire verte qui brûlaient sur de hauts chandeliers de fer, garnis de feuilles de corne transparente, PIERRE DOMDIEU, JEHAN DUMOULIN, JEHAN BROUET, PIERRE DE LA PLACE et leurs élèves s'occupaient sans relâche à copier les manuscrits qu'ils faisaient venir de loin. Un novice était chargé du soin de passer à la pierre ponce les feuilles de vélin, de les rogner et de les coudre par queaulz (cahiers), ainsi que les papiers de Lombardie à l'esperon et à la licorne; un autre piquait et rayait les feuillets à l'encre rouge, au crayon d'argent ou bien avec la pointe sèche. La préparation des encres et vernis à écrire, celle des couleurs : azur, vermillon, massicot,





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Pour compléter cette page curieuse, voici la liste des livres reliés en 1389 pour le duc de Bourgogne, moyennant huit francs, par Adam Othe, chartreux de Champmol :

*Une Bible ;*

*Une vie des Saints ;*

*La cronique de Titus Ligneus ;*

C'est probablement Tite-Live. « Il paraît, dit Gabriel Peignot dans son *Catalogue de la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne*, qu'on était peu familiarisé avec Tite-Live dans les xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, car son nom, plusieurs fois répété dans ces inventaires, est toujours défiguré. »

*La cronique des Senecteurs de Romme ;*

*Deux croniques du gouvernement des Roys de France ;*

*Deux livres pour gouverner faucons ;*

*Deux livres de dévotion ;*

*Un livre pour gouverner en bataille ;*

*Un livre du gouvernement des princes ;*

*Un livre du pèlerinage de la vie humaine (1).*

On voit que les Chartreux de Dijon étaient, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, de véritables libraires-éditeurs.

Vers 1450, à l'heure même où Gutemberg essayait ses premiers caractères mobiles, il y avait deux libraires à Dijon, — ou du moins qualifiés tels sur les registres des tailles, — qui demeuraient devant Notre-Dame :

LA VEUVE JEHAN GAULTIER ;

HUGUENIN DAMON.

Dans le catalogue Téchener, figurent des heures à l'usage de Chalon, à la suite desquelles on lit :

« Les présentes heures furent achevées le VII<sup>e</sup> jour de Octobre. L'an mil CCCIIIIXX et XIX. Par Thielma Kerver pour HUGUES PAGEOT, libraire demourant à Dijon. »

(1) Archives départementales. *Comptes de Amiot Arnould.*



Ici plus le moindre doute: voilà bien un libraire tel qu'on l'entend aujourd'hui.

Les livres, d'ailleurs, commençaient à se vulgariser. Ils n'étaient plus seulement accessibles aux princes; de simples particuliers pouvaient se donner le luxe d'une bibliothèque.

Nous devons à l'obligeance de M. J. Garnier, archiviste du département, communication de l'inventaire de la bibliothèque d'un apothicaire dijonnais de la fin du xv<sup>e</sup> siècle :

*Extrait de l'Inventaire des biens de Amiot Salomonet, dit Blaise, décédé à Dijon, en 1481* (Archives départementales. Droits de justice) (1).

1. — Ung livre escript en papier en impression que dessus couvert de maugis blanc, colé de papier, appelé de *Ben Mesue* (2), taxé. . . . 20 gros.

2. — Ung aultre livre escript en papiers estant par cayers appellés *Pendientes* (3) servant à appoticairie, en impression, taxé . . . . 20 gros.

3. — Ung aultre livre escript tant en parchemin, que en papier, couvert de maugis blanc colé appelé *Heban Mesue* et la *Pratique de Nicolas* (4), taxé. . . . . 16 gros.

4. — Ung aultre livre de médecine escript en parchemin, couvert d'une peaul de maugiz, appelé *Rosa Medicine*, taxé . . . . , . . . . 2 liv.

5. — Ung aultre livre escript en papier, relié d'aiz couvertes de maugis blanc servant à chirurgie, commençant : *Postquam gratias egero*, taxé. 16 gros.

6. — Ung aultre livre escript en papier, couvert d'aiz blanches, appelé *Arnoul de Ville-neufve*, taxé. . . . . 8 gros.

(1) Nous nous aidons, pour lire cette pièce, de M. le docteur Ch. Daremberg, qui l'a citée dans son *Histoire des sciences médicales*, tome 1, p. 318.

(2) Mésué.

(3) Les *Pandectes* de Matthæus Sylvaticus.

(4) Nicolaus Falcutius.



7. — Ung aultre livre escript en papier, couvert de parchemin, appellé *Tourne myre* (1), taxé. . . . . 8 gros.
8. — Ung aultre livre de médecine et de chirurgie couvert d'aiz et escript en papier et en parchemin, commençant : *Prologus in libro abbreviationis libri totius continentis*, taxé . . . . . 2 fr. 1/2
9. — Ung aultre livre escript en papier, couvert d'aiz et d'une peaul de maugis, appellé *Armanser*, taxé. . . . . 10 gros.
10. — Ung aultre livre escript en papier, mal relié, appellé *Arnoul de Villeneuve*, taxé. . . . . 8 gros.
11. — Ung aultre livre escript en parchemin et en papier, d'ancienne lettre, appellé *Nicolas*, couvert d'aiz et d'une peau de maugis. . . . . 6 gros.
12. — Ung aultre livre escript en parchemin, couvert d'aiz et d'une peaul de maugis appellé le *Livre de Maistre Guillaume Plaisance, servant à médecine*, taxé . . . . . 3 francs
13. — Ung aultre livre escript en papier couvert d'une peaul de parchemin appellé le *Petit Alanfran* (2), escript en latin, à la fin duquel à quatre petits cayers de papier escripts de médecines et de chirurgie en françois, taxé . . . . . 6 gros.
14. — Ung aultre livre escript en parchemin, couvert de peaul de mengis colé appellé *Liber Viatici*, taxé. . . . . 2 francs
15. — Ung aultre livre escript en parchemin, couvert d'aiz, appellé *Principe d'Avisenne*, taxé 20 gros.
16. — Ung aultre livre escript en parchemin, couvert d'aiz et d'une peaul verde, appellé le *Petit Nicolas*, taxé. . . . . 4 gros.

(1) Jean de Tornamire.

(2) Lanfranc.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



min, taxé . . . . .	2 gros.
27. — Ung petit livre escript en parchemin appellé <i>Nicolas</i> , couvert en parchemin, taxé. .	3 gros.
28. — Ung petit livre escript en parchemin, appellé <i>Them</i> , ensemble <i>ung principe des Am- phorismes d'Ypocras</i> , couvert de peaul verde, colée, taxé . . . . .	6 gros.
29. — Ung vielz livre escript en papier, ap- pellé <i>Arnoul de Villeneufve</i> , ensemble une <i>Pra- tique</i> , couvert d'une vieille couverte de parche- min collé, taxé . . . . .	2 gros.
30. — Ung aultre livre escript en parchemin, d'ancienne lettre, appellé <i>de Proprietatibus Re- rum</i> (1), taxé. . . . .	3 gros.
31. — Ung aultre livre escript en parchemin, d'ancienne lettre, appellé <i>Constantin</i> , couvert d'une meschant peaul de parchemin, taxé. . .	4 gros.
32. — Ung livre escript en parchemin, couvert d'une peaul de parchemin, appellé <i>Extrait de la cirurgie d'Avisenne</i> , taxé . . . . .	8 gros.
33. — Ung aultre livre escript en parchemin, commençant : <i>Liber Serapionis</i> en lettres rouges, couvert de vieilles aiz, ensemble les <i>Sinonismes genevoises</i> . . . . .	20 gros.
34. — Le <i>livre d'Argorisme</i> , en parchemin figuré, et garny de plusieurs tables et figures couvert d'aiz, taxé . . . . .	5 francs
35. — Ung livre escript en papier tout dessiré appellé la <i>Pratique Maistre Jean-Jacques et de Girard de Sole</i> (2) avec <i>Ormansor</i> , couvert d'une peaul colée, taxé . . . . .	8 gros.

(1) Une copie de cet ouvrage existait chez les dominicains de Dijon dès 1307.  
(Voir G. Peignot : *Catalogue de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne.*)

(2) Gérard de Solo.



36. — Le texte de Macel (1) escript en parchemin, couvert d'une peaul noire, taxé. . . . . 6 blans
37. — Plusieurs oraisons escriptes en parchemin en manière d'*heures*, reliées d'aiz et couvertes d'une couverte de drap noir, taxé . . . . . 6 gros.
38. — Ung petit livre escript en papier, commençant : *Ce sont les Receptes des Oingnemens*, couvert d'aiz taxé. . . . . 2 gros.
39. — Ung aultre petit extrait du livre de *Arnoul de Villeneufve* escript en parchemin et en papier couvert d'une peaul de parchemin, taxé 4 gros.
40. — Ung petit livre escript en papier, parlant des *Commandemens de Dieu*, taxé. . . . . 6 blans
41. — Ung livre d'*Arquemie*, escript en papier, couvert d'une peaul colée, taxé . . . . . 3 gros.
42. — Ung aultre petit livre escript en papier, parlant de *Phisionomye*, couvert de parchemin, taxé. . . . . 3 gros.
43. — Plusieurs meschans livres et cayers amassés d'*Astrologie et d'Arismetique*, mis en ung sac, taxé . . . . . 2 francs
44. — Le *Romant de Ponthus* escript en papier, relié d'aiz, taxé. . . . . 6 gros.
45. — Ung petit livre escript en papier, couvert de parchemin, parlant de l'*Asme de Dieu touchée*, taxé. . . . . 3 gros.
46. — Ung livre escript en parchemin, parlant des *Temptacions de l'ennemy*, couvert de parchemin comme dessus, taxé . . . . . 3 gros.
47. — Ung aultre Roumant escript en papier, appellé *Boece de consolation*, tout dessiré, taxé 3 gros.
48. — Plusieurs aultres vielz papiers dudit ou-

(1) Macer Floridus.



	sols	deniers
Pepin confiteor . . . . .	16	»
Cronica Gaguini ( . . . . . ) pervum ? (1).	9	»
Defensorium juris . . . . .	3	»
Articela perva. . . . .	4	»
Retoricatuli textus . . . . .	3	»
La Femme forte . . . . .	3	»
Sermones de Monte Calvero. . . . .	15	»
Quadragesimale flos florum . . . . .	15	»
Sermones Regnaldi. . . . .	5	»
Sermones Bonaventure . . . . .	8	»
Lima viciorum . . . . .	7	»
Summa viciorum et virtutum . . . . .	10	»
Quintilianus textus . . . . .	8	»
Terantius textus . . . . .	3	»
De Turre cremata super evangelia. . . . .	5	»
Dignus (2), de Regulis juris. . . . .	5	»
Constitutiones predicatorum . . . . .	5	»
Summula Remondi . . . . .	5	»
Doctrinale florum. . . . .	5	»
Collaciones patrum . . . . .	12	»
Specimen Galenni . . . . .	5	»
Opus regale . . . . .	10	»
De erudicione religiosorum . . . . .	1	6
Figure (sic) Bliblie (sic) . . . . .	2	»
Opus quattuor evangelistarum . . . . .	1	5
Anima fidelis . . . . .	3	»
Rethorica Guillermi parisiensis. . . . .	3	»
Benedictine. . . . .	3	»
Moralia almani. . . . .	4	»

(1) Le libraire dijonnais a peut-être écrit Cronica pour Cronicon, et fait accorder, *quand même*, parvum.

(2) Dignus pour Dinus. Dinus de Rossonibus, savant jurisconsulte italien, mort en 1303.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





au pris cy dessus, toutes foys et quantes que bon luy semblera.

« Tesmoing mon seing manuel cy mis le dixiesme jour du mois de mars. Ainsi signé : J. Du RUP dit DAVOT.

« Coppie, signé : GENTIL » (avec paraphe).

SIMON GRANGIER, fils de Pierre I, demeurait sur la paroisse Saint-Pierre. Il était marié à Guillemette Papillon.

PIERRE II Grangier, autre fils de Pierre I, habitait près de son père, sur la place Saint-Etienne. Aux élections de 1592, il vota pour Réal ; l'année suivante pour Fleutelot. Il était du parti des modérés.

C'est lui qui édita : *Ismenias ou l'ébolation de Tailan*, et qui calligraphia, en 1615, le *Discours bourguignon et françois, fait et prononcé par l'Infanterie dijonnaise pour le mariage de M. de Termes avec M<sup>lle</sup> de Mirebeau*, si l'on en croit ces lignes empruntées au registre des délibérations de la Chambre de Ville :

« Paiement de 9 livres à Pierre Grangier, libraire, qui a écrit sur trois livres reliés en vélin les discours en françois et en patois bourguignon, prononcés à l'occasion du mariage de M. de Termes. »

Pierre II Grangier avait épousé Louise Cherot. Il en eut plusieurs enfants, entre autres : Antoine II et Daniel II.

DANIEL I GRANGIER, quatrième fils de Pierre I, demeurait dans le pourpris du Palais. On trouve aux Archives de la ville, à la date de 1588, cette note :

« Recette de l'amodiation de places et boutiques, dans le pourpris du Palais, que tenaient sire Daniel Grangier et sire Jean Desplanches, libraires. »

En 1588, Grangier fournit « pour un escu deulx tiers de papié, pour faire le feu de joye. »

Et en 1607, il lui était dû pour fournitures faites au sujet de la naissance du Dauphin, 8 livres 20 sols.



Daniel I Grangier mourut le 15 novembre 1636.

**MAXIMILIEN DES PLANCHES.** C'était un fils de Jehan I Des Planches, et comme tel, chaud partisan du roi de Navarre. Il fut banni trois fois de Dijon, à cause de ses opinions politiques.

Quand, le 16 janvier 1589, le duc de Mayenne dressa sa première liste de proscription, Maximilien eut l'honneur d'y figurer :

« Maximilien Desplanches sera chassé. »

Cela suffisait alors, comme cela a toujours suffi. Quelques mots, une signature, et voilà une existence brisée ! Heureusement, pour la honte des proscripteurs, les pros crits ne se lassent point. De retour à Dijon, Maximilien Des Planches garda ses opinions et son franc parler. Il en fut récompensé comme on l'est toujours en pareille occurrence. Gabriel Breunot écrit le 24 mars 1594 :

« Ceux de la ville mettent hors d'icelle Maximilien Desplanches et tient-on qu'ils eussent fait sortir aussi d'icelle Jean Desplanches s'ils s'en fussent peu passer parce que il avoit à ce que l'on dit demandé à un sergent de la mairie raison des livres qui lui avoient esté pris au commencement de ces troubles. Autres dient que ce n'est le fils qui a parlé au sergent ains le père et l'un et l'autre ne sont pas trop sages et ne peuvent tenir leur langue. »

Ce second bannissement, toutefois, Des Planches l'avait esquivé. Breunot écrit encore le 13 avril suivant :

« Maximilien Desplanches estant rentré en la ville par permission de M. le Prince estant en un jardin avec quelques-uns de ses amis en présence de deux petites filles, ayant à ce que l'on dit jetté quelques parolles rapportées à M. le maire, est aussy tost coffré et mis prisonnier, depuis est mis hors de la ville. »



La délibération de la Chambre de ville du vendredi 25 avril 1594, jette un jour révélateur sur tout cela :

« Sur la requête présentée par Maximilien Desplanches, libraire, prisonnier, dont lecture a esté faicte ; ensemble de la délibération contre luy faite le 22 du moys de mars dernier, suyvant laquelle il fust dehors mis et expulsé de ladite ville ; toutesfois au contemp et mespris d'icelles est tousjours demouré aux faubourgs Saint-Nicolas et faisant projet rentrer en lad. ville.

« Oüi le procureur syndicq, la Chambre de lad. ville a de rechefordonné et ordonne que led. Desplanches sera promptement mis et expulsé de lad. ville, faubourg et banlieue dud.

« Luy faict inhibition et desfenses s'y retrouver pendant les remuemens de guerre à peyne d'estre pendu et estranglé. Ce qui sera exécuté en cas de désobéissance et contravention, sans figure ny mestier de procès. »

Nous ne connaissons aucun livre édité par Maximilien Des Planches.

JEAN MANSSANT était libraire en 1605. C'est lui qui édita le *Plaidoyer des Médecins et Apothicaires*, imprimé chez J. Maignien.

JEAN MOTET. — Richard publia chez lui, en 1607, ses *Sept psalmes poenitentiels*, imprimés par Maignien.

ANTOINE II GRANGIER succède à Pierre II, son père, en 1615. L'année précédente, il avait épousé Perrenette Collot, de laquelle il eut :

Jeanne, le 23 février 1615 ;

Jacques, le 20 juin 1616 ;

Anne, le 19 juin 1620.

Il mourut le 20 septembre 1659, et fut enterré dans le cimetière Saint-Médard.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



CLÉMENT NEVEU, libraire, en 1660, rue de la Poissonnerie.

MICHEL LALEMEND, libraire, grande rue Notre-Dame, en 1660.

JACQUES-DANIEL GRANGIER, fils de Daniel II Grangier, reprend, en 1662, la librairie de son père. Il meurt le 13 septembre 1700, âgé de 61 ans. On le qualifie libraire et lieutenant des murailles.

La veuve Jacques-Daniel Grangier, née Michelle Bardet, « librairesse, » est exempte de payer la taille, ayant 12 enfants. Elle demeurait place du Palais.

PALLIOT. — Les registres des tailles de 1710 font mention d'un Palliot, libraire à cette époque, dans la grande rue Saint-Etienne. Nous ignorons ses prénoms.

ANTOINE FARJOT avait sa boutique de libraire, rue de la Poulallerie, aujourd'hui rue Piron ; en 1710, grande rue St-Etienne.

Parmi les livres et opuscules qu'il a édités on trouve :

*Ebavdissemen Diionnoy sv l'hevrôse naissance de Mgr Duc de Bregogne, 1682.*

Par une méprise singulière, M. Mignard, dans sa *Bibliographie raisonnée de l'Idiome Bourguignon*, donne cette pièce deux fois, en 1632 et en 1682 ; il est évident que l'*Ebaudissemen* de 1632 n'existe pas.

*Discor Ioyou de Réiovissance de lai Velle de Dijon, en rime Borquignôte, su lai naissance de note Duc. Ioné po ionée. Ai Dijon, se ven ché Anthone Farjô, vis ay vis dé peti Belô, 1682 ;*

*Le Chai de Nôvelle. Dialogue de Plantebode et Rude-meigne, 1689.*

Ces deux dernières pièces, qui sont fort rares, se trouvent dans la riche collection bourguignonne de M. Marc de Vesvrotte.



Comme on l'a vu, la Chambre syndicale des imprimeurs et libraires date de 1691. Antoine Farjot en fut le premier syndic. Il avait épousé Philiberte Gillet, qui était encore libraire en 1729, sous le nom de VEUVE FARJOT, et habitait la rue Condé.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait en dehors des imprimeurs qui tous faisaient la librairie, cinq libraires ainsi qualifiés dans les titres des archives municipales :

Antoine Farjot, libraire et relieur ;

Veuve Jacques-Daniel Grangier, librairesse ;

Claude-Anthoinette Grangier, fille ;

Demoiselle Anne Hermille, fille, revenderesse ;

Grangier-Bertrand, marchand libraire, figure en qualité de fabricant dans un acte du vendredi 26 juillet 1680, dont on trouve la copie dans les *Preuves de l'Histoire de l'Eglise de Saint-Estienné*, de l'abbé Fyot. Il vend à la ville « quatre cartes géographiques pour mettre en la gallerye nouvellement construite en l'hostel de la dicte ville, » moyennant 20 livres.

Nous ne savons si Grangier-Bertrand existait en 1701 ; mais on voit en 1703 une veuve Grangier Bernard impliquée dans l'affaire de *l'Histoire du Quillotisme*, qui ne peut être que sa veuve.

Chose singulière ! dans ce livre objet de tant de poursuites, figure jusqu'au nom d'une librairesse dijonnaise : Hermille !

On a vu combien le syndic Ressayre était sévère pour les imprimeurs ; il ne l'était pas moins pour les libraires. Sur sa requête, présentée en 1707, le Conseil d'Etat privé du Roi rendit un arrêt, en faveur des imprimeurs et libraires de Dijon, dans lequel on lit :

« Les magistrats de cette ville, par une affectation singulière, nonobstant les plaintes que le suppliant leur a portées, souffrant que le nommé MIGNERET, *maître à danser*, MAGNIN,



*tailleur d'habits*, ALEXANDRE, la ENO, la MAMETS, *revendeuses* ; MOREAU, *tambour de la ville*, la MICHELLE, *mercière*, et plusieurs autres de toutes sortes de Professions, sans avoir fait apprentissage de Libraires ni d'Imprimeurs, s'ingèrent dans les fonctions de la Librairie et de l'Imprimerie en vendant toutes sortes de livres contre la Religion et contre les bonnes mœurs ; commerce qui leur est d'autant plus aisé que la ville de Dijon est dans le voisinage de Genève..... ; » le Conseil ordonna que ces librairies interlopes fussent fermées.

JEAN HERMIL, ou HERMILLE, marchand libraire et graveur en taille douce, meurt le 23 novembre 1691, âgé d'environ 94 ans. Son fils, ROULAND HERMILLE, s'intitulait simplement *maître cartier* ; il est probable qu'il vendait aussi des livres. Il demeurait près de la Ste-Chapelle. Une de ses filles ANNE HERMILLE, est autorisée par lettre signée Chauvelin, datée de Versailles, du 9 juin 1734, à céder sa librairie au sieur ANDRÉA.

Quoique qualifiée de *revenderesse*, Anne Hermille tenait des nouveautés. Nous avons sous les yeux une *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires*, publiée en 1714 chez J.-B. Coignard, à Paris, sur laquelle l'acheteur a écrit :

« Acheté chez l'Hermille, à Dijon, le 25 octobre 1714. »

En 1705, elle habitait Place Royale ; en 1732, rue Condé.

CHICHERET avait une boutique de librairie sur la paroisse Saint-Médard. Sa femme, PIERRETTE MILLERET, y meurt le 18 mars 1754.

ANTOINE MIGNERET, fils du maître à danser dénoncé par Ressayre, reprit la librairie paternelle en 1709. Elle était située place Saint-Etienne.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





un brillant mariage. C'était peut-être là le secret de ses dédains pour le poète. Très jeune d'ailleurs (à peine dix-neuf ans en 1715), l'avenir s'ouvrait devant elle. Fatigué, Piron donna enfin cours à son humeur, dans une pièce intitulée : *Etrennes à ma cousine V.....* (1)

Puisqu'à la noblesse elle en veut,  
Grands Dieux, contentez-la ! Donnez-lui, s'il se peut,  
Un époux du beau sang des Bourbons ou d'Autriche !  
D'un comte ou d'un marquis qu'elle ait au moins la main !  
En tout cas, qu'un si beau terrain  
Ne reste pas longtemps en friche !

Mais il en tenait, et ces vers moqueurs se terminent par un aveu :

Interrogez l'Amour et lisez dans mon cœur ;  
Vous y verrez écrit : Baniche.

Baniche est la forme bourguignonne de Bernarde.

Mademoiselle Verstel, débarrassée des assiduités de son cousin, attendit longtemps l'époux rêvé. Elle tenait avec sa mère une boutique de marchand, au coin de la rue Condé et de la rue des Etioux. Elle avait 37 ans sonnés lorsqu'elle se maria.

Ce mariage de Pierre Coignard paraît avoir été fait contre le gré de son père. Mais Madame Coignard fit tout pardonner. Néanmoins certaines révélations contenues dans

guignon, et sous prétexte de corriger Peignot, il imprime des choses inintelligibles. Un exemple seulement : Peignot avait écrit :

Et nous jouâmes l'un et l'autre  
Un rôle selon notre état :  
Messire Jean faisait l'apôtre,  
Et moi je faisais l'apostat.

M. H. Bonhomme rectifie ainsi :

Moi, je faisais l'apostolat.

(1) H. Bonhomme — *Œuvres inédites de Piron.*



une lettre de Jean-Baptiste Coignard à sa belle-fille, ne manquent pas de piquant :

A Paris, ce 11<sup>e</sup> janvier 1734.

Ma chère fille,

Je vous tiens parole sur l'adoption que j'ay faite de vous, lorsque nous disnames ensemble, lors de vostre dernier voyage en cette ville.

Mon fils ne pouvoit tomber en meilleures mains qu'entre les vostres. Je prie le Seigneur qu'il bénisse vostre mariage, et si j'ay levé la substitution que feue ma femme avoit faite, ça esté par pure considération pour vous.

Nous allons travailler à assurer les droits de vostre mary dans la succession de sa mère, relativement aux conventions de vostre contrat de mariage. Soyez persuadée que je vous ay dans mon cœur, et que je ne vous regarde pas moins que mes autres enfants.

Je souhaite que vostre mary ait toute l'attention que vous méritez. Aimez-moy aussi tendrement que je vous aime. J'ay tousjours aimé la société ; c'est ce qui m'a porté à espouser une demoiselle de mes voisines que j'ai aimée de tout temps. Je n'ay point esté exposé aux enquestes ; mes enfants ont approuvé ce mariage : c'est ce qui m'a fait un vray plaisir. Je ne doute pas que vous ne l'approuviez.

Si jamais vous venez en cette ville, vous connoistrez que j'ay fait un bon choix, et qu'elle mérite mon amitié ; heureux si je puis me rendre digne de la sienne ! Vostre mary l'embrasse de tout son cœur ; n'en soyez point jalouse. Elle contribuera à la paix qui doit régner entre le père et les enfants.

Regardez-moy, et me croyez vostre affectionné père.

COIGNARD (1).

(1) Jean-Baptiste III Coignard, nommé libraire en 1717, mourut en 1768. — Son père J.-B. II, serait mort, suivant Werdet, en 1730.



Après dix ans de mariage, Madame Coignard était encore réputée une des plus belles femmes de Dijon.

Lorsqu'en 1744, le parlement de Bourgogne refusa, malgré l'ordre royal, de rendre au commandant militaire les mêmes honneurs qu'aux princes du sang, le comte de Tavanes exila six de ses membres, parmi lesquels était de Brosses, et ne manqua aucune occasion d'humilier ces *robins*, qui le narguaient et le chahonnaient. A une fête donnée par les chevaliers de l'Arquebuse dans leur jardin, il ouvrit donc le bal avec une simple bourgeoise, « la belle » Madame Coignard, au grand dépit des femmes de présidents et de conseillers briguant cet honneur.

La famille de M. le conseiller Delamarche conserve de cette dame un portrait au pastel, où se retrouvent encore un peu de la beauté et des grâces d'autrefois.

Pierre Coignard mourut à Dijon le 7 juillet 1750, et fut enterré dans le cimetière de Saint-Médard. Il avait 56 ans.

**VEUVE COIGNARD.** Elle s'associa son neveu Frantin, et continua la librairie, rue Saint-Etienne. C'était chez elle qu'on trouvait :

*Poésies diverses de deux amis, ou Pièces fugitives de M. M. D. D. et de M. F. D. N. E. L.* (Mailly, de Dijon, et François de Neufchâteau en Lorraine), 1768, in-8°.

La ville achète, en 1765, chez la demoiselle veuve Coignard, marchande libraire :

*Un traité de l'arrangement des archives*, moyennant 15 liv. ;

Et un *Dictionnaire, ou traité de la police des villes*, pour 7 liv.

Ce dernier ouvrage fut relié aux armes de la ville (gravées par Monnier), moyennant 2 liv. 15 sols, par Culembourg, grand-père maternel du libraire Tussa.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Le 7 septembre 1744, il vendit son fonds à

FRANÇOIS DESVENTES qui avait été reçu libraire par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 1737.

Desventes édita *Lettres sur l'état actuel de la ville souterraine d'Herculée*, 1750, premier livre publié par le président de Brosses ; les *Tablettes historiques, topographiques et phisiques de Bourgogne*, de 1753 à 1760 ; le *Traité des Criées, ventes des immeubles et des offices par décret, de Jean-Alexis Thibault*, 1760, et le fameux *Mémoire pour les Élus généraux*.

On ne fut pas tendre pour lui. Tandis que Hucherot était enlevé et enfermé à la Bastille, le libraire était frappé dans sa fortune. Écoutons le *Mercure dijonnais* du 23 juin 1762 :

« Les biens du sieur Desventes, libraire, furent saisis et annotés à la requête du procureur-général de la Cour des aydes de Paris, faute par luy de s'être mis en état sur le décret de prise de corps décerné contre lui par cette cour, au sujet de la première édition du *Mémoire pour les Elus généraux des Etats de Bourgogne*. »

De ce jour, la fortune de Desventes déclina. Il avait été syndic de la corporation en 1745, et prenait le titre de Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé ; après ses épreuves, il ne fit plus que végéter. C'est au point qu'en 1780 on le déclarait *notoirement absent*. Il avait travaillé pendant cinquante ans à l'imprimerie, à la librairie et à la papeterie.

Desventes avait pour enseigne : *A l'image de la Vierge*.

EDME BIDAULT. C'était un relieur demeurant place Royale, et qui exerçait la librairie en vertu d'une lettre de privilège du 23 janvier 1768.



Voici l'avis qu'on trouve sur la couverture de quelques-uns de ses livres :

« BIDAULT, libraire à Dijon, vend toutes les nouveautés à mesure qu'elles paroissent, fait venir tous les Livres que l'on désirera, tant de Paris que de l'étranger, ainsi que tous les Journaux et Gazettes, le tout au même prix qu'à Paris ; vend et achete Livres de hazard et Bibliotheque ; se charge d'en faire la prisée et Catalogue, même d'en faire la vente à l'encan, et d'en rapporter le produit moyennant le sou par livre pour tous droits : les Personnes de qui on vendra se feront nommer, ou non, suivant leurs désirs, ou on fera la vente sous des Noms étrangers, à l'imitation de la Capitale et de plusieurs autres Villes.

« L'on pourra aussi faire des échanges pour d'autres Livres : le Sieur Bidault est assorti de presque tous les Livres de Droits, anciens, rares, modernes et nouveaux. 1772. »

Le 27 juin 1772, le syndicat de la librairie, s'autorisant de l'Edit de 1686, fit sommation à Bidault d'avoir à opter entre la profession de relieur et celle de libraire ; mais le 9 juillet 1772, les inspecteurs ayant saisi chez lui plusieurs livres prohibés, « blessant ouvertement la pureté des mœurs et la décence, » Bidault fut destitué de son état de libraire et de relieur, par arrêt du Conseil d'Etat du 27 juillet suivant. Un arrêt du même Conseil, du 8 février 1779, lui rendit son privilège.

Parmi les ouvrages qu'il édita figure : *Histoire des guerres des deux Bourgognes sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV.* — A Dijon, chez Bidault, libraire, place Royale, 1784.

Or, ce livre fut imprimé en 1772 (le privilège est du 10 janvier), et non-seulement imprimé, mais mis en vente. M. d'Ussieux, à la suite du drame : *Les Héros français, ou le siège de Saint-Jean-de-Lône, Paris, 1774*, dit en effet



qu'il a pris une partie de son précis historique dans l'*Histoire des Guerres des deux Bourgognes* de M. Béguillet.

Un exemplaire de cet ouvrage qu'on vient de nous communiquer, explique l'énigme. Il se vendait primitivement :

*A Dijon, chez Defay fils, libraire, rue Portelle ;*

*Et à Paris, chez Delalain, libraire, près la Comédie Française, 1772.*

On en a donc refait le titre, quand Bidault acheta ce qui restait de l'*Histoire des Guerres des deux Bourgognes*.

A propos de cette Histoire, il y existe une lacune que nous avons déjà signalée dans l'introduction du *Véritable récit de la ville de Saint-Jean-de-Loone* (Dijon, J. Marchand, 1877) ; c'est à savoir l'omission du nom de *J. Denis*, dans la fameuse *Délibération* signée sur la brèche par les combattants.

Ce F. Denis n'était autre que *frère Denis Falcon*, carme, lequel se conduisit en héros pendant le siège, et dont on a effacé le nom dans tous les récits, afin de ne pas rappeler aux lecteurs que le reste du clergé de la ville avait été au nombre des fuyards (1).

Bidault eut deux enfants : un fils qui lui succéda, et une fille, Catherine, mariée au libraire Yon. Il mourut le 31 janvier 1816.

LAGARDE rue Condé, édite en 1766 : *Essais sur la culture du murier blanc et du peuplier d'Italie*, de Bolet, et l'*Épître aux Rois Conquéranrs*, de Mailly. En 1774, la librairie est tenue par sa veuve.

(1) L'*Histoire des guerres des deux Bourgognes* est dédiée à M. le Marquis de la Tour du Pin. L'exemplaire en maroquin rouge, à ses armes, qui lui fut offert, a été adjugé dans une vente publique à Dijon, en février 1879, au prix de 60 fr. Il appartient maintenant à M. le docteur L. Marchant.

Ainsi que nous l'avons dit, le deuxième volume de cette histoire est la reproduction presque textuelle de l'ouvrage de Jacques Declume. On a peu d'exemples d'un plagiat aussi impudent.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Il vendait un petit livre, presque introuvable aujourd'hui, qui portait ce titre alléchant :

*Les frères Lasne, anciens commerçants à Beaune.*

*Origine des Plaisanteries faussement imaginées sur le compte des Citoyens de cette Ville.*

*Explication de quelques Historiettes.*

*Par M. A.-T. Chevignard de la Pallue, Ecuyer.*

*A Bonne intention, 1784.*

Sans nom d'imprimeur.

Outre les *Affiches*, l'*Épître aux Rois Conquérants*, et les *Poésies diverses de deux amis*, dont il a été parlé plus haut, Jean-Baptiste Mailly est encore l'auteur de :

1° *Esprit de la Fronde, histoire politique et militaire des troubles de France pendant la minorité de Louis XIV. — Paris, Moutard, 1772-1773, 5 vol. in-12 ;*

2° *L'Esprit des Croisades, ou Histoire politique et militaire des guerres entreprises par les chrétiens contre les mahométans pour le recouvrement de la Terre-Sainte, pendant les XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. — Dijon et Paris, Moutard, 1778-1780, 4 vol. in-12 ;*

3° *Fastes juifs, romains et français, ou Eléments pour le cours d'histoire du collège de Dijon, précédés d'un abrégé de géographie, ouvrage qui peut servir à l'éducation dans les autres collèges et pensions de l'un et l'autre sexe. — Dijon, l'auteur, Frantin, et Paris: Théophile Barrois jeune, 1782, 2 vol. in-12 ;*

4° *Entreprise de Jacques Verne pour remettre Dijon en l'obéissance de Henri IV. (Mém. de l'Académie de Dijon, 1830-31.)*

5° *Essai historique sur la réduction de la Bourgogne à l'obéissance de Henri IV, mss, dont une copie est à la bibliothèque publique de Dijon (1).*

(1) Muteau et Garnier — *Galerie Bourguignonne.*



Mailly mourut le 7 germinal, an 2 (27 mars 1794). Il est qualifié professeur au collège, sur l'acte de décès. Il avait quitté la librairie depuis longtemps déjà, pour reprendre sa chaire.

FRANÇOIS GUYOT succède à Mailly.

Il se suicide à 34 ans.

Voici une lettre de Delmasse, chef du bureau des émigrés, publiée dans le *Nécessaire* du 18 février 1795, qui indique les causes de ce suicide :

« Citoyen, je te prie d'insérer dans ton plus prochain numéro la note suivante :

« J'apprends à l'instant que le malheureux Guyot vient de se noyer de désespoir.

« Je viens de livrer à l'impression une réponse au mémoire intitulé : *Procédures et pièces relatives à l'assassinat de Richard* (1). Cette réponse paraîtra incessamment ; mais en attendant je me hâte d'annoncer que j'y démontrerai d'une manière incontestable et sans réplique, que Richard n'a jamais réclamé contre l'inscription de son nom sur la liste des émigrés, et qu'il a été conséquemment légalement déclaré émigré.

« Tant de citoyens innocens sont peut-être impliqués dans cette affaire, que la peur ou la foiblesse d'esprit pourroit porter à des extrémités aussi fâcheuses que celles qui ont terminé la vie du citoyen Guyot, que je regarde comme un devoir sacré et un acte d'humanité de m'empreser de les rassurer.

« L'arsenic n'est pas un poison plus subtil que la calomnie.

« DELMASSE. »

Le VEUVE FRANÇOIS GUYOT continue la librairie, et vend, en 1802, à Tussa.

(1) Richard de Ruffey.



TUSSA (NICOLAS) naquit à Dijon, le 24 juillet 1776. Il était fils de Esprit-Joseph Tussa, maître menuisier, un des champions de la réaction dijonnaise en 1790, et l'organisateur d'un club connu sous les noms de *Club Tussa*, la *Nouvelle Tirelire*, ou le *Vieux Couvent*, que l'administration départementale fit fermer par délibération du 29 décembre 1790; son grand père maternel était l'habile relieur dijonnais Culembourg. A cette double école, Nicolas Tussa puisa l'amour éclairé des beaux livres, et devint plus royaliste que le roi.

C'était un esprit vif, passionné, profondément gaulois. Avec Saintpère, le futur restaurateur des tombeaux des Ducs de Bourgogne, et Cappus, à la verve intarissable, il animait toutes les réunions, toutes les fêtes. Aujourd'hui encore, on cite ses bons mots, ses farces au gros sel, sa laideur incomparable; on fredonne les chansons dirigées contre lui. Gauthier ne l'a pas oublié dans sa gravure satirique connue sous le nom des *Grotesques dijonnais*.

Tussa tenait, rue Vauban, 7, une librairie « moderne et de nouveautés. » Ce sont les termes d'un rapport officiel de 1810; mais il en est de ce rapport comme de tant de choses officielles : la vérité y est légèrement fardée.

Non, Tussa n'était pas un simple marchand de livres; c'était un connaisseur, un amateur, un collectionneur intrépide, et par conséquent un mauvais libraire. Il arrivait à l'heure propice, à l'heure chère aux bibliophiles, alors que les couvents d'une part, les émigrés de l'autre, avaient jeté sur la voie publique les trésors de leurs bibliothèques, et il recherchait avec un zèle admirable, les incunables, les gothiques, les bois charmants du xvi<sup>e</sup>, les éditions originales des écrivains de ce grand siècle. Il y en avait des monceaux chez Tussa, et il ne pouvait se résoudre à les vendre. Un jour, Nodier et Gabriel Peignot entrent dans son magasin (il demeurait alors rue des Forges, 1, dans les





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Il ouvrit boutique dans la maison natale de Bossuet, dont il s'était rendu acquéreur, et qui était « encore telle que du temps de ce grand homme, » dit le docteur Vallot dans ses *Promenades* (manuscrit de la bibliothèque de Dijon). En 1799, Coquet fit changer la façade de cette maison historique.

Dans le rapport envoyé au gouvernement, le 6 juin 1810, il est dit de Coquet :

« Vend des livres étrangers; les reçoit de Paris, comme tout ce qu'il vend, en général. Ne loue pas au mois. »

C'est chez Coquet que se trouvaient :

*Découverte des ruines d'un monument triomphal qui a existé, depuis environ l'an 560 avant J.-C. dans la très-antique cité de Divio, aujourd'hui Dijon, plaquette assez rare de l'ingénieur Antoine.*

*Lettre à M. Girault, pour servir de supplément à ses Essais historiques et biographiques sur Dijon, par Baudot aîné, 1815 ;*

*Examen des apparitions et révélations de l'ange Raphaël, à Thomas Martin, serviteur de Dieu, dans les mois de janvier, février, mars et avril 1816, par le président Joly de Bévy, le même qui avait écrit le pamphlet contre Varenne, en 1762.*

Coquet mourut place Saint-Jean, le 17 novembre 1833.

POPELAIN (ANTOINE) naquit à Roanne (Loire), en 1794, le treizième de vingt enfants. Son père et un frère aîné, attachés au service des vivres de la grande armée, moururent dans les neiges de la Russie, en 1812.

Après avoir terminé ses études au séminaire, Popelain devint l'associé de Douïller, puis, en 1822, il reprit le fonds de Coquet. Sa librairie, située comme on vient de le voir, dans la maison natale de Bossuet, place Saint-Jean, ne fut bientôt connue que sous le nom de : *Maison Bossuet*.



Popelain était écrivain à ses heures. Il a composé plusieurs ouvrages de piété, publiés sous différents pseudonymes, et a revu en entier le Recueil de prières de Madame de Fenoil, dont il donna une édition en 1829.

Cette édition, imprimée par Outhenin-Chalandre, de Besançon, et sur du papier fabriqué exprès, inaugura le format in-32 jésus. Nous avons le format Charpentier ; ces élégants in-32 si commodes, si répandus aujourd'hui, devraient, en toute justice, s'appeler *formats Popelain*.

Il publia :

*L'existence de saint Bénigne rétablie, ou Observations sur une notice de M. Vallot... par M. Suremain de Missery, 1834 ;*

*Essai historique sur l'abbaye de Cluny, suivi de pièces justificatives... par P. Lorain, 1839, ainsi que l'importante Revue des deux Bourgognes.*

En 1842, M. Popelain vendit sa librairie et édita des livres de piété, qu'il faisait relier par Antoine Maître. Il s'adjoignit, en 1844, M<sup>lle</sup> Emilie Pellion, sous la raison sociale *Popelain et Compagnie*, et quitta définitivement les affaires en 1852, pour se retirer à Fontaine-les-Dijon, qu'il habite encore. C'est le doyen de nos libraires.

HÉMERY (BERNARD-JOSEPH-LOUIS) succéda à Popelain le 27 décembre 1842 ; il remit sa maison le 27 mars 1865, et mourut à Dijon le 30 octobre 1880.

GAGEY (FRANÇOIS) tint la *Librairie Bossuet* de 1865 jusqu'au mois de septembre 1874.

RATEL (FÉLIX), son successeur, édita :

*Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon... par M. l'abbé G. Chevallier. 1875 ;*

*Oraison funèbre du T. R. P. Joseph Rey, fondateur et premier supérieur de la congrégation de Saint-Joseph, pro-*



*noncée dans l'église de Cîteaux, le 28 juin 1875, par M. l'abbé J. Carra... 1875.*

BLIGNY (JEAN-BAPTISTE-BERNARD) ouvrit, en 1795, une boutique de librairie rue des Forges, 20.

Sous la Restauration, il prit le titre de libraire de M<sup>gr</sup> le comte d'Artois. « Son commerce en livres et papiers est assez considérable, — dit un rapport au Préfet, du 22 avril 1822 ; — ses opinions politiques sont bonnes. »

Bligny avait épousé, en premières noces, Catherine Sorlin, décédée le 28 mai 1827, et en secondes noces, Louise-Sophie Lejambre. Il remit son fonds en 1828, et mourut le 4 juillet 1837.

BLANDIN (LAZARE-PHILIPPE) lui succède. Son brevet est du 21 mars 1828. En 1830, il vend ses livres aux enchères et ne fait plus la librairie.

MARIN, né à Saint-Etienne en Devoluy (Hautes-Alpes), s'établit en 1792, rue Notre-Dame; mais son lieu de vente habituel était le passage de la Cour des Pompes à la rue Condé. *L'Almanach du département de la Côte-d'Or et de la ville de Dijon pour l'an XIII*, dont il était un des éditeurs, porte cette rubrique : *Marin, libraire, maison Nationale.*

Il mourut d'un coup de sang le 30 juin 1805.

Sa veuve, *Marie-Charlotte Remise*, continua la librairie sous le nom de VEUVE MARIN. Elle tenait les livres modernes, les nouveautés, et, comme presque tous ses confrères d'alors, elle louait au mois.

Une de leurs filles épousa :

GAULARD (PIERRE-COURONNÉ), né à Vernier-Fontaine (Doubs), le 9 mars 1780, qui prit aussitôt le nom de GAULARD-MARIN.

Le premier livre bourguignon édité par Gaulard-Marin,





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Après cette attestation, on laissa sa presse à M. de Mi-meure.

Gaulard-Marin édita encore les *Annuaire historiques et statistiques du département de la Côte-d'Or*, et le *Combat de Fontaine-Française, soutenu par Henri IV en personne, et qui mit fin aux troubles de la Ligue. Dédié à son altesse royale Ch.-Ph. de France, Monsieur*. Girault choisissait, il faut le dire, un éditeur d'opinions peu orthodoxes. Les renseignements envoyés au Préfet, le 22 avril 1822, disent en effet de Gaulard-Marin :

« Tient cabinet littéraire; ses opinions politiques sont mauvaises. »

Il est vrai qu'il rachetait son libéralisme par cette adresse un peu prétentieuse :

« Librairie, rue Condé, sous le portique du Palais de Monsieur. »

Son magasin était le grand escalier de la salle des États de Bourgogne.

Gaulard-Marin mourut le 14 octobre 1832, rue de la Liberté, 86, où il venait de transporter sa librairie. Sa veuve continua sous le nom de VEUVE GAULARD, puis elle cessa le commerce des livres. On la retrouve quelques années après à la tête d'une maison de papeterie.

BOURGOIN (ALBERT), ancien prote d'imprimerie et relieur, créa une librairie, en 1800, rue du Chaignot, 3. Il louait surtout des livres au mois. La mort de sa femme, Anne-Denise Poigné, arrivée en 1817, amena la fermeture de la librairie. Bourgoïn mourut le 13 mai 1836, âgé de 95 ans 4 mois.

« MARGOT-DUCRET, libraire, rue Petite-Poissonnerie, tient un assortiment de musique vocale, avec accompagnemens de guitare et de forte-piano. On trouve chez lui les airs des opéras les plus nouveaux, comme Aline reine de Golconde,



Helena, Michel-Ange, Joannha, les Mistères d'Isis, Zoraime et Zulnare, et des airs détachés. Il fait la commission. »

Tel est l'avis publié par le *Journal de la Côte-d'Or du 5 vendémiaire an XII de la République*.

Dans le n° du 5 brumaire, Margot dit « qu'il se charge d'arranger les partitions des vaudevilles et de les copier. »

Gabriel Margot, né le 15 avril 1782, était fils de Jean-Baptiste, dit Margot, un des héros de la gravure satirique de Gauthier. Il épousa Louise Ducret, le 30 frimaire, an VIII.

En 1805, il demeurait place Saint-Vincent, aujourd'hui rue Vaillant.

BIDAULT FILS reprit, en 1804, le fonds de son père, Edme Bidault. Il faisait la librairie ancienne et moderne.

En avril 1814, c'est-à-dire pendant l'occupation étrangère, Bidault édita :

*Ode aux favoris de la Fortune, composée sur la fin de l'année 1809 ; par Claude-Antoine Chambelland, de Dijon.*

Cette pièce n'a de remarquable qu'une note ainsi conçue :  
« Une main infidelle s'étant emparée de cette ode et de plusieurs autres manuscrits de l'auteur, dans les premiers mois de l'année 1810, une dénonciation dirigée contre lui, en 1811, l'a mis dans le plus grand danger ; et il n'est parvenu à conjurer l'orage qui menaçait sa tête, qu'en payant au tyran de la France le tribut de flatteries exigé de tous les gens de lettres. »

Etrange coïncidence ! En mars 1871, pendant l'occupation étrangère, M. Scipion Doncieux, qui fut plus tard préfet de l'Ardèche, de Vaucluse et de la Loire, publia chez M. J. Marchand : — *Deux Eaux-Fortes* : — *L'Ère des Césars*. — *Les Blasphémateurs*, poésies dont le seul intérêt consiste dans une note débutant ainsi :



« Ces vers, dont je tiens à affirmer la date, et qui, sans que j'y change un mot, voient le jour pour la première fois, *ont été écrits en 1867*, dans des heures bien sombres de tristesse et de désespérance. Alors, pour le plus grand nombre, l'édifice impérial, ce colosse aux pieds d'argile, paraissait aussi solide qu'il était brillant au dehors..... »

Pourquoi ces publications tardives de poésies sans importance? Pourquoi ces critiques lorsque tout danger est passé, quand l'ennemi est à terre? Nous ne répondrons pas à ces questions; mais il était curieux de constater comment, à la chute des gouvernements, de beaux esprits se rencontrent.

YON (CHARLES-MARIE) créa sa librairie, place d'Armes, 3, en 1804. Il vendait des nouveautés, et louait au mois. C'est chez Bidault et chez Yon (ce dernier avait épousé Catherine Bidault), que Louis Boulée publia :

*Le Retour du Printemps. — En l'honneur de Louis XVIII, cantate chantée au Théâtre de Dijon, le 8 mai 1814.*

Sous la Restauration, Yon était ainsi noté :

« Tient un cabinet peu fréquenté, et seulement par les libéraux, dont il partage l'opinion. »

Ce libraire fut un intrépide défricheur. Il porta des premiers la pioche sur la montagne de Sainte-Anne, et construisit, dans la propriété qu'il s'était créée, un fortin en pierres sèches, armé de canons de bois, connu depuis sous le nom de *Fort-Yon*.

Yon était né à Dijon le 19 mars 1775; il y mourut le 12 février 1825.

Sa veuve lui succéda et fut brevetée le 21 mars 1826.

VALLÉE (BERNARDE) tenait, dès 1820, un cabinet littéraire, et donnait en lecture tous les journaux libéraux. « Son cabinet est très fréquenté par les personnes marquantes qui ont des opinions très prononcées contre le gouverne-





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



LAGIER (JOSEPH-VICTOR) fut à la librairie dijonnaise, ce que Palliot, Causse et Frantin avaient été à l'imprimerie. C'était un novateur.

Il naquit le 22 décembre 1788 à Laulagnier, canton de Saint-Bonnet (Hautes-Alpes), d'humbles laboureurs : le sixième de neuf enfants. A neuf ans, sachant à peu près lire, écrire et compter, on l'envoya garder les chèvres dans un village voisin. Tourmenté du besoin d'apprendre, il mit à profit, pour s'instruire, ses longues heures de solitude, et travailla avec tant d'ardeur qu'à quatorze ans il était à même de diriger une école et de tenir les livres d'un commerçant.

La commune de La Balme choisit Victor Lagier pour instituteur, bien qu'il n'eût que 17 ans ; mais jugeant bientôt l'enseignement sans avenir, il le quitta, après une année d'exercice, pour se consacrer au commerce des soieries, et signa à Lyon, le 25 avril 1807, un contrat d'apprentissage.

Ce n'était pas encore là son idéal. Le goût de Victor Lagier pour les livres s'était développé jusqu'à la passion : il n'y résista plus et abandonna la barre du canut pour la balle du colporteur.

Sans ressources (l'apprentissage avait tout épuisé), il emprunta six francs avec lesquels il se procura des almanachs, des contes de fées, et autres spécimens de la librairie populaire d'alors, qu'il revendit avantageusement sur les quais de Lyon. Dur à la fatigue, vivant de rien, après quelques mois de travail, et malgré les douleurs qui le retinrent à l'hôpital, Lagier avait amassé un pécule qui tenta la cupidité d'un confrère, son compatriote et son ami. Abusant de son inexpérience, ce libraire lui vendit un assortiment de livres sans valeur. Lagier, ruiné par ce marché désastreux, se fit successivement écrivain public, manoeuvre et moissonneur, pour échapper à la faim.



Cependant, les livres l'attiraient de nouveau. A force de courage, de persévérance, de privations, aidé aussi par un homme de bien, Lagier se releva, et reprit avec joie la balle du bizouard. Le sort devait encore se jouer et de sa jeunesse et de sa bonne foi.

Certain confrère, alléché par ses économies et frappé de ses aptitudes, lui offrit une association le mettant en apparence à la tête d'un établissement important. Ce traité, accepté avec transport, obligea bientôt Lagier à payer les dettes cachées de son associé et à remonter encore son rocher. Il ne lui restait, du beau rêve entrevu, qu'une misérable pacotille avec laquelle il arriva à Dijon au mois de mai 1809.

Une planche posée sur des tréteaux, au Coin-du-Miroir, et à peine garnie de bouquins, telle fut la première assise de la fortune que Lagier devait édifier. Il quitta bientôt cette boutique en plein vent pour occuper dans la rue Rameau, le portique du Musée, ouvert comme aujourd'hui, et dont il avait compris l'importance pour le commerce de détail.

Ces modestes débuts excitèrent pourtant la jalousie des libraires dijonnais. Ils mirent la police aux trousses de Lagier, parce qu'il n'avait point de brevet, tout en lui refusant le certificat d'aptitude nécessaire pour l'obtenir. Ces persécutions l'obligeaient souvent à déplacer son étalage, et même à le transporter dans les villes voisines. Les libraires de Dôle et de Besançon se montrèrent plus généreux et, grâce à leurs attestations favorables, le brevet de libraire de Lagier fut signé le 4 février 1811.

Depuis quelque temps il avait appelé un de ses frères, Pierre, pour le seconder dans son commerce, et c'est ainsi que dans un *Etat des libraires du département de la Côte-d'Or, du 6 juin 1811*, sa librairie figure sous la rubrique



LAGIER FRÈRES ; mais lui seul en était l'âme et la faisait fructifier (1).

La prospérité naissante de ses affaires et des recommandations méritées procurèrent peu après, à Victor Lagier, une alliance honorable. Le 31 décembre 1812, il épousa la fille d'un maître verrier de Spoy (Aube), Mademoiselle Thérèse Gresely.

Désormais fixé à Dijon, Lagier ajouta à son commerce de « livres modernes et de nouveautés, » celui des vieux livres. L'heure était propice, et bientôt le portique du Musée devint un des lieux de réunion des bibliophiles. C'était dans ce passage malsain (Victor Lagier eut le courage de l'habiter pendant plus de vingt ans), que Maret de Charmoy, les deux Baudot, de Mimeure, Amanton, Gabriel Peignot, de Rochefond, Girault, de Meixmoron, Bernard Joliet, ainsi que de nombreux amateurs étrangers, trouvaient les raretés dont ils enrichissaient leurs collections, et sauvaient de la destruction tant de débris précieux du savoir et de l'esprit d'autrefois.

Bien que ses occupations et la modération de son caractère éloignassent Lagier de la politique, sa clientèle aristocratique lui reprochait parfois sa froideur pour la Restauration, et les rapports de la Préfecture le signalent, dès 1822, comme « penchant vers le libéralisme. »

(1) En 1813, *Pierre Lagier* quitta son frère, pour fonder une librairie à Paris, boulevard du Temple. Il ne réussit pas, et revint s'établir à Dijon, à l'angle de la rue Condé et de la place d'Armes. Sa mauvaise fortune l'y suivit, et il quitta de nouveau Dijon pour aller échouer à Angers, puis à Nantes, malgré les sacrifices considérables de Victor Lagier pour le relever.

*Fidèle Lagier* remplaça Pierre pres de son frère. C'était le plus jeune. Victor acheva son éducation, l'aida de ses marchandises et de ses capitaux, ce qui lui permit, plus tard, de créer une librairie importante à Strasbourg.

Enfin *Joseph Lagier* succéda, chez son frère, à Pierre et à Fidèle ; il y resta plusieurs années avant de voyager pour son compte. S'étant fatigué de la librairie ambulante, Victor Lagier lui confia, en 1828, la direction d'une succursale que ses nombreuses publications l'obligèrent à fonder à Paris, rue Haute-feuille, 3, et qu'il conserva jusqu'en 1830.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Un des premiers ouvrages portant le nom de Lamarche, est l'*Archéologie celto-romaine de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, 1839.

Comme Victor Lagier, Lamarche fut le libraire de l'Académie de Dijon ; il devint celui de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, et c'est chez lui que s'éditionèrent les Mémoires de cette société savante, à partir de 1841.

Voici encore quelques ouvrages bourguignons publiés chez Lamarche :

*Archéologie celto-romaine de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine...* 1843, in-4°, avec planches ;

*Une Province sous Louis XIV. Situation politique et administrative de la Bourgogne, de 1661 à 1715, par Alexandre Thomas*, 1844. Livre très estimé et presque introuvable aujourd'hui.

En 1846, M. Lamarche s'associa son beau-frère, Pierre Drouelle, né à Soirans le 1<sup>er</sup> octobre 1810. La maison prit alors la raison sociale : LAMARCHE ET DROUELLE.

Outre les *Mémoires de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or*, et ceux de l'Académie de Dijon, ils publièrent ensemble :

*Origines dijonnaises, dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour, suivies d'une dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne, l'apôtre de Dijon...* par Roget de Belloguet, 1851 ;

*Notice historique sur la vie et les travaux de M. Fevret de Saint-Memin*, par Guignard, bibliothécaire, 1853 ;

*Histoire du Quartier du Bourg*, par Joseph Garnier, 1853 ;

*Notice historique sur la Maladière de Dijon*, par Joseph Garnier, 1853 ;

*Histoire de la Bourgogne pendant la période monarchique.*



*Conquête de la Bourgogne après la mort de Charles-le-Téméraire, 1476-1483, par Rossignol, 1853 ;*

*Les Musiciens bourguignons, par Charles Poisot, 1854 ;*

*Histoire et statistique de la Vigne et des grands Vins de la Côte-d'Or, par J. Lavallo, 1855 ;*

*Histoire de l'Idiome bourguignon et de sa littérature propre... par Mignard, 1856 ;*

*Lettres de Gabriel Peignot à son ami N.-D. Baulmont, 1857 ;*

*Noëls d' Aimé Piron en partie inédits, par Mignard, 1858.*

La mort de Drouelle (24 février 1858), laissa M. Lamarche seul à la tête de la librairie. Il édita encore :

*Antiquités de Sainte-Sabine. Défaite des Helvètes par J. César dans les montagnes éduennes, par Paul Guillemot, 1861 ;*

*La Bourgogne sous Charles VIII, par Rossignol, 1862 ;*

*La Noblesse aux Etats de Bourgogne, de 1350 à 1789, par H. Beaune et Jules d'Arbaumont, 1864 ;*

*Les Noëls bourguignons, de Bernard de La Monnoye (Gui Barôzai), de l'Académie française, suivis des Noëls mâconnais du P. Lhuilier (le parrain de Bliaise), par F. Fertiault, 1866 ;*

*Le Palais de Justice et l'ancien parlement de Dijon, par H. Beaune, 1872.*

M. Antoine Lamarche mourut à Dijon, le 22 mai 1882.

LAMARCHE (CLAUDE-HUGUES-GUSTAVE), né à Dijon le 15 mars 1840, reprit la librairie de son père le 1<sup>er</sup> juillet 1874. Il dirige, à l'heure présente, cette importante maison.

La librairie Gustave Lamarche a édité : *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon, d'après le manuscrit inédit du Père Gautier, avec un chapitre supplémentaire pour les officiers du bureau des Finances de la même ville, par*



*J. d'Arbaumont*, 1881, beau volume grand in-8° de 500 pages, avec des blasons dans le texte.

MAIRET (JEAN-BAPTISTE) était papetier, rue Rameau, 2, en 1818. C'est alors qu'il écrivit et publia :

*Notice sur la lithographie, ou l'art d'imprimer sur pierre*, petit ouvrage qui est encore recherché des amateurs et des curieux,

Le 30 novembre 1819, Mairet obtint un brevet de libraire, et s'établit rue du Palais. Il donnait, comme ses confrères, des livres en lecture ; de plus, il était mal noté. On trouvait ses opinions politiques mauvaises... Il n'attendit pas qu'un autre gouvernement les trouvât bonnes, et vendit son fonds à Décailly, qui avait déjà ceux de la veuve Yon et de Bernarde Vallée, aussi entachées de libéralisme que Mairet lui-même.

BAUR (FRANÇOIS), né à Dijon le 12 juillet 1788, fonde une librairie et un cabinet de lecture, le 30 mars 1820, rue Condé. Il vendait surtout des livres de droit. « Opinions très libérales, » disent les rapports de police, et on n'aimait point ces opinions-là sous la Restauration.

Baur mourut le 5 mars 1867 et avec lui finit sa librairie.

BONNEFOND-DUMOULIN (LOUIS-ALEXANDRE) s'établit rue des Forges, le 22 novembre 1825.

Ce fut lui qui édita l'*Annuaire du département de la Côte-d'Or*, rédigé et publié par C.-N. Amanton, pour les années 1827 et 1828.

Il ferma son magasin en 1846, et n'eut pas de successeur.

BENOIST (CHARLES), né à Oigny (Côte-d'Or), le 29 mai 1798, obtint un brevet de libraire le 14 décembre 1837. Avant cette époque, il vendait déjà de vieux livres, et c'était même un connaisseur. Cependant Gabriel Peignot doutait





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



*Ein Barôzai de lai rue Sain-Felebar es Barôzai ses aimins, su lés aifaire du tan...* petit poème patois que certainement il a dû regretter plus tard.

L'année suivante, il édita un autre poème bourguignon, de son beau-frère, Berger :

*Dialôgue entre M. Jaiquemar, sai fainne et son gaçon, trôtô soneu de l'église Notre-Daime de Dijon, au seujet dés Incendie qui son airivai cé jor darei, et de ceu dont on menaice auj'd'heu lai rue du Bor et autre leu. Par M. Regreb.*

En 1865, A. Grange fit un journal qui accueillait avec plaisir le vieux langage populaire, et notre *barôzai* devint un de ses collaborateurs assidus. Il y publia quatre opuscules, qui ont été tirés à part :

*Aivi ai tô lé billa du monde. Laitre au Rédacteù de lai Publicitai seùgue de lai suplique d'ein pédicure le tô tonai ai lai façon de Ch. Benoist libraire. 1865. Tiré à 104 exemplaires ;*

*Prôjai de publication d'ein livre qui airé po titre : Pédi-curiana vou bon mô dé pédicure, par Selchar. Ai Asneire, l'année du Prôgrai. — Tiré à 100 exemplaires ;*

*Ebouisseman dez haibitan de Cotanon au seùjai d'ein évoineyman airivé dan ce villaige, lequei loos é vailu le sôbriquai de Rébėti ; tonai ai lai façon de Bisonet. 1865. — Tiré à 90 exemplaires sur papier vélin ; plus 4 sur papier de couleur ;*

*Lettre philologique sur le patois bourguignon à M. Mignard. 1866. — Tirée à 80 exemplaires, plus 2 sur papier vergé.*

Ch. Benoist avait encore donné : au *Moniteur de la Côte-d'Or* une petite pièce patoise, tirée à 49 exemplaires ; à la *Côte-d'Or* :

*Pairole pidiouze d'ein candida au conseil de note province qui n'é pas aivu aissée de suffraige por être élu au premei tor de scrutin. 1870. — Tiré à 30 exemplaires.*



Et à la *Publicité* du 7 décembre 1865, une lettre en vers patois dont il n'a pas été fait de tirage spécial.

En même temps il prenait part au concours poétique de Châlons-sur-Marne, où il obtenait une couronne de laurier, orgueil de ses vieux jours.

Il est regrettable que sa traduction en patois du premier livre de la Genèse, œuvre pleine de finesse et d'originalité, n'ait pas été imprimée.

Charles Benoist est mort le 26 décembre 1871, et n'a pas eu de successeur. Ce qui restait de livres dans sa librairie a été vendu aux enchères.

FACIOT (JEAN-CHARLES) débuta comme libraire, rue Condé, en 1821. Vers 1825, il s'établit Place-Royale, 9, où il fut remplacé en 1829 par

CRETENET (FRANÇOIS), né le 27 mai 1795, qui tint la librairie sept ans, et entra ensuite dans l'administration de l'hospice, en qualité de sous-économiste. Il mourut le 13 mai 1858.

PICARD succéda à Cretenet, le 8 mars 1836. C'était un coiffeur en vogue de la rue Condé. Il édita :

*La voix du pélican dans les champs des ossements d'Ezéchiel, mosaïque littéraire et musicale de Vincenzo-Maria-Nardini*, in-8° de 32 pages, 1840.

MOLLAND (JEAN) reprit la librairie Picard le 16 janvier 1843, et la céda, le 15 octobre 1859, à

THÉVENARD (Mademoiselle) qui la tient aujourd'hui, dans l'ancien local de Faciot, 9, place d'Armes.

MUGNIER, libraire, rue Saint-Bénigne, remit son fonds, le 7 avril 1824, à

GOISSET (DENISE) qui, peu après, alla demeurer rue de La Monnoie. Née le 27 décembre 1799, elle mourut le 8 avril 1849.



BOUDET (JEAN-JOSEPH) reprit le cabinet de lecture de Denise Goisset, le 27 juillet 1833. Il ne fut libraire que quelques années.

BOISSEAU succède à Boudet le 19 juillet 1835. En 1859, une note officielle constate qu'il « n'exploitait plus depuis vingt ans. »

MÉOT (PIERRE), né à Sacquenay, obtient un brevet de libraire le 26 avril 1832, et fonde une librairie rue Bossuet. Il ne manquait pas de sel, si l'on en juge par la *Chanson nouvelle* qu'il fit imprimer en 1834 contre Viard, médecin et maire de Sacquenay, laquelle chanson est signée : *Un paysan des bords de la Vingeanne*.

En 1838, Méot transporte sa librairie, rue de la Liberté, au coin de la place d'Armes, et il édite les *Chants du soir*, de Jules Pautet.

GOUGET lui succède la même année. Nous ne connaissons de ce libraire qu'un petit livre bourguignon, plein d'erreurs : *Ephémérides de Dijon et de la Côte-d'Or... 1842*.

PICARD (JEAN-BAPTISTE-JULES), né à Dijon le 3 octobre 1812, était depuis quelque temps déjà dans la maison Gouget, quand il reprit sa librairie, le 8 mars 1846.

Voici quelques livres bourguignons sur lesquels on trouve son nom :

*Précis historique, topographique et biographique du département de la Côte-d'Or...* par Emile Tournier, 1846.

*Les Clercs à Dijon. Note pour servir à l'histoire de la Bazoche*, par Ch. Muteau, 1857.

*Galerie bourguignonne*, par Ch. Muteau et Joseph Garnier, 1858.

A la mort de Jules Picard, arrivée le 2 septembre 1861, sa librairie fut achetée conditionnellement par MANIÈRE (FRANÇOIS), de Veuvey-sur-Ouche. *Nicolas-Augustin Picard*,





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





*Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or*, recueillis par Clément-Janin, 1878 ;

*Les Hôtelleries dijonnaises*, par Clément-Janin, 1878.

Depuis 1870, la librairie Manière-Loquin est établie place d'Armes, 1, entre la rue Rameau et la rue des Bons-Enfants. Elle fut reprise, le 4<sup>or</sup> juin 1869, par PIERRE-HIPPOLYTE RE-NAUD, né à Lons-le-Saunier, le 1<sup>or</sup> juillet 1834, qui la tient aujourd'hui.

VOITURET (CLAUDE-FRANÇOIS), breveté le 8 juillet 1834, fut successivement libraire rue des Godrans, rue de la Liberté, et rue de la Préfecture, en 1847. C'est tout ce que nous savons de lui. Sa librairie devait être de bien peu d'importance, puisque, après 1836, les annuaires ne citent même plus son nom.

CLUNET (BERNARD-JOSEPH-LOUIS) fonda une librairie rue de la Liberté, maintenant rue Guillaume, le 28 janvier 1842.

ROPITEAU (FRANÇOIS), né à Auxey-le-Grand, le 40 avril 1831, lui succéda le 11 septembre 1863. Il mourut le 10 novembre 1881.

L'ancienne librairie Clunet est tenue, à l'heure présente, par MADAME VEUVE ROPITEAU, née Augustine Goudoux.

PELLION (ANNE-EMILIE) naquit à Longeau (Côte-d'Or), le 20 février 1818. Son père avait commandé la place d'Auxonne pendant le blocus de 1814.

Après avoir été associée à M. Popelain pour la librairie en gros, de 1844 à 1852 (son brevet de libraire est du 10 janvier 1846), M<sup>lle</sup> Pellion, restée seule à la tête des affaires, créa un atelier de reliure en mai 1852. Cet atelier était situé dans les anciens bâtiments de l'intendance, devant Saint-Bénigne ; la librairie rue Saint-Bénigne, 5.

En 1855, ateliers et librairie furent transférés rempart de



la Miséricorde, vis-à-vis la tour où le président de Brosses s'isolait pour travailler, et enfin au mois de juillet 1877, dans les beaux bâtiments de l'avenue de Cromois.

Parmi les livres de piété édités par M<sup>lle</sup> Pellion, il en est un qui a pour titre :

*Heures choisies des dames chrétiennes. Tiré des manuscrits du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, provenant du cabinet de M. H. Baudot, à Dijon. — 1869.*

Les chromo-lithographies sont de A. Leroy, lithographe à Dijon.

PELLION ET MARCHET FRÈRES. Cette raison sociale date du 1<sup>er</sup> janvier 1872. Messieurs Marchet sont frères, par leur mère, de M<sup>lle</sup> Pellion.

Cette maison édite les livres de piété et les habille avec une rare élégance. Elle a des succursales à Paris, à Lyon, à Strasbourg, à Milan.

COURTOT (Mademoiselle) fut brevetée le 4 avril 1846. Elle avait un magasin rue Chaudronnerie, 7. En 1847, elle partit pour Beaune et n'eut pas de successeur.

MAITRE (ANTOINE) débuta comme apprenti chez Pralon père, dont les reliures sont encore estimées. Après un court voyage, il revint à Dijon, fut un des ouvriers de Godard, et songea bientôt à travailler pour son propre compte. Il avait de l'intelligence et du goût ; M. Popelain lui fit quelques avances avec lesquelles il acheta ses premiers outils, et il consacra ses soirées à faire des reliures d'amateurs. Antoine Maître habitait alors rue des Forges, n<sup>o</sup> 23.

Cela se passait aux alentours de 1829. En 1835, le jeune relieur était déjà connu et le travail abondait. Lagier, de Dijon, Mame, de Tours, Barbou, de Paris, lui envoyaient leurs éditions. Il fallut s'agrandir. Maître alla demeurer place Saint-Jean, dans la maison natale de Bénédict Masson, et, en 1840, sur le rempart du Château.



Antoine Maître n'était pas un libraire dans l'acception propre du mot; mais, ainsi que M<sup>lle</sup> Pellion, il éditait des livres de piété qu'il habillait avec élégance et expédiait ensuite aux quatre coins du monde catholique. C'était un organisateur, un esprit inventif. Sachant bien exécuter, il savait bien commander. On lui doit une foule de procédés nouveaux pour simplifier le travail et vulgariser les chefs-d'œuvre des relieurs célèbres.

Il prit possession, en 1859, des grands ateliers bâtis sous sa direction, route de Mirande, et où tout se trouve merveilleusement disposé pour l'économie, la perfection, le bon marché de la fabrication.

Le brevet de libraire d'Antoine Maître est du 3 mai 1847.

Il édita en 1858 :

*Le roman en vers de très-excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon, jadis duc de Bourgoigne, publié par M. Mignard.*

Né à Dijon le 20 avril 1809, Antoine Maître y mourut le 18 juin 1871.

La maison est dirigée aujourd'hui par un de ses gendres, M. LECLERC-MAITRE, sous la raison sociale *Antoine Maître et Compagnie*.

MAURICE (MARIE-BARBE-GASPARD, *femme*), fut brevetée par décret du 24 juin 1851. POUSSET-RÉMOND la remplace, le 11 février 1853, en vertu d'une autorisation exceptionnelle. Il n'obtient son brevet que le 29 mars 1860. La librairie Maurice est aujourd'hui un *cabinet de lecture* qui fut transféré, en 1880, de la rue Vauban, 15, dans la rue Saint-Nicolas.

MADAME POTOT cède sa librairie, ou pour être plus exact, son cabinet de lecture, le 7 juillet 1851, à MALOT (NICOLAS-CHARLES-PIERRE-PHILIPPE), lequel le transmet, en 1868, à





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



bouquinistes. Certains d'entre eux sont, en effet, de véritables connaisseurs et c'est sur leurs rayons seulement qu'on trouve encore, — mais cela devient rare, — les manuscrits, les incunables, les belles reliures, les éditions originales des grands écrivains. C'est chez CAZET, chez MADAME HARTEMANN, chez GRIGNE, que les bibliophiles du département et des départements voisins se donnent rendez-vous; c'est là qu'on met en réserve pour eux les pièces curieuses, les livres rarissimes. Chez Hartemann, M. H. Chevreul eut la bonne fortune de trouver son magnifique exemplaire du *Quart livre des Faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel*; chez Cazet, la Bibliothèque publique acheta le précieux manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, en français, que M. Guignard vient de publier dans la collection des *Analecta Divionensia*; M. le baron Laroche-Lacarelle sa fameuse lettre d'*Améric Vespuce*; le baron Pichon sa *Vie de la Vierge*, aux armes de Henri III; M. Portalis, l'*Horace* en veau fauve de Longepierre; M. de Vesvrotte son Metlinger et une partie des pièces en patois bourguignon, ornement de sa bibliothèque; chez Grigne enfin on put voir le *Recueil d'Oraisons funèbres, depuis 1621 jusqu'à 1712*, décrit sous le n<sup>o</sup> 609 du catalogue Auguste Fontaine, 1875, et qui appartient maintenant à M. de Rothschild; le *Terrier du sire de Joinville*; le *Montaigne*, in-folio, de 1595; le *Tite-Live* de Grolier; *L'Escole des Maris*, 1661; *Les Fâcheux*, 1662; *Le Dépit amoureux*, 1663; *L'Estourdy*, 1663 : quatre pièces originales de Molière, dans une condition admirable, acquises par Morgan et Fatout, et le premier livre d'un auteur avalonnais connu, Guillaume Le Lièvre, publié chez Asse en 1520, qui est allé enrichir la belle collection bourguignonne de M. Ernest Petit, de Veauce.

Oublier de tels bouquinistes serait une faute, et nous n'hésitons pas à mettre leurs noms à côté de ceux des meilleurs libraires.



*Cazet, François*, est né à Magny-Saint-Médard, le 16 mars 1819. Il occupe depuis trente ans l'ancien local de l'imprimerie Loireau-Feuchot, rue Chabot-Charny, 40.

*Claude-François Hartemann*, né à Dijon le 27 avril 1808, vendit d'abord des livres dans l'une des maisons de la place Notre-Dame, faisant l'angle sud de la place et de la rue de la Préfecture, maison démolie en 1880. Il transporta ensuite ses livres place Saint-Jean, 33, où il mourut, le 23 décembre 1859.

*Madame veuve Hartemann*, née Anne-Françoise Cantagrelle, continua son commerce, et alla demeurer, en 1875, à l'angle des rues Chabot-Charny et de la Synagogue.

*Henri Grigne*, né à Passigny (Yonne), le 13 mars 1831, reprit, le 20 octobre 1868, le fonds de Seguin, 24, rue Verrierie, où il demeure encore.

Avant de clore le chapitre des libraires, nous voulons publier encore l'inventaire de la *librairie* d'un apothicaire dijonnais, antérieur à Amiot Salomonet.

Cette page curieuse est empruntée à la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* du 3 novembre 1876.

Sous le titre de *Curiosités médicales*, M. Achille Chevreau donne ainsi l'inventaire de la bibliothèque de Guillaume Lefort, apothicaire rue du Change, — aujourd'hui rue des Forges, — qui mourut en 1439 :

« Un livre en parchemin couvert d'aiz rouges, ainsi désigné au premier feuillet : *Cy commence le prologue de Boëce : De consolatione...* 2 sols;

« Un autre livre en parchemin de lectre bastarde, couvert d'aiz et figures en plusieurs lieux, commençant : *Aucunes gens dient que en songe*, etc... 2 saluts;

« Une père d'Orisons en parchemin enluminées d'or et d'azur, esquelles sont contenues plusieurs Orisons de Notre-Dame, et les heures de Saint-Jehan, et a, à commencement desdites heures : *Quiconque vult servus*, etc., et finit par



une Orison : *Deus qui conspicias, qua nulla, etc.* Esquelles  
a deux morgons d'argent... non taxé ;

« Un livre de médecine appelé *Nicolas*... un salut ;

« Un autre petit livre, en parchemin, de médecine, un  
franc. »

Telle était la bibliothèque de Guillaume Lefort.







**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





« Il n'a à son usage qu'une presse ; sa plus grande occupation est d'imprimer des affiches ou placards annonçant des ventes ou des amodiations. Il n'a point d'ouvrier avec lui ; il imprime quelquefois des petits livres de prières, et les cantiques et chansons de ces gens qui ne font d'autre métier que de courir de ville en ville pour les débiter. »

D'après une note datée de 1811, la veuve Gros ne devait pas être remplacée après sa mort. En 1814, elle déclare n'imprimer que des têtes de lettres.

GROS (HUGUES-LAZARE) reprit sous la Restauration les presses maternelles ; il les tient encore aujourd'hui. C'est le doyen des imprimeurs du département.

Les pièces sorties de l'imprimerie d'Arnay sont rares. Une des premières et des plus curieuses est une affiche de 1792, placardée sur la porte même de l'imprimerie, et dont on peut encore déchiffrer quelques lignes. C'est l'annonce d'un *Bal masqué et paré, donné dans la salle du château, par le sieur Brossard, maître de danse.*

Nous possédons aussi :

*La grande Bible renouvelée des Noels nouveaux, où tous les mystères de la naissance et de l'enfance de Jésus-Christ sont expliqués. — A Arnay-sur-Arroux, chez Etienne Gros, imprimeur-libraire, n° 377.*

Brochure sans pagination, elle offre cette particularité que dans le septième Noël, des noms d'Arnétois remplacent les noms primitifs, toutes les fois que la rime le permet.

COLLARD (CHARLES) crée une librairie à Arnay le 12 octobre 1840 ; BONNARD lui succède en 1866.

NAUDIN (JACQUES) obtint aussi un brevet pour Arnay, le 7 janvier 1842. Sa librairie est aujourd'hui tenue par RATEAU-JONDEAU.



CHALOPIN, libraire.

AUXONNE. — Ce fut ROBIN (FRANÇOIS) qui établit la première librairie à Auxonne, en 1826. Il mourut vers 1844. Sa veuve était encore libraire en 1858, bien que certains états officiels n'en parlassent point.

Le 15 septembre 1829, SAUNIÉ (ANNE-XAVIER-THÉODORE), avocat, obtint le brevet d'imprimeur-libraire à Auxonne. Son premier livre, achevé d'imprimer en 1830, a pour titre : *Abrégé de l'histoire d'Alger, avec une vue de cette ville.*

On doit encore à M. Saunié :

Les deux premiers volumes de l'importante revue : *Les Deux Bourgognes*, 1836 ;

*Napoléon Bonaparte à Auxonne*, souvenirs recueillis par M. Pichard, maire, 1847 ;

*Galerie auxonnaise...* par C.-N. Amanton, 1836 ;

*Dijon. Histoire et tableau*, par Joseph Bard, 1849 ;

*Souvenirs sur l'église Notre-Dame d'Auxonne*, par Claude Pichard, ancien maire, 1857 ;

*Odyssée étymologique gallo-grecque de Lyon à Paris, avec grande excursion en Bourgogne...* par A. Barranger, de Tillenay, 1858.

C'est à tort que M. Pierre Deschamps, dans son *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, indique le *Tir des canons et obusiers* comme imprimé à Auxonne en 1787. Cet ouvrage ne porte ni nom de lieu, ni nom d'imprimeur ; mais il est certain qu'il fut édité à Dôle ou à Dijon, comme presque tous les livres de Lombard.

En 1859, M. Saunié remit son imprimerie. La librairie est tenue, depuis 1863, par MADEMOISELLE SAUNIÉ.

A. DELEUZE. Nous ne connaissons de cet imprimeur que : *Un Jardin aux Granges d'Auxonne*, par Cl. Pichard, 1862.



DENIS-LÉON CIVAL, né à Beaune le 12 mars 1831, succède à Deleuze le 17 novembre 1862.

Il imprime : *Les Ordres amiables en France et en Belgique*, par H. Cival ; des brochures en vers et en prose par Pichard, Paget, etc., et remet ses presses le 1<sup>er</sup> octobre 1869, pour aller s'établir à Vesoul, où il exerce encore.

VICTOR CHARREAU, né le 22 décembre 1834, à Chevanne, canton de Gevrey-Chambertin, succède à M. Cival.

On lui doit :

*Les Francs-Péteurs, poème en dix livraisons, par J.-B. Paget, péteur émérite (1873)*. Facétie introuvable aujourd'hui, ce qui montre la vogue qu'ont encore ces œuvres légères ;

*La Chasse du lièvre en France, par M. le commandant Garnier, in-8°, 1879 ;*

*Sainte Colette à Auxonne, par M. l'abbé Bizouard, aumônier de l'hôpital, 1879 ;*

*Histoire de sainte Colette et des Clarisses à Auxonne, par M. l'abbé Bizouard, 1881 ;*

*La Vénerie au XIX<sup>e</sup> siècle, par M. le commandant Garnier, 1882.*

MADAME VEUVE DAUTREY, libraire depuis 1862.

MADemoiselle BLIN, libraire depuis 1874.

BEAUNE. — Il est à peu près certain que cette ville n'eut point de libraire avant le xvii<sup>e</sup> siècle. Dans ses *Etudes sur la Typographie genevoise du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle*, Gaullieur cite un *Bréviaire à l'usage de Beaune*, imprimé en 1517, qui ne porte, en effet, le nom d'aucun libraire. Or, les éditeurs de ce bréviaire, s'il eût existé une librairie à Beaune, n'auraient pas manqué de l'y mettre en vente. On a vu que Hugues Pageot, de Dijon, vendait les *Heures à l'usage de Chalon*, imprimées par Kerver.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Quand Pasques sont ou bas ou haut,  
Le nombre d'or savoir te faut.  
Et du saint Dimanche la lettre ;  
Sans rien oter ne sans rien mettre.  
Puis au long de la ligne va  
Du dimanche qui lors courra,  
Tout à l'endroit du nombre d'or.  
Là, trouveras-tu le trésor  
De tout ce que tu demandes :  
Quand ce seront Pasques les grandes.  
‡ Ceste table est durable,  
Véritable, non muable ;  
Ja ne fauldra,  
Perdurable et vaillable,  
Profitable et estable  
Toujours sera.

« Sur la garde des deux volumes, on lit ces mots manuscrits : *Ex dono Capituli insignis Ecclesiæ Belnensis mense Januario 1774 — per conclusionem diei 26.*

*Franciscus Pasumot.*

« L'exemplaire est non coupé, non rogné. Il est dans la bibliothèque de Genève (1). »

FRANÇOIS I SIMONNOT, un des fils de Blaise Simonnot, imprimeur à Autun, par sa requête du 18 août 1658, demande aux maire et échevins de la ville de Beaune à être reçu

(1) M. A. Voisin, libraire à Paris, qui nous a signalé le passage de Gaullieur, nous donne encore cette note curieuse :

« Je trouve dans les Carnets de Gab. Peignot, la mention suivante, à la date du 26 mai 1842 :

« Acheté chez Lamarche (libraire à Dijon) Bréviaire de Beaune, de 1517, 20 mai, vieille reliure, in-12, 8 fr.

« Ce bréviaire ne figurait pas dans la vente des livres de G. Peignot faite par Téchener en 1852. »

La bibliothèque de Dijon possède un magnifique exemplaire du *Bréviaire de Beaune*.



libraire. La ville y accède, lui accorde une somme de 60 livres pour commencer, et lui en promet une de 100 livres, avec l'exemption des tailles, si dans la suite il établit une imprimerie.

Ce marché fut accepté, et bientôt parut le premier livre imprimé à Beaune :

*Les Reglemens et Coustumes de la Chambre des pauvres de la ville de Beaune. A Beaune, chez François Simonnot, imprimeur du Roy et de la Ville, 1659, petit in-12.*

François I Simonnot imprima encore :

*Reiglement faict par les hailliage et chancellerie de Beaune, 1661 ;*

*Enchiridion philosophicum seu contracta doctoris angelici philosophia, 1668, in-18 ;*

*Mithridate, tragédie qui sera représentée au Collège des R. P. de l'Oratoire de Jésus, pour la distribution des prix le 30 aoust MDCLXVIII a midy ;*

*Réduction de la ville et du chasteau de Beaune, par le mareschal de Biron ; sur copie imprimée à Paris en 1595, chez Claude de Montreuil, 1681 ;*

*Fondation et reigles dv tres celebre Hospital de la ville de Beaune, 1689 ;*

*De civilitate morvm pverilivm per D. Erasmvm Retorad. (sic) Libellus, 1696 ;*

*Defensio Vini Burgondioni adversùs Vinum Campanum, 1705, in-4° ;*

*Lettre de Monsieur de Salins, conseiller, secrétaire du Roy en la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, médecin de Dijon, à un de ses amis, contenant ses réflexions sur une dissertation historique au sujet de l'ancienne Bibracte composée par un Auteur anonime, imprimée à Paris en 1706, chez Pierre Cot. — A Beaune, chez François Simonnot, imprimeur et libraire.*

Cet opuscule que Papillon donne comme imprimé en 1709



(la lettre est du 22 septembre 1708), offre un des premiers exemples de ces titres prolixes, chers à certains écrivains beaunois.

*Reglement politique pour le taux du pain, 1711;*

*Statuts et réglemens faits sur les Arts et Métiers de la ville de Beaune, 1713.*

Voici l'acte de décès de François I Simonnot :

« Le 9 may 1722, fut inhumé François Simonnot, ancien imprimeur et ancien libraire, massier de Messieurs de Notre-Dame, mort hier, âgé de 92 ans. Présens à l'inhumation : François Simonnot, son fils, imprimeur et marchand-libraire, et Pierre-François Delbonis, marchand-libraire, son petit-neveu (1). »

François I Simonnot avait donc été remplacé par un de ses fils, portant le même prénom, et que nous nommerons

FRANÇOIS II SIMONNOT, pour le distinguer de son père. A quelle époque eut lieu ce remplacement? Nous n'avons pu le savoir.

Dans tous les cas, le dernier livre imprimé par François II Simonnot, a pour titre :

*La Confrérie des agonisans érigée dans l'église paroissiale Saint-Pierre de Beaune, 1723, in-8°.*

Il avait épousé Bénigne Bouchetot.

Depuis quelques années, François II Simonnot avait avec lui, pour le seconder, BLAISE SIMONNOT, que nous croyons être un de ses frères cadets, lequel est déjà qualifié imprimeur dans les actes paroissiaux de 1720.

Blaise Simonnot dut reprendre l'imprimerie et la librairie de son frère en 1724. Papillon cite de lui :

*Les Vertus et Effets de la poudre purgative et fébrifuge, et la manière de s'en servir, par J.-B. Patin, 1725.*

(1) Nous devons la copie de cet acte à l'obligeance de M. Ch. Aubertin.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





libraire un imprimeur; il fallait encore l'assentiment de l'Intendance. Il est probable qu'on ne l'obtint pas, car non-seulement on ne connaît aucun travail sorti des presses de Bertrand, mais encore, en 1755, Louis Hucherot, de Dijon, sur un prospectus pour la distribution des prix d'un pensionnat particulier, s'intitule *imprimeur du Collège de Beaune*.

Dans tous les cas, si Bertrand fut imprimeur, il ne le fut pas longtemps. Les registres des tailles de 1760 le signalent comme simple libraire, rue Bourgeoise.

Il mourut le 20 février 1767.

En 1769, sa librairie était tenue par sa veuve, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, François I Simonnot n'était plus seul libraire à Beaune; il avait un concurrent nommé PIERRE DELBONIS, lequel avait épousé une demoiselle Antoinette Han, qui pourrait bien être la fille d'Antoine Han, imprimeur-libraire à Semur, de 1676 à 1677.

Quoi qu'il en soit, Pierre I Delbonis fit souche de libraires à Beaune.

Parmi ses enfants on trouve :

1<sup>o</sup> Catherine Delbonis, née en 1690 et morte le 24 mars 1760, « marchande-libraire à Beaune; »

2<sup>o</sup> Pierre-François I Delbonis, marié le 12 juin 1719 à Vivande Charlier, et décédé le 17 novembre 1726, âgé de 28 ans;

3<sup>o</sup> Henriette Delbonis, mariée le 19 octobre 1728 à Antoine Lambert, imprimeur-libraire à Autun.

Pierre I Delbonis mourut le 23 mai 1722.

PIERRE-FRANÇOIS I DELBONIS-CHARLIER lui succéda et laissa plusieurs enfants qui furent à leur tour libraires à Beaune; c'est à savoir :

1<sup>o</sup> Pierre II Delbonis, né le 28 mai 1721, décédé le 8 mai 1753.



Après avoir épousé la fille d'un marchand de draps, nommée Claude Ganiare, il reprit la librairie de son père.

2° Pierre-François II Delbonis, qui épousa Anne-Marie Rhéty et décéda le 8 mai 1753, le même jour que son frère Pierre II. Il avait créé une librairie qu'il exploitait à Beaune ;

3° Marie Delbonis, qualifiée « marchande-librairesse à Beaune », dès 1751.

Enfin, Pierre-François II Delbonis-Rhéty laissa :

1° Pierre, né le 22 mai 1751, dont la profession nous est inconnue ;

2° Jean-Baptiste Delbonis, né le 10 octobre 1753, qui fut libraire comme son père. Il avait épousé une des filles de Bertrand, dont il a été parlé plus haut (1).

Le 6 juin 1752, un sieur JACQUES DE LOUX DE BRUYAS, fils d'un commis aux fermes de Saint-Jean de Grève, se maria à Saint-Pierre de Beaune. Il est qualifié, dans cet acte, libraire à Beaune. C'est tout ce que nous savons de lui.

DARBOIS était libraire, en 1760, rue Bourgneuf.

FRANÇOIS BERNARD figure, comme libraire à Beaune, sur le rôle des tailles de 1769. Il demeurait place de l'Hôtel-de-Ville. C'était chez lui que se vendait *l'Histoire de Beaune, de Gandelot*.

En 1782, son domicile est rue Bourgneuf. Son fils aîné ANTOINE BERNARD obtint un brevet d'imprimeur à Beaune en 1789, et donna :

*Code universel et méthodique des lois qui régissent la France depuis 1789*. Beaune, 1790 ;

*Discours prononcé dans la séance de la Société des Amis de la Constitution établie à Beaune, 1791, in-16 ;*

*Table alphabétique des matières contenues dans les onze*

(1) Nous devons une partie des documents concernant les Delbonis, à MM. L. Morand, receveur de la ville de Beaune, et Charles Aubertin, homme de lettres.



*volumes de la collection des décrets de l'Assemblée constituante, 1792, in-8° ;*

*Tableau du maximum des denrées, 1793 ;*

*Arrêté du Directoire du District de Beaune, concernant les tissus, an II.*

Ayant épousé Anne Defay, le 19 juin 1794, Antoine Bernard alla reprendre à Dijon les presses de la veuve Defay, laissant l'imprimerie de Beaune aux soins de son père.

François Bernard la dirigea jusqu'en 1798, date du mariage de son second fils avec Denise Defay, autre fille de la veuve Defay, née à Dijon, le 8 novembre 1776.

Pendant cette période, il imprima :

*Extraits des registres des délibérations de la Société populaire de Beaune, an III, in-16 ;*

*Calendrier pour l'an III de la République française.*

CLAUDE-ALEXANDRE BERNARD, connu successivement sous les noms de *Bernard fils* et de *Bernard-Defay*, rédigeait et imprimait un petit journal : *l'Indicateur de Beaune*, travaillait pour le tribunal, la sous-préfecture, le collège ; éditait des cantiques et des livres d'église.

Il démissionna le 27 mars 1828, en faveur de :

BLONDEAU-DEJUSSIEU (HUBERT-GERMAIN), qui releva un peu la typographie locale.

Voici les titres de quelques ouvrages bourguignons sortis de ses presses :

*Rapport... sur le cabinet de Chartes de M. de Gevigney, par Maillard de Chambure, 1839 ;*

*Fragments historiques sur la ville de Beaune et ses environs, par Pierre Joigneaux, 1839 ;*

*L'ancien Hôtel-de-Ville de Beaune, par Jules Pautet, 1839 ;*

*Fleurs des champs, poésies, par Joseph Petasse, 1842 ;*

*Revue de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne, 1847 ;*





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



*Le Collier de perles, sonnets, par Joseph Petasse, 1857, et six autres volumes de vers du même auteur ;*

*Histoire de Seurre, par Paul Guillemot, 1859 ;*

*Ephémérides de Beaune et de l'arrondissement, par Charles Aubertin, 1864 ;*

*Les Rues de Beaune, par Charles Aubertin, 1867 ;*

*Etude sur l'origine, la religion et les monuments des Kalètes-Edues, par Charles Bigarne, 1872 ;*

*Le Jugement dernier, rétable de l'Hôtel-Dieu de Beaune, par J.-B. Boudrot, 1873 ;*

*Histoire de Chorey et de ses seigneurs, par Ch. Bigarne, 1875 ;*

*Le Pourpris de l'ancien Castrum-Belnense, par Louis Cyrot, 1876 ;*

*Notice sur la chapelle des chevaliers du Temple à Beaune, par Ch. Aubertin, 1876 ;*

*Chronicques des faiz de feurent Monseigneur Girart de Rossillon. a son vivant duc de Bourgoingne. et de dame Berthe. sa femme fille du conte de Sans. que Martin Besancon fist esc̄pre. en l'an mcccclxix, publiées pour la première fois d'après le manuscrit de l'Hôtel-Dieu de Beaune, augmentées des variantes des autres versions, enrichies de fac-simile et précédées d'une introduction, par L. de Montille. — Paris, H. Champion, 1880 ; un vol. in-8° de 586 pages. Tirage à 350 ;*

*Quelques renseignements sur la Bibliothèque publique de Beaune, par Ch. Aubertin, 1879 ;*

*Hôtel-Dieu de Beaune, 1443-1880, par M. l'abbé E. B., curé de Volnay, d'après les renseignements recueillis par M. l'abbé Boudrot, 1881, in-8° de 365 pages, avec nombreuses planches hors texte. Tirage à 360 exemplaires.*

Outre les auteurs plus haut cités, M. Batault-Morot a encore imprimé des travaux de Joseph Bard, Batault, Bouchard, Alfred Boullenot, de Cisse, l'abbé Chocarne,



l'abbé Clémencet, Changarnier-Moissenet, l'abbé Garot, Giraud, le docteur Guyton, Abel Jandet, le docteur Loydreau, Pignolet, Poitevin de l'Egreville, le docteur Prunaire, le docteur Parent, Madame de Saulx, l'abbé Vollot...

M. Batault avait pour marque un bateau guidé par une étoile, avec la devise : *Ne déviera pas*, et sous l'écusson les initiales B. M.



En 1873, il remit sa librairie à CLAUDE DAMONGEOT-PELLETIER, originaire des environs d'Auxonne, et qui avait été longtemps employé chez X.-T. Saunié.

Quant à l'imprimerie, il la transmit le 1<sup>er</sup> juillet 1881 à son fils aîné :

PHILIPPE-ARTHUR BATAULT, né à Beaune, le 12 septembre 1847.

M. A. Batault faisait partie de ces Mobiles de la Côte-d'Or dont la conduite fut si brillante, pendant le siège de Paris, en 1870. Il était sous-lieutenant dans la compagnie de Saint-Jean-de-Losne. Blessé grièvement à la cuisse, le 30 septembre, à l'affaire de Chevilly, il resta sur le champ de ba-



taille, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 15 octobre 1870.

M. A. Batault a gardé la marque de son père, en en modifiant toutefois les initiales : A. B., au lieu de B. M.



Il vient de rééditer un des ouvrages les plus rares de Courtépée : *Relation du grand prix rendu à Beaune en août 1778*, et ne l'a tiré qu'à 120 exemplaires numérotés. Cette jolie réimpression est précédée d'une note bibliographique de M. Léonce de Montille.

ROMAND (PIERRE-JOSEPH-DÉSIRÉ), venu de Seurre en 1847, imprima en 1851 :

*Discours du Maire de Beaune*, in-4°.

En 1852, il obtint la permission de transporter ses presses à Mâcon, dont il était originaire.

Il mourut dans cette ville en 1871, laissant à ses deux fils, Paul et Emile Romand, une imprimerie parfaitement outillée et en pleine prospérité.

MENETRIER-NOIROT (PIERRE) ouvrit une boutique de libraire à Beaune le 23 octobre 1850 ; il exerce encore aujourd'hui.

CRESSOT est libraire depuis 1863.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





J.-M.-V. J<sup>\*\*\*</sup>. — Imprimé sur les presses mécaniques de M. E. Parny, à Châtillon-sur-Seine. »

L'abbé Joly mourut en 1870, et le matériel de son imprimerie fut vendu.

CHATILLON-SUR-SEINE. — D'après le père Lelong, LAYMERÉ, imprimeur à Châtillon-sur-Seine, aurait donné en 1651 :

*Histoire de sainte Reine, vierge et martyre, comprenant sa naissance, sa vie et sa mort, l'élévation et la translation de ses saintes Reliques, une authentique approbation de celle qui est de présent en sa chapelle à Alyse ; ensuite un petit Office et des Litanies ; le tout consacré à sa gloire, par un religieux Observantin de la province de Saint-Bonaventure. A Châtillon-sur-Seine, par Laymeré, imprimeur et libraire de la Ville, in-12 de 95 pages.*

Nous n'avons pu retrouver ce livre, probablement le premier qui eût été imprimé à Châtillon, et déterminer si le Laymeré dont il s'agit est PIERRE LAYMERÉ, qui exerçait encore en 1677.

On doit à ce dernier :

*Reglements de police faits en l'année mil six cens septante deux, par Maître Pierre-Bernard Le Chapt, conseiller du Roy, Prevost Royal de la ville de Châtillon-sur-Seine : Maîtres Nicolas Faverot, ancien Eschevin, François Marie, Jean Blaizot et Nicolas Pasquier, Eschevins, sur les réquisitions de Maître Edme Viesse, procureur du Roy en la Prevôté. Br. in-8° de 16 pages (1).*

*La Science civilisée ou dépaysée des écoles d'Athènes.*

*Et délivrée de la tyrannie des opinions qui la déchiroient, de l'obscurité qui la rendoit barbare, de la longueur qui la rendoit ennuyeuse.*

*Dédiée à Messire Philippe Lenet, Grand Prieur général de l'ordre du Val-des-Choux.*

(1) Cabinet de M. Gabriel Bourée.



*Par le R. P. Dom Louis Micault de Nuys, Docteur en Théologie, etc.*

*A Châtillon-sur-Seine, par Pierre Laymeré, imprimeur et libraire de la Ville, 1677.*

CLAUDE BOURUT reprit les presses de Laymeré. Il s'intitulait imprimeur de la Ville et du Collège. Nous avons trouvé dans la bibliothèque de M. H. Joliet cet in-12 de 40 pages, sorti des presses de Bourut, en 1693 :

*La Vie de sainte Reine d'Alize, vierge et martire, contenant son petit office, ses litanies, cantiques et oraisons. Ensemble toutes les figures qui représentent son Martire. En faveur des dévots Pélerins qui visitent son sanctuaire.*

PHILIPPE MARTERET succède à Bourut et quitte Châtillon, pour reprendre, en 1735, les presses de Claude-Marie Ressayre, de Dijon.

L'édit de 1739 supprima l'imprimerie de Châtillon ; les caractères en furent envoyés à la fonte en 1764.

Mais ici, comme à Beaune, il y avait le bon plaisir de l'intendant. Nous possédons, en effet, un petit livre intitulé :

*Le Martyre de la glorieuse sainte Reine d'Alize, tragédie dédiée à Monseigneur l'évêque d'Autun (par Claude Ternet). A Chastillon, chez JEAN THERRIOT, imprimeur de la Ville et du Collège, 1752.*

Ce Therriot était-il le successeur de Marteret, et travaillait-il avec son matériel resté à Châtillon ? C'est probable.

M. Gabriel Bourée nous communique encore un prospectus de 4 pages in-4°, pour la tragédie d'*Absalon*, représentée au Collège de Châtillon, le 3 septembre 1756.

Il porte en souscription :

« Chez la veuve de J. Therriot, imprimeur de la Ville et du Collège. »



Après la veuve Therriot, il n'y eut plus d'imprimerie à Châtillon.

En 1789, on songea à en installer une nouvelle, et voici la lettre que l'intendant Amelot écrivit à ce sujet à M. Charbonnel, premier échevin, à Dijon :

« Paris, 22 décembre 1789.

« Monsieur le Garde des Sceaux, Monsieur, m'a marqué, par une lettre du 12 du courant, que sur la demande qui lui en a été faite par plusieurs particuliers et même par les Officiers municipaux de Châtillon-sur-Seine, pour l'établissement d'une imprimerie dans cette ville, enfin d'après les renseignemens qu'il s'est procuré sur l'utilité de cet établissement, il a décidé qu'il auroit lieu, mais que ce ne sera que par un Concours que l'imprimeur sera nommé. Il me prie en conséquence de charger le Lieutenant de Police de Dijon de faire ouvrir le concours en la Chambre syndicale de cette ville et m'observe que les Officiers de cette Chambre y admettront tous ceux qui se présenteront avec des titres, qu'ils procéderont à leur examen, en dresseront un procès-verbal dont ils m'enverront une copie.

« C'est à vous, Monsieur, en votre qualité de premier Echevin de la ville de Dijon, et remplissant les fonctions de Lieutenant de Police au moyen de la démission du Maire, auquel je transmets la décision de M. le Garde des Sceaux et ses intentions. Je vous prie de vouloir bien prendre toutes les mesures nécessaires pour en remplir l'objet, et m'adresser ensuite copie du procès-verbal qui est indiqué ci-dessus.

« Je suis, etc.

« AMELOT. »

Le concours eut lieu, et ce fut CORNILLAC-LAMBERT (CHARLES-ANTOINE), né dans le comtat d'Avignon en 1748 et déjà libraire à Châtillon, qui y obtint le brevet d'imprimeur.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



homme distingué, savent qu'il était incapable de se décerner des éloges à lui-même. Il avait le cœur trop haut placé pour cela. Les prétendues éditions de 1817 et 1825 ne sont donc qu'une seule et unique édition, la *quatorzième*, ainsi que l'indiquent d'ailleurs les couvertures, malgré leurs dates différentes.

Charles Nodier estimait beaucoup les Noëls imprimés par Cornillac.

Le 6 janvier 1820, Charles Cornillac publia le premier numéro de la *Feuille hebdomadaire de Châtillon-sur-Seine, premier arrondissement de la Côte-d'Or*. Cette feuille in-8°, qui renferme beaucoup de documents sur le Châtillonnais, cessa de paraître le 28 décembre 1820.

Cornillac publia encore :

*L'Evairoman de la peste, par Aimé Piron. Avec une introduction et des notes philologiques, par M. le docteur Bourée, 1832;*

*De l'Asie, ou Considérations religieuses et philosophiques sur l'Asie, par Madame Victorine de Chastenay-Lanty, 1832, 4 vol. in-8°;*

*Histoire de Châtillon, par Gustave Lapérouse, 1837, 2 vol. in-8°.*

L'imprimerie Cornillac était alors établie rue de l'Île, dans l'ancienne « Hôtellerie des princes et des rois qui traversaient Châtillon, » ainsi que l'on appelait la belle maison des Soyrot.

CORNILLAC (LOUIS-ERNEST) succède à son père en 1854. Il prête serment le 11 janvier.

Dès 1852, il avait acheté à Dijon l'imprimerie de Simonnot-Carion, qu'il faisait gérer par un de ses protes, *Simon (Victor)*; mais l'autorité s'y opposa bientôt et après différentes péripéties, l'imprimerie dijonnaise dut être vendue.

M. E. Cornillac a imprimé de fort beaux livres, parmi lesquels :



*Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, par M. de Saint-Allais.* — Paris, Bachelin-Deflorenne, 1873-1874, 20 vol.

L'imprimerie, vendue le 9 janvier 1876, fut rachetée par Madame Cornillac, née JEANNE ROBERT, au nom de qui elle marcha jusqu'en 1882, sous la raison sociale : *Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine*, et la direction de M. A. PICHAT, qui vient d'en devenir propriétaire.

L'imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine travaille surtout pour les éditeurs de Paris. Elle a la spécialité des pièces de théâtre. Depuis six ans, presque toutes les pièces en vogue sont sorties de ses presses : les belles éditions in-8° cavalier des *Fourchambault, Daniel Rochat, Garin, les Corbeaux, le Père de Martial, Serge Panine, le Maître de Forges, etc., etc.*

On y imprime aussi des romans, des ouvrages de droit, des ouvrages religieux, des classiques, pour MM. Calmann-Lévy, Dentu, Garnier, Ollendorff, Rouff, Tresse, Vivès, Delagrave, Thorin. Le magnifique *Paroissien XV<sup>e</sup> Siècle*, illustré par Catenacci et Boetzel, sort des presses châtillonaises, ainsi que la superbe édition des *Registres d'Innocent IV*, grand in-4° raisin, qui paraît par fascicules.

L'imprimerie A. Pichat occupe une cinquantaine d'ouvriers.

LEBŒUF, libraire, fonde une imprimerie à Châtillon, en 1847. Sa première déclaration, datée du 18 mars 1847, est relative à un petit opuscule :

*Instruction et prière pour le temps du Jubilé.*

Il a encore imprimé :

*Biographie du maréchal Marmont, par Lapérouse, 1852;*

*Notice sur le capitaine Bossu, par Bourée, 1852;*

*Notice biographique sur le docteur Bourée, par Beau-douin, 1852;*



*Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon, par Nesle, 1853, in-folio (I<sup>re</sup> partie).*

RODET succède à Lebœuf en 1854 et imprime :

*César; lectures morales et religieuses, 1854, in-18;*

*Biographie de Madame de Chastenay, 1855, in-8°.*

Il meurt en 1858.

MADAME VEUVE RODET imprime en partie : *Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, par E. Nesle, 1860, que l'auteur fait suivre de ce Nota peu gracieux :*

« Ayant eu le malheur de confier l'impression de la plus grande partie de cet ouvrage à l'imprimeur de la localité, qui n'a apporté aucune espèce de soin dans son travail, nous ne corrigeons ici, afin de ne pas trop allonger cet *Errata*, que les principales fautes typographiques... »

ETIENNE PARNY, originaire de Clamecy, reprit la librairie et les presses de Madame Rodet, en 1863.

Il donna :

*Le Congrès de Châtillon, par Lapérouse;*

*Vie de saint Vorles, par l'abbé Joly, curé de Bissey-la-Pierre.*

M. Parny imprimait aussi :

*Le Châtillonnais et l'Auxois, feuille libérale de l'arrondissement.*

Il est maintenant libraire à Sens.

ERNEST LECLERC, né le 23 octobre 1848 à Saint-Martin-sur-Orense (Yonne), succède à M. Parny, le 15 septembre 1878. Il est l'imprimeur-libraire de la Société archéologique du Châtillonnais, et en a édité avec beaucoup de goût les premiers *Bulletins* (1881).

CAREAU (PAUL) ouvre un troisième atelier typographique à Châtillon, en 1869.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture à volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





c'est le nom des imprimeurs, et cela paraît d'autant plus singulier, qu'ils se sont parfaitement désignés dans le *Missel de Besançon*.

De là un doute et aussi un trait de ressemblance avec les ouvrages sans signature, imprimés à Besançon en 1487 et 1488. Or, si, comme nous l'avons dit au début de ce travail, c'est Metlinger et ses compagnons qui imprimaient à Besançon, n'auraient-ils pas été appelés à Cîteaux par l'abbé de Cirey, pour son *Missel*?

C'est une simple hypothèse que nous formulons ; et la comparaison des ouvrages permettrait seule de dire si elle est fondée.

Quoi qu'il en soit, Cîteaux avait encore une imprimerie particulière au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle ; elle était dirigée par JEAN SAVINE, qui y imprima :

*Genethliaque, autrement triumphe sur la naissance de Mgr. le Dauphin, par l'infanterie dijonnaise, le 27 décembre 1601... A Cisteaux, pour Pierre Grangier..., libraire à Dijon. Et au recto du dernier feuillet : A Cisteaux, pour Jean Savine, 1602 (1).*

Le Jean Savine, imprimeur à Sens en 1569, celui de Cîteaux, et le Jean Savine, imprimeur à l'abbaye de Clairlieu en 1606, n'étaient qu'un seul et même personnage.

En effet, le Jean Savine de Sens imprimait encore dans cette ville en 1582 :

*Le prodigieux enfant pétrifié de la ville de Sens.*

Il disparaît à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, alors que fonctionne l'imprimerie de Cîteaux, et, en 1606, quand celle-ci est fermée à son tour, on retrouve Jean Savine imprimeur à l'abbaye de Clairlieu, en Lorraine, une des filles de Cîteaux. Il mourut à Nancy.

(1) *Catalogue des livres rares et précieux composant la Bibliothèque de M. E. F. D. Ruggieri, 1873.*



En 1877, une imprimerie fut de nouveau créée à Cîteaux, devenu pénitencier, sous la direction des Frères de saint Joseph. Cette imprimerie, destinée spécialement à former des apprentis, s'occupe d'ouvrages de ville.

On y imprima cependant :

*Notice historique sur Sombernon, par P. B. Sautereau, ancien curé de Montigny-sur-Vingeanne, retiré à Sombernon. — Cîteaux (Côte-d'Or), imprimerie et librairie Saint-Joseph, 1880. Volume de 212 pages, tiré à 50 exemplaires.*

Et en 1881, une seconde édition de l'ouvrage de M. Sautereau.

FONTENAY. — Le 1<sup>er</sup> mars 1835, JEAN-LOUIS-NICOLAS RIGNOUX, libraire à Paris, obtient un brevet d'imprimeur à Fontenay, près de Montbard. Il s'établit dans l'ancien monastère et adjoint à son imprimerie la fonderie et la stéréotypie.

M. Rignoux était un novateur. Il n'employa que des presses mécaniques et substitua les femmes aux hommes pour la composition. L'essai ne fut pas heureux. En 1836, une papeterie remplaçait l'imprimerie, et M. Rignoux retournait à Paris. Un seul livre est sorti des presses de Fontenay :

*Le droit des gens, ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains, par Vattel. — Nouvelle édition, etc., 2 vol. in-8°. — Impr. par Rignoux à Fontenay, 1838.*

LUGNY (La Chartreuse de). — D'après l'*Histoire des principales fondations religieuses du Bailliage de la Montagne*, de M. Mignard, une imprimerie aurait été établie à Lugny, à la *Corerie*, lieu de résidence des Frères Convers, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

MIRÉBEAU. — PERREY y a tenu une librairie de 1860 à 1870.



**MONTBARD.** — Cette petite ville a trois libraires :

**PERROT (AUGUSTE)**, breveté le 23 juillet 1847 ;

**BLÉSSEAU (CHARLES-ARMAND)**, breveté le 28 novembre 1862 ;

**VEUVE MAILLARD (NÉE CHANTRIER)**, établie nouvellement.

**MONTIGNY-SUR-AUBE.** — Le château de Montigny ayant été, en 1792, abandonné par son propriétaire, le comte Vaillant de Savoisy, divers industriels s'y établirent. Antoine-Louis Poignée, chef de la papeterie de Montigny, fit venir un de ses frères, typographe, lequel y installa des presses, vers 1794, et y imprima divers ouvrages, entre autres un *Grécourt* et les *Etudes de la nature de Bernardin de Saint-Pierre*, 5 vol. in-8°, avec planches.

Ce dernier ouvrage était une contrefaçon de l'édition de Didot et portait le nom d'un imprimeur-libraire de Bâle. POIGNÉE allait être poursuivi, lorsqu'il se rendit à Paris pour arrêter cette affaire et effectuer la vente de l'édition (1).

L'imprimerie fut fermée peu après.

Un des fils de Poignée était encore prote d'imprimerie à Paris, en 1834.

**NOLAY.** — **DUPAQUIER**, libraire de 1860 à 1875 ;

**VEUVE DUPAQUIER.**

**NUITS.** — **JACQUES LEMALLE**, fils de François Lemalle, libraire à Dijon, après avoir fait son apprentissage d'imprimeur dans cette ville, avait successivement travaillé à Paris et à Rouen. De retour à Dijon, il songea à la maîtrise et concourut, dans ce but, en 1709, contre Léonard Grangier, et le 18 mars 1711, contre Etienne Michard et A.-J.-B. Augé.

N'ayant pu obtenir une des places vacantes à Dijon, Lemalle alla s'établir à Nuits, vers 1714 ou 1715.

(1) Nesle. — *Voyage d'un Touriste dans l'arrondissement de Châtillon.*





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



*parer à faire une Confession et Communion. — Nouvelle édition, à l'usage des Pensionnaires et Externes des Dames Ursulines de Dijon.*

*A Nuys, chez Antoine Migneret, imprimeur-libraire de la Ville, 1738.*

L'imprimerie nuitonne fut fermée, comme tant d'autres, en vertu de l'édit de 1739. Migneret fit la librairie à Dijon jusqu'en 1753.

JACQUES GAGEY-ROY. — La ville de Nuits resta longtemps sans libraire. En 1828, M. Gagey, quincailler, demanda un brevet, qui lui fut accordé le 18 août 1828, et vendit, comme beaucoup de quincaillers sous la Restauration, des alphabets, des catéchismes, des livres de piété.

Par sa lettre du 23 février 1837, Gagey-Roy se plaint à l'évêque de Dijon de ce que le curé et les sœurs de charité de Nuits lui font concurrence.

Monseigneur lui répond : Que ni le curé, ni les sœurs ne vendent de livres, mais qu'ils en donnent quelquefois comme récompense, aux époques de première communion.

Cette fin de non-recevoir ne fut pas acceptée par le maire de Nuits. Il affirma dans une lettre du 4 mars 1837 au Préfet, que le curé vendait des catéchismes à un franc pièce, que c'était de notoriété publique, et que Monseigneur avait répondu sans connaissance de cause et en dehors de la question.

Gagey-Roy édita :

*Résumé populaire de l'histoire de Nuits, par J. Bard, 1847.*

VIOLETTE (JACQUES) succède à M. Gagey-Roy, son beau-père, et remet à son fils

JACQUES-FÉLIX VIOLETTE, né à Nuits le 25 avril 1842, qui exploite aujourd'hui la librairie fondée par Gagey-Roy.

M<sup>me</sup> JAQUINOT, vers 1840, ajoute à son magasin d'épicerie,



la vente du papier et des livres de classes. Cette librairie rudimentaire fut achetée en 1869 par M<sup>me</sup> VEUVE FONDET.

Depuis 1871, elle est tenue par M. MARIE-FRANÇOIS-MATHIEU SCHREBERT, né à Nuits le 18 avril 1843.

L'autorité prussienne ayant saisi l'imprimerie Carré et les bureaux du *Progrès de la Côte-d'Or* le 9 septembre 1871, une presse et des caractères furent aussitôt loués et transportés à Nuits. Le *Progrès* y parut du 24 septembre au 18 octobre 1871.

PONTAILLER-SUR-SAÔNE. — FOING, libraire de 1855 à 1869 ;  
M<sup>lle</sup> DOCTEUR, de 1869 à 1874 ;

DUCAMP lui succède.

PRÉCY-SOUS-THIL. — Deux libraires s'établissent dans ce chef-lieu de canton, en 1850 :

GALLY, le 14 mars ;

LOIREAU (CHARLES-ÉTIENNE), le 7 mai. Cette librairie est exploitée depuis le 18 janvier 1864 par LOIREAU (THÉODORE).

SAINT-JEAN-DE-LOSNE. — POINCELIN (JEAN-LOUIS), libraire de 1852 à 1865 ;

VACHET-PHILIPPON lui succède.

SAULIEU. — PASCAL y crée une librairie en 1806. Il tenait aussi les estampes ;

LAMOTTE (LOUIS) est breveté le 2 mai 1833 ;

DAUDÉ (PIERRE) lui succède le 2 octobre 1868 ;

PICOT (ELISABETH-PIERRE), breveté le 20 mai 1833, mourut en 1863. Sa veuve, née NEVERS (LAZARETTE), continua en vertu d'un brevet du 5 septembre 1863, sous le nom de VEUVE PICOT.

Hallot, de Semur, ayant vendu son imprimerie à M. BERNARD (PIERRE-CYPRIEN), né à Paris, et prote de Th. Tarbé,



de Sens, le nouvel imprimeur demanda l'autorisation de s'établir à Saulieu. Un brevet, du 19 août 1848, lui assigne cette résidence.

Nous ne connaissons aucun livre imprimé à Saulieu. Cette imprimerie n'eut d'ailleurs qu'une existence éphémère.

GIRARD (CLAUDE) fit sa déclaration de libraire le 6 décembre 1876.

DEMONGEOT (ETIENNE) fit une déclaration semblable le 2 septembre 1877.

SEMUR. — Presque en même temps que Beaune et Châtillon, Semur avait une imprimerie.

Le 9 avril 1676, ANTOINE HAN présenta requête aux magistrats de cette ville :

« S'est présenté à la Chambre — disent les registres municipaux — Antoine Han, marchand-imprimeur et libraire, lequel auroit témoigné qu'il avait paru désireux d'établir sa demeure dans cette ville, si nous voulons lui accorder quelques privilèges et soulagements, tant dans les tailles de guerre, que autres charges de la ville.

« Oûi le syndic, il a été délibéré que ledit Han établira sa boutique d'imprimeur et de libraire, mais avec quoi il demeure déchargé du logement des gens de guerre, à condition par lui d'imprimer tous les billets de logement ; et quant à la taille, il y sera imposé modérément, le tout accordé en considération. Il lui sera fourni six livres pour subvenir aux frais de son établissement. »

M. A. Massicot, à qui ce document est emprunté, ajoute en note qu'un ouvrier allemand, du nom de Han, avait quitté l'imprimerie de Mayence vers 1465, pour se rendre en Italie, où il imprima une grande quantité d'ouvrages, et que le Han de Semur pourrait bien être un descendant de ce maître.

Antoine Han remit ses presses le 26 août 1677.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture à volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





L'édit du 31 mars 1739 ferma l'imprimerie de Semur.

Sous la révolution, un imprimeur vint de nouveau s'y établir. Il se nommait JEAN-BAPTISTE DEFAY et était de la famille des maîtres dijonnais. Le premier ouvrage qui, à notre connaissance, sortit des presses de Defay, a pour titre :

*Discours sur la peine de mort, par Philibert Gueneau-Montbeillard. — Semur-en-Auxois, de l'imprimerie de Defay, 1790.*

On a encore de cet imprimeur :

*Les Bergeries, par Daubanton, 1792 ;*

*Rapport fait aux sections de la commune de Semur, en exécution de leurs délibérations des 10 et 20 pluviôse, l'an 3 de la République française, une et indivisible ;*

*Hymnes pour la Fête civique du 20 nivôse, an 3 ;*

*Hymne populaire pour la prise de Toulon ;*

*Couplets dédiés à la propagande révolutionnaire ;*

*Hymne en l'honneur de Lepelletier et de Marat ;*

*Exploits des Sans-Culottes.*

« Nous citons ces productions littéraires, dit l'auteur du *Temps jadis à Semur*, parce qu'elles sont dues à la verve poétique d'un républicain de Semur. »

« En 1793, dit encore M. Massicot, Semur paraît avoir possédé deux imprimeurs : Defay et POINSSOT ; ce dernier, membre du club des Jacobins, imprime souvent, à ses frais, ce qui lui vaut une mention honorable, tous les manifestes, lettres importantes et discours des membres influents de ce club. »

Poinssot devint ensuite directeur de la poste aux lettres de Semur.

Defay remit en 1795 son atelier à JUNOT, qui imprima :

*L'Ordre irrégulier, ou Pièces diverses (en vers), que les sots et les méchants ne doivent pas lire, par Ant. Lasalle. — A Semur, de l'imprimerie de Junot, an 4, in-8° de 52 p. ;*



*Règlement de police. — Canton de Précý-sous-Thil, département de la Côte-d'Or.*

BERRY et LEREUIL reprennent l'imprimerie et la librairie Junot en 1797. Ils figurent sur la *Liste des notables de l'arrondissement de Semur*, imprimée par eux-mêmes, pour les élections communales de l'an IX, — mais sans avoir de brevets, l'imprimerie étant libre sous la Révolution.

*Berry (Jean-Baptiste)*, né à La Roche-Pot, canton de Nolay, en 1760, mourut à Semur le 9 avril 1844. Son brevet d'imprimeur est du 15 juillet 1811; il prêta serment le 1<sup>er</sup> décembre 1812.

*Lereuil (Noël)*, né à Alise-Sainte-Reine, le 22 décembre 1766, mourut à Semur le 23 avril 1841. Avant d'être imprimeur, il avait été commis-greffier à Semur. Il s'était marié, le 11 thermidor, an II, avec Christine Verrier.

Leur imprimerie était installée dans les bâtiments qui servent actuellement de sous-préfecture.

Ils ont imprimé :

*Cantique à l'honneur de sainte Reine d'Alize*, par Bolland, curé de Flavigny, 1808 ;

*Nouvelle Vie de sainte Reine*, 1814 ;

*Mémoire sur le dieu Moritasgus et l'inscription trouvée, en 1652, parmi les ruines d'Alize...*, par C. H. M. D. C. (Maillard de Chambure). — De l'imprimerie de Semur, 1822.

Leur association dura jusqu'au 22 juin 1825. Berry garda la librairie, qu'il transféra rue Dessus, actuellement rue de la Liberté, maison de Gréban, tandis que Lereuil transportait presses et casses rue Saint-Jean, où sont maintenant les bureaux de l'enregistrement.

Berry était acteur et quelque peu poète. On lit dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 20 prairial, an VII :

« Il vient de se former à Semur, par les soins du citoyen



Berry, imprimeur-libraire en cette commune, une société dramatique qui, en consacrant ses travaux à l'amusement du public, en verse le produit entier dans le sein de l'indigence.

« Dernièrement, nous écrit-on, cette société a donné une représentation de *Misanthropie et Repentir*... Ce drame a parfaitement réussi à Semur. Il a procuré une recette abondante, et les créateurs de la société, le citoyen Berry et son épouse, ont recueilli, dans les deux premiers rôles, des applaudissements que leur jeu naturel et vrai, et leur grande connaissance de l'art auquel ils se livrent, leur ont toujours mérités. »

Et dans le numéro du 30 germinal, an IX :

« A Semur, une société d'amateurs a donné, à l'occasion de la paix, une petite pièce, dont l'heureux événement qu'on célébrait avait fourni le sujet.

« Cette petite pièce a pour auteurs le citoyen Rousset-Jailly et le citoyen Berry, imprimeur, membre de cette société, et qui dans cette composition a prouvé qu'il n'avait pas seulement les talents d'un acteur. Avivée par de très jolis couplets... cette blquette a reçu un accueil mérité... »

Lereuil était un type très populaire à Semur, où on le désignait sous le sobriquet familier de : *Père Broum ! Broum !*

Hiver comme été, il se levait à deux heures du matin, allumait du feu et se faisait une énorme soupe aux herbes. Puis, une lanterne de la main droite, un bâton de la main gauche, il allait à l'imprimerie en se dandinant, sans oublier « ses deux pistolets, » c'est-à-dire deux bouteilles de vin qu'il glissait dans les poches de derrière de sa redingote, pour passer la journée.

JEAN-NOEL-VICTOR BUSSY, né à Semur, le 25 mars 1816, reprit les presses de Lereuil le 30 décembre 1837, et prêta serment le 4 janvier 1838.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



*Compte rendu des séances du Comité d'agriculture de Semur, in-8°.*

M. Odobé est mort à Genay, en 1881.

VERDOT (FRANÇOIS-VINCENT), né à Savoisy, le 14 février 1827, épousa, le 30 juin 1850, Laure-Antoinette Odobé, et quitta l'instruction primaire, pour entrer dans l'imprimerie de son beau-père, auquel il succéda en 1855.

Ses presses, établies rue de l'Ancienne Comédie, rivalisèrent bientôt avec les meilleures presses du département, et de nombreux ouvrages attestèrent l'activité et le bon goût du maître.

Le 7 juin 1856, M. Verdot créa une librairie, à côté de son atelier d'imprimeur.

Voici quelques-uns des ouvrages qu'il a publiés :

*Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Etienne Bouhot, professeur de dessin de Semur, par M. Ligeret du Cloiseau, 1854 ;*

*Pleurs et Sourires, par J. Giffard, 1856 ;*

*Statistique monumentale et artistique de la Côte-d'Or, (arrondissement de Semur), par Nesle, 1857 ;*

*Eronime, tragédie, 1860 ;*

*De la brèche osseuse de la montagne de Genay, près Semur, par J. J. Collenot, 1865 ;*

*Les gloires littéraires de la Bourgogne, par Blot, professeur au collège Stanislas, 1866 ;*

*Des vestiges de la domination romaine dans le pays d'Auxois, par J. J. Locquin, 1866 ;*

*Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne, par Ed. Flouest, 1872 ;*

*Notice historique sur le château de Rourbilly, par de Franqueville, 1871 ;*

*Description géologique de l'Auxois, par J. J. Collenot, 1873.*



Frappé cruellement, dans les premiers jours de 1878, par la mort de sa fille unique, M. Verdot vendit cette même année sa librairie à M. Hospied, et le 1<sup>er</sup> avril 1879, son imprimerie à M. Lenoir. Depuis, il se consacre à la rédaction du journal *l'Echo de l'Auxois*, et à l'administration de la ville de Semur, dont il a été nommé maire.

LENOIR (LOUIS) est né à Semur le 28 février 1856.

Voici quelques-unes des publications bourguignonnes sorties de ses presses :

*Almanach de l'Auxois* (trois années). Celui de 1880 renferme une *Notice sur la ville de Semur* ; celui de 1881, une pièce inédite de Piron et une *Notice sur Montbard* ; celui de 1882, les *Ephémérides de l'Auxois*.

*L'Eglise Notre-Dame de Semur, ses cloches, son carillon*, par J. Ledeuil, 1881 ;

*Notice historique sur l'hôpital de la ville de Semur en Auxois*, par A. Massicot ;

*Le Manoir de Posanges*, par A. Massicot, 1881 ;

*Le Temps Jadis à Semur*, par A. Massicot, 1882 ;

Et enfin, les *Bulletins de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur*.

M. Lenoir, dont l'atelier prend de jour en jour de l'importance, et dont les impressions ont un cachet spécial, vient d'adopter une marque : deux L entrelacées :



On trouve déjà cette marque sur quelques-unes des élégantes brochures imprimées par ses soins.

Il paraît qu'en 1832, l'imprimerie, alors dirigée par



Lereuil, laissait beaucoup à désirer, puisqu'un prote employé à Yvetot, et nommé HENRI HALLOT, eut connaissance de cette situation et songea à s'établir à Semur. Il fit en conséquence là demande d'un brevet, qui lui fut accordé le 5 avril 1832, « attendu qu'il n'y a à Semur qu'une imprimerie en mauvais état, » et prêta serment le 10 juillet suivant.

Nous ne pouvons citer aucun ouvrage sorti des presses de Hallot. On a vu plus haut qu'il vendit son imprimerie en 1848 à Bernard, lequel s'établit à Saulieu.

BORDOT ouvrit une librairie à Semur en 1807. Il tenait « des nouveautés qu'il faisait venir de Paris, » disent les états officiels.

JEAN BORDOT, son fils, né à Semur le 22 février 1779, y mourut, célibataire, le 18 juillet 1860.

C'était un homme populaire à Semur, Jean Bordot. Il composait des chansons que tout le monde chantait, avait écrit un livre sur les abeilles, et bien des générations ont appris les rudiments de l'orthographe dans la *Grammaire de Jean Bordot*.

Il remplaça officiellement son père, le 16 juillet 1818, et prêta serment le 22 avril 1819. Sa sœur, Marianne Bordot, l'aidait à tenir la librairie.

Les dernières *Poésies de Jean Bordot*, imprimées par Verdot, vers 1856, sont introuvables. Nous n'avons pu nous en procurer un exemplaire.

MIGNOT (JEAN) obtint un brevet de libraire le 24 décembre 1828, et prêta serment le 7 janvier suivant.

Il a édité :

*Notice sur les courses de Semur, d'après les documents officiels, 1847.*

Mignot, qui faisait aussi la reliure, ferma sa librairie en 1867.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





JEANNIN (M<sup>lle</sup> PHILIS) ouvre une librairie à Seurre, le 13 juin 1838.

CURTET (CLAUDE), libraire du 9 mai 1841.

VOITURET (JEAN-ANTOINE-CHARLES), libraire en 1854.

VITTEAUX. — AUBERTIN (JACQUES) crée une librairie dans ce bourg, le 29 juin 1850.







## TABLE ONOMASTIQUE



- Abord-Belin, 171.  
Aiba, 73.  
Aisey-sur-Seine (Côte-d'Or), 159.  
Albéric (saint), 3, 4.  
Albert, 101.  
Alexandre, 118.  
Alger, 87, 161.  
Alise (Côte-d'Or), 176, 177 193.  
Allemagne, 1, 8.  
Amanton, 84, 142, 146.  
Amanzé (comtes d'), 34.  
Amaryllis (Bernarde Verstel),  
119.  
Amboise (Jean d'), 6, 7.  
Amelot (Intendant), 178.  
Améric-Vespuce, 156.  
Amiot (Arnauld), 102.  
Amiot (Salomonet), 103, 157.  
Ancemot-Chopard, 86.  
Andelarre (marquis d'), 143.  
Andréa, 118.  
Angers, 142.  
Anselme (le père), 33.  
Antoine, graveur, 70.  
Antoine, ingénieur, 132.  
Antoine Maître et Cie, 154.  
Apulée, 179.  
Arbaumont (Jules d'), 87, 89.  
145, 146.  
Archange (le père), 46.  
Archives (Imprimerie des), 96.  
Armanser, 104.  
Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), 159,  
160.  
Arquebuse (chevaliers de), 122.  
Artois (comte d'), 134.  
Arviset (Etienne), 40.  
Asse, 156.  
Assise (saint François d'), 46.  
Ates, 84.  
Attricourt (Haute-Saône), 68.  
Attichy (Dom Louis d') 191.  
Aubertin (Jacques), 200.  
Aubertin (Charles), 166, 169,  
172, 175.  
Aubry (Auguste), 88, 139.  
Aubry (Raymond), 94, 97.  
Augé (Jeanne), 74.  
Augé (Jean-Bertrand), 50, 51, 69.  
Augé (Arnault-Jean - Baptiste),  
69, 70, 71, 72, 73, 74, 78, 97,  
186.  
Augeard, 52.  
Augsbourg, 1, 8.



- Aumale (duc d'), 55.  
 Autun, 22, 58, 89, 111, 163,  
 164, 165, 168, 177.  
 Auxonne, 22, 32, 74, 83, 152,  
 161, 162.  
 Avallon, 69.  
 Avicenne, 104, 106.  
  
 Bachelin-Deflorenne, 181.  
 Bacon, 77.  
 Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or),  
 159.  
 Baillet-Vaugrenant, 83.  
 Bailly, 199.  
 Bailly (Jeanne-Françoise), 56.  
 Barbier (Félix), 175.  
 Bâle (Suisse), 186.  
 Barbou, 153.  
 Bard (Joseph), 161, 172, 188.  
 Bardet (Michelle), 116.  
 Bar-sur-Aube, 78.  
 Barranger, 161.  
 Barrois (Théophile), 128.  
 Baskerville, 54.  
 Batault, abbé, 172.  
 Batault (Philippe-Arthur), 173,  
 174.  
 Batault-Morot, 171, 172, 173.  
 Baudinet, 57.  
 Baudot (Félix), 6.  
 Baudot (Henri), 6, 14, 32, 153.  
 Baudot (François), 58.  
 Baudot (Louis - Bénigne), 82,  
 132, 142.  
 Baudrand (Claude), 183.  
 Baulmont, 145, 147.  
 Baur (François), 146.  
 Bavard (l'abbé E. B.), 172.  
 Beaudoin (Jules), 181, 183.  
 Beaujeu (Rhône), 175.  
 Beaune (Henri), 32, 87, 145.  
 Beaune (Côte-d'Or), 30, 56, 66,  
 75, 86, 88, 89, 162, 163, 164,  
 166, 168, 169, 170, 171, 172,  
 173, 174, 175, 177, 190, 199.  
 Bec (Baptiste), 187.  
 Bégat (le chanoine), 16.  
 Béguillet, 57, 65, 126.  
 Belin, 99.  
 Belin (Catherine), 56.  
 Bellegarde (de), 20.  
 Bellemontre (Claude), 74.  
 Bellenot (Côte-d'Or), 195.  
 Belloy (du), 37.  
 Bénigne (saint), 133, 144 -  
 Benoist (Charles), 94, 146, 147,  
 148, 149.  
 Benoit (Antoine), 127.  
 Berbisey (Perpétuo), 14.  
 Berger, 148.  
 Bernard (saint), 4, 32.  
 Bernard (Etienne), 17, 18.  
 Bernard (Marie, veuve Cha-  
 vance), 43.  
 Bernard (Antoine), 66, 169, 170.  
 Bernard (François), 169, 170.  
 Bernard (Claude-Alexandre), 170.  
 Bernard (Pierre-Cyprien), 189,  
 198.  
 Bernard-Defay, 66, 67, 170.  
 Bernard-Defay (veuve), 67.  
 Bernardin de Saint-Pierre, 186.  
 Bernardon, 35.  
 Bernaudat, 68.  
 Bernier (Pierre), 22.  
 Berry et Lereuil, 193, 195.  
 Berry (Jean-Baptiste), 193, 194.  
 Berthaux-Petitot, 56, 57.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



- Bourée (le docteur), 57, 179, 180, 181.  
 Bourée (Gabriel), 176, 177.  
 Bourgeois (A.), 88.  
 Bourgoin (Albert), 136.  
 Bourut (Claude), 177.  
 Boutange (Pierre), 101.  
 Bouze (Côte-d'Or), 167.  
 Bresson (Hélène), 119.  
 Bresson (Gaspard), 159.  
 Breunôt (Gabriel), 18, 90, 113.  
 Brifaut (Charles), 90, 131.  
 Brosard, 160.  
 Brosses (le président de), 122, 124, 153.  
 Brouet (Jehan), 100.  
 Brugnot (Charles), 83, 85, 86.  
 Brugnot (veuve), 86.  
 Brulard, 35.  
 Brun, 60.  
 Bruyères-Chalabre, 147.  
 Burnel (Antonia-Clara), 155.  
 Burteau (Isabeau), 18, 19.  
 Burteur (hôtel), 89.  
 Bussy-Rabutin, 78.  
 Bussy (Jean Noël-Victor), 194, 195.
- Caffin, 183.  
 Cahors (Lot), 45.  
 Cajetan (le cardinal), 14.  
 Calley frères, 95.  
 Calmann-Lévy, 181.  
 Calvin, 12.  
 Candolle (A.-P. de), 151.  
 Cantagrelle (Anne - Françoise), 157.  
 Capel et fils (veuve), 63, 97.  
 Capel fils (Claude-François), 63.
- Capel (Jean-Baptiste), 54, 62, 63.  
 Cappus, 130.  
 Careau (Paul), 182.  
 Careau (veuve), 183.  
 Carion (Vivant), 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 91, 97.  
 Carion (veuve), 83.  
 Carnandet (J.), 159.  
 Carnot (le général), 175.  
 Carra (J.), 134.  
 Carré (François), 94, 97, 189.  
 Carteret, 183.  
 Catenacci, 181.  
 Caumartin (de), 37.  
 Caumont (de), 90.  
 Caumont-Bréon, 87.  
 Causse (Jacques), 53, 54, 75.  
 Causse (Pierre), 54, 55, 56, 76, 89, 140.  
 Cazet (François), 156, 157.  
 Cessot, 174.  
 Chabot-Charny, 87.  
 Chabot de l'Allier, 143.  
 Chaisneau, 54.  
 Châlons-sur-Marne, 20, 21, 22, 149.  
 Chalon-sur-Saône, 6, 74.  
 Chalopin, 161.  
 Chambelland, 131, 137.  
 Chamilly, 34.  
 Champion (H.), 172.  
 Changarnier-Moissenet, 173.  
 Chantrier, 186.  
 Chapet (Jeanne-Claire de), 47.  
 Charbonnel, 178.  
 Chargey (de), 65.  
 Charles-le-Téméraire, 145.  
 Charles VIII, 145.  
 Charles IX, 16.



- Charlier (Vivande), 168.  
Charolles (Saône-et-Loire), 195.  
Charpentier, 133.  
Charreau (Victor), 162.  
Chartreux de Champmol, 100,  
102.  
Chasans (de), 22.  
Chastenay-Lanty (Victorine de),  
180.  
Château de Dijon, 54.  
Châtelet (Erard du), 46.  
Châtillon-sur-Seine, 59, 83, 176,  
177, 178, 179, 180, 181, 182,  
183, 190.  
Chaudron, 155.  
Chauvelin, 118.  
Chauvereiche, 74.  
Chavance (Claude), 41, 43,  
58, 97.  
Chavance (Philibert), 41, 42,  
43, 45.  
Chavance (Catherine), 45, 47.  
Chavance (veuve), 46, 115.  
Chenet, 49.  
Chenôve (Côte-d'Or), 90.  
Cherot (Louise), 112.  
Chevalier, 22.  
Chevallier (G.), 133, 159.  
Chevanne (Côte-d'Or), 162.  
Chevignard de la Pallue, 128.  
Chevigny-Villers, 25.  
Chevigny (de), 61.  
Chevilly (Seine), 173.  
Chevreau (Achille), 157.  
Chevreul (Henri), 22, 55, 76,  
88, 89, 156.  
Chicheret, 118.  
Chief de Verne (Jehan), 109,  
111.  
Chisseret, 123.  
Chocarne (l'abbé), 172.  
Cigongne, 55.  
Cirey (Jean de), 1, 3, 4, 5, 6,  
184.  
Cisseey (de), 172.  
Cîteaux (abbaye de), 3, 4, 5, 6,  
55, 58, 87, 134, 183, 184,  
185, 187.  
Cival (Denis-Léon), 162.  
Cival (Henri), 162.  
Clairlieu (Lorraine), 184.  
Clairvaux (Abbaye de), 32.  
Claudin (A.), 6, 8.  
Clémencet (l'abbé), 173.  
Clément-Neveu, 116.  
Clément-Janin, 88, 151, 152.  
Clerguet, de Chalon, 22.  
Clugny (famille de), 64.  
Clunet (Bernard-Joseph-Louis,  
152.  
Cluny (abbaye de), 133.  
Coignard, 60.  
Coignard (Jean-Baptiste), 62,  
111, 118, 119, 121.  
Coignard de Lapinelle, 119, 120,  
122.  
Coignard (veuve), 74, 75, 76,  
119, 120, 122, 123.  
Colin (Philibert), 14.  
Collard (Charles), 160.  
Collège (vieux), 20, 21, 22, 24.  
Collenot (J.-J.), 196.  
Collin (Jacques), 17.  
Collombon (le capitaine), 30.  
Collot (Perrenette), 114.  
Cologne, 1.  
Colombot, 82.  
Comtet (Jean), 2.



- Condé (Henri de Bourbon, prince de), 24, 25.  
 Condé (Louis de Bourbon), 26, 27, 32, 34, 41, 124.  
 Conrad de Leonberg, 5.  
 Constantin, 106.  
 Conty (prince de), 30.  
 Coquet (Jules-Isidore), 83, 90.  
 Coquet (Antoine-François), 131, 132.  
 Coquillon (Pierre), 195.  
 Corbière (comte de), 135.  
 Cornée (Catherine), 167.  
 Cornillac (Louis-Ernest), 83, 180.  
 Cornillac-Lambert (Charles - Antoine), 178, 179.  
 Cornillac-Lambert fils, 179, 180.  
 Cornillac (Charles), 179, 180.  
 Cornu (Jean-Jean), 90.  
 Cot (Pierre), 165.  
 Couches (le baron de), 16.  
 Couchey (Côte - d'Or), 44, 79, 80, 81.  
 Coudray (du), 37.  
 Courtépée (abbé), 53, 77, 143, 174.  
 Courtois de Quincey, 61.  
 Courtot (Mademoiselle), 153.  
 Coussin (Etienne), 16, 17.  
 Couteron (Côte-d'Or), 148.  
 Couturier, 143.  
 Cretenet (François), 149.  
 Croix (Edmond de la), 14.  
 Culembourg, relieur, 122, 130.  
 Curasson, 143.  
 Curtet (Claude), 200.  
 Cyrot (Louis), 172.  
 Damon (Huguenin), 102, 108.  
 Damongeot-Pelletier, 173.  
 Danour (Hugues), 108, 109.  
 Dante-Alighieri, 68.  
 Darantiere (Victor), 22, 87, 88, 89, 97.  
 Darbois, 169.  
 Darcier-Legendre, 78, 97.  
 Daremberg (Charles), 103.  
 Daubenton, 192.  
 Daudé (Pierre), 189.  
 Daunai (Gillet), 99.  
 Daussey (Nicole), 44.  
 Dautrey (veuve), 162.  
 Davot (Jean), 109, 111, 112.  
 Debry (baron), 92, 94.  
 Décailly (Philibert), 139, 146.  
 Décailly (veuve), 139.  
 Declume (Jacques), 57, 126.  
 Defay père, 54.  
 Defay fils, 54, 62, 126.  
 Defay (veuve), 54.  
 Defay (Antoine I), 63, 64, 65, 67, 68, 71, 94, 97.  
 Defay (veuve Antoine I), 65.  
 Defay (Antoine II), 65.  
 Defay (veuve Antoine II), 65.  
 Defay (Pierre), 65.  
 Defay (Jacques), 65.  
 Defay (Antoine-Marie), 65, 66, 75.  
 Defay (veuve Antoine - Marie), 66, 170.  
 Defay (Anne), 66, 170.  
 Defay (Denise), 170.  
 Defay (Jean-Baptiste), 192.  
 Degoud (Joseph), 155.  
 Delacuisine, 61.  
 Delagrave, 181.  
 Delalain, 75, 126.  
 Delalogue, 82.  
 Delamarche, 122.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





Durand (Jean-François), 127.

Du Rupt (dit Davot), 112.

Duthu (Hippolyte), 139.

Duval (Dom François), 32.

Du Verne, 26.

Duvollet, 86.

Duvollet-Brugnot, 86, 87.

Eberling (Jean), 7, 8.

Ecard (Anne), 85.

Eléonore (la Reine), 10.

Elzéviens (les), 34.

Enghien (le duc d'), 26, 131.

Eno (la), 118.

Epernon (le duc d') 42, 47.

Erasme, 12, 111, 165.

Etienne (saint), 4.

Etienne de Dijon (Eglise Saint-),  
9, 13, 16, 40, 41.

Esnaut (femme Sirot), 52.

Estienne, 34.

Fabarel (Jean), 187.

Fabrice (Jehan), 99.

Faburel (Charles-Prosper), 155.

Faciot (Jean-Charles), 149.

Falcon (frère Denis), 126.

Falcutius (Nicolas), 103, 104,  
105, 106, 158.

Farjot (Antoine), 47, 116, 117.

Farjot (veuve), 117.

Fatout, 156.

Fauste (André), 9.

Faverot, échevin, 176.

Faye (Vincent de la), 20, 21.

Fenoil (madame de), 133.

Ferté-Sénéctère (marquis de la),  
58.

Fertiault, 145.

Févret, 35.

Févret de Saint-Mesmin, 144.

Fiard (abbé), 82.

Fijan de Grandmaison, 49.

Flamel (Nicolas), 33.

Flavigny (Côte-d'Or), 193.

Fleutelot, 17, 112.

Floret (Joseph), 96.

Floridus (Macer), 107.

Flouest (Ed.), 196.

Foing, 189.

Foisset (Théophile), 62, 77.

Fondet (veuve), 189.

Fondreire (Delai), 22.

Fontaine (Auguste), 156.

Fontaine-Française, 136.

Fontaine-les-Dijon, 133.

Fontenay (Côte-d'Or), 32, 185.

Fontenelle, 55.

Forneret (Xavier), 89, 139.

Foucherot (Anne), 65.

François d'Assise, 46.

François de Sales, 74.

François de Neufchâteau, 122.

Franqueville (de), 196.

Frantin (Louis-Nicolas), 19, 43,  
53, 54, 74, 75, 76, 77, 89,  
122, 123, 127, 128, 140.

Frantin aîné, 77, 143.

Frantin (Jean-Edme), 77.

Frantin (veuve), 77.

Fremiet, 81.

Fremyot, 35.

Frochot (Barbe), 63.

Fromme, 55.

Fyot (abbé), 117.

Fyot de Mimeure, 135, 136,  
142.



- Gabet, 78.  
 Gagey (François), 133.  
 Gagey-Roy, 188.  
 Gagnières (de), 37.  
 Gaguin, 110.  
 Galleton, 65.  
 Gally, 189.  
 Gandelot (abbé), 75, 169.  
 Ganiare (Claude), 168..  
 Garnier (Joseph), 43, 86, 87, 103, 128, 144, 150, 167.  
 Garnier (le commandant), 162.  
 Garnier frères, 181.  
 Garot (abbé), 173.  
 Garreau (Pierre), 171.  
 Gaudey (Barbe), 20.  
 Gaulard (Pierre-Couronné), 134.  
 Gaulard-Marin, 134, 136, 143.  
 Gaulard (veuve), 136.  
 Gaullieur, 162, 163, 164.  
 Gault (Jeanne), 25, 26.  
 Gaultier (veuve Jehan), 102, 108.  
 Gautbey (S.), 171.  
 Gauthier, graveur, 130, 137.  
 Gautier (le père), 145.  
 Gélyot (Louvan), 22, 33, 34, 39.  
 Gemünd, 7.  
 Genay (Côte-d'Or), 196.  
 Genève (Suisse), 118, 163, 164.  
 Gentil, 112.  
 Gevigney (de), 54, 170.  
 Gevrey (Côte-d'Or), 63.  
 Giffard (J.), 196.  
 Gillet (Hélène), 85.  
 Gillet (Philiberte), 117.  
 Gilquin, 187.  
 Girard (Claude), 190.  
 Girardot, 90.  
 Girart de Rossillon, 87, 100, 154.  
 Giraud, 173.  
 Girault (Xavier), 10, 67, 84, 132, 136, 142, 143.  
 Gislame (Alfred), 483.  
 Godard, 153.  
 Godran (Charles), 14.  
 Goisset (Denise), 149, 150.  
 Gombault (Jean), 29.  
 Gommer (Pierre et F. de), 22, 88.  
 Gonier (Jeanne), 51.  
 Goudoux (Augustine), 152.  
 Gouget, 150.  
 Goussard (J.), 139.  
 Grange (Adolphe), 90, 91, 92, 93, 94, 148, 155.  
 Grangier (Pierre I), 9, 10, 11, 12, 13, 16, 28, 96, 108, 112.  
 Grangier (Jean), 9.  
 Grangier (Antoine I), 12, 13, 20, 28.  
 Grangier (Pierre II), 12, 16, 112, 114, 115, 184.  
 Grangier (Daniel I) 12, 16, 112, 113.  
 Grangier (Simon), 12, 27, 112.  
 Grangier (Pierre III), 13, 22, 115.  
 Grangier (Antoine III), 27, 29, 46.  
 Grangier (Jean), 27, 28, 47, 48, 50, 51, 57, 63, 123.  
 Grangier (Léonard), 28, 51, 123, 186.  
 Grangier (Jean-Baptiste), 28, 50.  
 Grangier (veuve Simon), 27, 29, 112.  
 Grangier (veuve Jean-Baptiste), 50.



- Grangier (Antoine II), 112, 114.  
Grangier (Daniel II), 112, 115.  
Grangier (Jeanne), 114.  
Grangier (Jacques-Daniel), 114, 116.  
Grangier (Anne), 114.  
Grangier (Claudine), 115.  
Grangier (Jean), 115.  
Grangier (Bénigne), 115.  
Grangier (veuve Jacques-Daniel), 117.  
Grangier (Claude - Antoinette), 117.  
Grangier-Bertrand, 117.  
Grangier (Bernard, veuve), 49, 117.  
Gray, 8.  
Gréban (de), 193.  
Grécourt, 186.  
Grégoire (Pierre), 9.  
Gresely (Thérèse), 142.  
Grévy (Jules), 91, 92.  
Grignard (l'abbé), 88, 191.  
Grigne (Henri), 156.  
Griguet (Bénigne), 27, 42.  
Grolier, 156.  
Gros (Etienne), 159, 160.  
Gros (veuve), 159, 160.  
Gros (Hugues-Lazare), 160.  
Gruère, 123.  
Gruier (Pierre), 123.  
Guenebauld, 24.  
Gueneau-Montbeillard, 192.  
Guenichot, 61.  
Guignard (Philippe), 2, 6, 87, 144, 156.  
Guijon (Jacques), 22, 42.  
Guijon (les frères), 42.  
Guilleminot, (Jehanne), 115.  
Guillemot (Paul), 145, 172.  
Guiraudet (préfet), 56.  
Gutenberg, 102.  
Guyot (Claude), 20, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 50, 51, 96.  
Guyot (veuve Claude), 24, 25, 29, 30.  
Guyot (Guy-Anne), 23, 26, 27, 30, 31, 43.  
Guyot (Jeanne), 26.  
Guyot (François), 129.  
Guyot (veuve François), 129.  
Guyton, (docteur), 173.  
Hallot (Henri), 189, 198.  
Han (Antoinette), 168.  
Han (Antoine), 168, 190, 191.  
Hardouin, 183.  
Hartemann (Madame), 156.  
Hartemann (Claude - François), 157.  
Hémery (Bernard-Joseph-Louis), 133.  
Henri II, 12, 13.  
Henri III, 16, 156.  
Henri IV, 17, 18, 20, 113, 128, 136.  
Hermille (Henriette), 48.  
Hermille (Anne), 117, 118.  
Hermille (Jean), 118.  
Hermille (Rouland), 118.  
Hippocrate, 105, 106.  
Hollandais (le), 104.  
Honoré (le R. P.), 43.  
Horace, 109.  
Horry (Léon), 199.  
Hospied, 197.  
Hozier (d'), 33, 37.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



- Lanfranc, 104.  
 Langres (Haute-Marne), 7, 21, 34, 41, 48, 59, 65, 111, 119.  
 Lantenay (Bouhier de), 61.  
 Lantin, 35.  
 Lapérouse (Gustave), 180, 181.  
 La Place (Pierre de), 100.  
 Laplaiche (Auguste), 139.  
 Laroche-Lacarelle, 156.  
 La Roche-Pot (Côte-d'Or,) 193.  
 Larousse (Pierre), 94.  
 La Salle (Nicolas de), 38.  
 Lasalle (Antoine), 77, 192.  
 Laulagnier (Hautes-Alpes), 140.  
 Lavallo (J.), 145.  
 Laverne (Jacques), 16, 17.  
 Laverot (veuve Guyot), 24.  
 Layer (le président), 61.  
 Laymeré, 176.  
 Laymeré (Pierre), 176, 177.  
 Le Bediet, 100.  
 Le Blanc, 70.  
 Lebœuf, 181.  
 Le Chapt, 176.  
 Leclerc (Ernest), 182.  
 Leclerc-Maitre, 154.  
 Ledeuil (Justin), 197, 199.  
 Lefèvre, 139.  
 Le Fèvre d'Étaples, 12.  
 Leffemberg (Imgarde de), 91.  
 Le Fol (Bénigne), 167.  
 Lefort (Guillaume), 157, 158.  
 Legent-Diey, 183.  
 Legouz de Gerland, 75.  
 Lejambre (Louise-Sophie), 134.  
 Le Jolivet, 74.  
 Le Lièvre (Guillaume), 156.  
 Lelong (le père), 176.  
 Lemalle (Jacques), 186.  
 Lemalle (François), 186.  
 Le Marlet (Claude), 40.  
 Lenet (Philippe), 176.  
 Lenoir (Louis), 197.  
 Léonberg (Conrad de), 5.  
 Lepelletier, 192.  
 Lereuil (Noël), 193, 194, 198.  
 Lereuil (Marie), 195.  
 Leroux (Bernarde), 63.  
 Leroux, chirurgien, 66.  
 Leroy (Claude), 43.  
 Leroy, lithographe, 153.  
 Le Royer, 92.  
 Léry (Côte-d'Or), 143.  
 Lévêque (Félix), 183.  
 Lhomond, 84.  
 Lhuillier, 145.  
 Liger-Belair (le général), 56.  
 Ligeret du Cloiseau, 196.  
 Locquin (J.-J.), 196.  
 Loireau-Feuchot, 87, 157.  
 Loireau (Charles-Etienne), 189.  
 Loireau (Théodore), 189.  
 Loisy (Albert de), 23.  
 Lombard, 161.  
 Longepierre, 156.  
 Lons-le-Saunier, 152, 199.  
 Lorain (P.), 133.  
 Lorey (docteur), 151.  
 Lorraine (duchesse de), 9.  
 Lory (Ernest-Léon), 151.  
 Louèche, 143.  
 Louhans (Saône-et-Loire), 76.  
 Louis XII, 20, 125.  
 Louis XIV, 125.  
 Louis XV, 60.  
 Louis XVI, 55.  
 Louviers, (Eure), 199.  
 Loux de Bruyas, 169.



- Loydreau (docteur), 173.  
 Lozières (Jehan de), 100.  
 Lugny (Côte-d'Or), 185.  
 Luther, 9.  
 Lyon, 43, 67, 87, 141, 175.
- Mabillon, 39.  
 Mâcon (Saône-et-Loire), 74, 174.  
 Magdebourg, 175.  
 Magnin, 117.  
 Magny - Saint - Médard (Côte-d'Or), 157.  
 Maignien (Jean), 28, 96, 114.  
 Maillard de Chambure, 101, 170, 193.  
 Maillard (veuve), 186.  
 Maillefert (Anne), 28.  
 Mailly (Jean-Baptiste), 76, 122, 126, 127, 128, 129.  
 Mairet (Jean-Baptiste), 146.  
 Maître (Antoine), 133, 153, 154.  
 Maittaire, 7.  
 Mallard (Louis), 95.  
 Malot (Nicolas - Charles - Pierre - Philippe), 154.  
 Malpoy (Pierre), 22, 23, 31, 41, 147.  
 Mame, éditeur, 153.  
 Mamets (la), 118.  
 Manière (François), 150, 151.  
 Manière-Loquin, 151, 152.  
 Manssant (Jean), 114.  
 Manuce, 34.  
 Manuel (Polequin), 99.  
 Manuel (Janequin), 99.  
 Marat, 192.  
 Marchand (Prosper), 7.  
 Marchand (Pierre - Joseph), 68, 69, 97, 126, 137.
- Marchant (docteur Louis), 126, 151, 187.  
 Marchet frères, 153.  
 Mare (Philibert de la), 42, 46.  
 Maret de Charmoy, 7, 142.  
 Margot-Ducrot, 136, 137.  
 Margot (Jean-Baptiste, dit), 137.  
 Marie (Claude-Antoine), 90, 91.  
 Marie (François), 176.  
 Marin, 134.  
 Marin (veuve), 134.  
 Marmont, 181.  
 Martenne (Dom), 35.  
 Martenot (Nicole), 65.  
 Marteret (Philippe), 39, 60, 177.  
 Marteret (Marie), 60.  
 Martigny (Valais), 143.  
 Martin (Bénigne), 25.  
 Martins (Collège des), 21.  
 Martin (Thomas), 132.  
 Maseret (Jehan), 101.  
 Masse, 54.  
 Massicot (A.), 190, 191, 192, 197.  
 Masson (Bénédict), 153.  
 Masuyer (Claude-Louis), 76.  
 Mathieu (Ernest), 6.  
 Mathieu, prêtre, 64.  
 Maulbon-Darbaumont, 67.  
 Maulbronn, 5.  
 Mauparty (Hubert), 48.  
 Maurice (Marie-Barbe-Gaspard), 154, 155.  
 Mayence, 190.  
 Mayenne (duc de), 113.  
 Médard (cimetière saint), 17, 114, 122.  
 Médard (église saint), 26, 29, 39, 40, 115.



- Meixmoron (Vaillant de), 142.  
Mélanchthon, 12.  
Ménétrier-Noirot, 174.  
Méot (Pierre), 150.  
Mercier (docteur), 83.  
Merle (Dom), 75.  
Mésué, 103.  
Metlinger (Pierre), 1, 2, 3, 5, 6,  
7, 8, 96, 156, 184.  
Metz, 155.  
Meuilley (Côte-d'Or), 83, 87.  
Micault (Dom Louis), 177.  
Michard (Antoine), 43, 44, 54,  
191.  
Michard (veuve Antoine), 44, 52.  
Michard (Claude), 44, 45, 46, 47,  
48, 51, 57, 58.  
Michard (Etienne), 51, 52, 63,  
97, 186.  
Michard (Claude-Antoine), 191.  
Michel, 18.  
Michelle (la), 118.  
Mignard, 45, 77, 87, 90, 116,  
145, 148, 154, 179, 185.  
Migneret, 117.  
Migneret (Antoine), 118, 119,  
187, 188.  
Migneret (S.), 119.  
Mignot (Jean), 198, 199.  
Mille, 53.  
Milleret (Pierrette), 118.  
Milletot, 22.  
Millin, 82.  
Millon (Thais), 199.  
Milotet (Marc-Antoine), 22.  
Milon de Crotone, 23.  
Milsand (Philibert), 11, 87, 88,  
139.  
Mimeure (hôtel de), 38.  
Mimeure (Fyot de), 135, 136,  
142.  
Mirebeau (M<sup>lle</sup> de), 112.  
Mirebeau (Côte-d'Or), 185.  
Mochot (Auguste), 75.  
Moissey, 199.  
Molière, 70, 156.  
Molland (Jean), 149.  
Mollerat (Jean-Baptiste), 67.  
Monnier, graveur, 122.  
Montaigne, 156.  
Montbard (Côte-d'Or), 95, 185,  
186, 197.  
Mongin (Étienne), 17.  
Mongis (de), 68.  
Montfaucon, 35.  
Montherot (de), 147.  
Montigny-sur-Aube, 186.  
Montille (Léonce de), 172, 174.  
Montreuil (Claude de), 165.  
Morand (Louis), 169, 175.  
Moreau (Catherine), 60.  
Moreau, tambour, 118.  
Moreau (Mathurin), 143.  
Morel (J.), 22.  
Morgan et Fatout, 156.  
Morin fils, 46.  
Morisot (Antoine), 22.  
Morisot (Claude), 27, 35.  
Morisot (Claude-Barthélemy),  
42.  
Morlot (cardinal), 143.  
Moroge (Jean - Pierre), 55, 56,  
96.  
Motet (Jean), 114.  
Moutard, 128.  
Mugnier, 149.  
Munier (Jean), 42.  
Munster-en-Argau, 1.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





- Parny (Etienne), 176, 182.  
 Pascal (Françoise), 52.  
 Pascal (Blaise), 143.  
 Pascal, 189.  
 Pasily (Yonne), 157.  
 Pasquier (Nicolas), 176.  
 Pasumot (François), 164.  
 Patin (J.-B.), 166.  
 Pautet (Jules), 150, 170.  
 Peccatier (Magdeleine), 78, 83.  
 Peignot (Gabriel), 59, 77, 84, 85,  
 87, 99, 102, 106, 120, 130,  
 142, 143, 145, 146, 164.  
 Pellion (Anne-Emilie), 133, 152,  
 153, 154.  
 Pellion et Marchet frères, 153.  
 Perret, 75.  
 Perrey, 185.  
 Perrier (François), 70, 71, 73.  
 Perriquet (M<sup>lle</sup>) 179.  
 Perrot (Auguste), 186.  
 Pertuiset (Jacques), 99.  
 Pessard, 53.  
 Petasse (Joseph), 170, 172.  
 Petit (Ernest) 14, 15, 156.  
 Petit (Jehan), 111.  
 Petit-Cîteaux, 1, 2.  
 Petitot (F.), 64.  
 Petitot, 123.  
 Peutet-Pommey, 68.  
 Philippe-le-Hardi, 100.  
 Pibrac (le sieur de), 32.  
 Picard, 149.  
 Picard (Jean - Baptiste - Jules),  
 150, 151.  
 Picard (Nicolas-Augustin), 150,  
 151.  
 Picardet (Hugues), 23, 28.  
 Pichard (Claude), 161, 162.  
 Pichat (A.), 181.  
 Pichon (baron), 156.  
 Picot (Elisabeth-Pierre), 189.  
 Picot (veuve), 189.  
 Pierre (Bénigne-Denise), 139.  
 Pignolet, 173.  
 Piron (Aimé), 57, 87, 147,  
 180.  
 Piron (Alexis), 75, 86, 119, 120,  
 197.  
 Piron (Marie), 119.  
 Plaisance (Guillaume), 104.  
 Plancher (Dom), 64, 75.  
 Plantin, 34.  
 Platearius, 105.  
 Plombières-les-Dijon, 20, 54.  
 Pogge, 111.  
 Poidevin, 155.  
 Poidevin (Veuve), 155.  
 Poigné (Anne-Denise), 136.  
 Poignée (Antoine-Louis), 186.  
 Poincelin (Jean-Louis), 189.  
 Poinssot, 192.  
 Poisot (Charles), 90, 145.  
 Poitevin de l'Egreville, 173.  
 Poitiers (Vienne), 59.  
 Poncet, 143.  
 Ponnelle (Pierre), 175.  
 Pontailier (Côte-d'Or), 189.  
 Popelain (Antoine), 67, 132,  
 133, 152, 153.  
 Porrenô de lay Marche, 20.  
 Portalis, 156.  
 Posanges (Côte-d'Or), 197.  
 Potot, 82.  
 Potot (Madame), 154.  
 Pouffier (Hector), 52.  
 Pousset-Rémond, 154.  
 Pralon (père), 153.



- Précyc-sous-Thil (Côte-d'Or), 189, 193.  
Premeaux (Côte-d'Or), 32.  
Prissey (Côte-d'Or), 32.  
Proudhon, 143.  
Prudhon (Jean-Charles), 183.  
Prunaire (Docteur), 173.  
Ptolémée, de Dijon, 46.
- Quarré (Antoinette), 83.  
Quillot (L'abbé), 48.  
Quirot, 65.
- Rabut (François), 55.  
Rabutôt, 87.  
Rabyot (Dyonis), 22.  
Rancé (Abbé de), 87.  
Raponde (Dyne), 99.  
Rateau-Jondeau, 160.  
Ratel (Félix), 133.  
Raviot (Guillaume), 70, 71, 72, 73.  
Réal, 112.  
Recey-sur-Ource, 56.  
Rée (Thévenin), 100.  
Réfrognet (Jeanne), 115.  
Régnault, chanoine, 73.  
Régnier (Mathurin), 147.  
Régnier (Jean-Baptiste), 191.  
Régnier (Jean), 30.  
Reims (Marne), 49.  
Remise (Marie-Charlotte), 134.  
Renaud (Pierre-Hippolyte), 152.  
Renève (Côte-d'Or), 53.  
Renouard (Ant.-Aug.), 55, 56, 76.  
Ressayre (Jean), 45, 46, 47, 48, 50, 51, 58, 59, 63, 70, 97, 117, 119, 123, 187.
- Ressayre (Claude-Marie), 59, 177.  
Revel, 38, 70.  
Rey (Joseph), 133.  
Rhazès, 105.  
Rhéty (Anne-Marie), 169.  
Richard (J.-G.), 22, 28, 114.  
Richard (abbé), 53.  
Richard de Ruffey, 129.  
Rignoux (Jean-Louis-Nicolas), 185.  
Rives, 68.  
Roanne (Loire), 68, 132.  
Robert (Saint), 3, 4.  
Robert (Philippe), 43, 115.  
Robert, écrivain, 99.  
Robert (Jeanne), 181.  
Robin (François), 161.  
Rochefond (de), 142.  
Rodet, 182.  
Rodet (veuve), 182.  
Roget de Belloguet, 144.  
Rolin, 109.  
Rollin (Jeanne), 115.  
Romand (Pierre-Désiré-Joseph), 174, 199.  
Romand (Paul), 174.  
Romand (Emile), 174.  
Ropiteau (François), 152.  
Ropiteau (veuve), 152.  
Rose (Jehan), 101.  
Rosey (Haute-Saône), 67.  
Rossignol, 68, 145, 171.  
Rossonibus (de), 110.  
Rotschild (de), 186.  
Rouen (Seine-Inférieure), 186.  
Rouff, 181.  
Rousset-Jailly, 194.  
Rouveyre (Edouard), 89.



- Roux (Claudine), 44, 51.  
 Royer, 81.  
 Ruelle (Lazare), 191.  
 Ruggieri, 184.  
 Rusand, 67.
- Sabatier (Claude), 26.  
 Sabatier (Léonard), 26.  
 Sacquenay (Côte-d'Or), 150.  
 Saintonge (madame de), 64.  
 Saint-Aubin, graveur, 53.  
 Saint-Amand (Jean de), 105.  
 Saint-Allais, 181.  
 Saint-Etienne-en-Devoluy, 134.  
 Saint-Evremont, 56.  
 Saint-Germain-la-Feuille, 131.  
 Saint-Jean-de-Losne, 57, 86, 125,  
 173, 189.  
 Saint-Martin d'Autun, 163.  
 Saint-Martin-sur-Orense (Yonne)  
 182.  
 Saintpère, 130.  
 Saint-Réal, 55.  
 Saint-Romain (Côte-d'Or), 171.  
 Saint-Seine (Côte-d'Or), 115.  
 Sainte-Agathe, 8, 183.  
 Sainte-Beuve, 85.  
 Sainte-Chapelle - de - Dijon, 37,  
 39, 44, 57, 64, 74, 118.  
 Salins (Jura), 183.  
 Salins (de), 165.  
 Salle (Nicolas de la), 38.  
 Santenay (Côte-d'Or), 25, 167.  
 Santeuil, 45.  
 Sarrazin, correcteur, 68.  
 Saulieu (Côte-d'Or), 189, 190,  
 198.  
 Saulx (Léonor-François de), 14.
- Saulx, comte de Tavares (Charles  
 de), 74.  
 Saulx (Gaspard de), 88.  
 Saulx (Madame de), 173.  
 Saumaise (Bénigne), 22.  
 Saumaise (Claude), 22, 35.  
 Saumaise (Pierre), 24.  
 Saunié (X.-T.), 83, 161, 173.  
 Saunié (Mademoiselle), 161.  
 Sautereau (l'abbé), 185.  
 Savine (Jean), 184.  
 Savoisy (Côte-d'Or), 196.  
 Schrebert, 189.  
 Schwartzenberg (le prince de).  
 81.  
 Secard (Louis), 32, 39, 41, 97.  
 Seguin (Pierre), 131, 157.  
 Sel (Corneille), 96.  
 Semur-en-Auxois, 168, 189, 190,  
 191, 192, 193, 194, 195, 196,  
 197, 198.  
 Sens (Yonne), 7, 182, 184, 190.  
 Seurre (Côte-d'Or), 85, 172, 176,  
 199, 200.  
 Sildman (Milsand), 88.  
 Silvestre, 139.  
 Simard (Anne), 119.  
 Simon (Victor), 180.  
 Simonot (Jeanne), 115.  
 Simonnot (François I), 164, 165,  
 166, 168.  
 Simonnot (Blaise), 164.  
 Simonnot (François II), 166, 167.  
 Simonnot (Blaise II), 166.  
 Simonnot (François III), 167.  
 Simonnot (Guillaume), 167.  
 Simonnot-Carion, 83, 180.  
 Sirot (Joseph), 52.  
 Sirot (veuve Joseph), 52.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

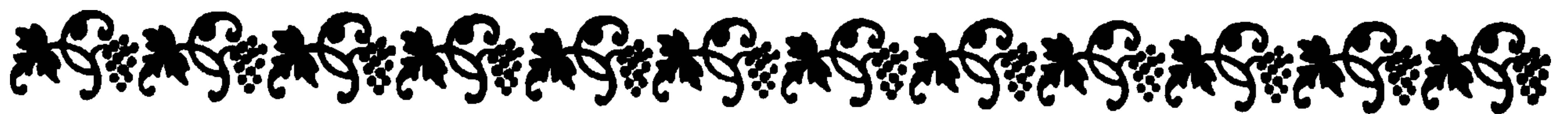
Une politique d'utilisation équitable s'applique.



- Vantoux (Côte-d'Or), 55, 56.  
Varenne (Jacques), 60, 61, 62, 132.  
Vattel, 185.  
Vauchey (Lazarine), 86.  
Vaudrey, 54.  
Veauce (Yonne), 14, 15, 156.  
Vellepelle (de), 18.  
Vendredi (Porphyre), 86.  
Verdot (François-Vincent), 196, 197, 198, 199.  
Verne (Jacques), 128.  
Vernier, 91.  
Vernier (veuve), 155.  
Vernier-Fontaine, 134.  
Vernisy (Suzanne), 75, 77.  
Verrier (Christine), 193.  
Versailles, (Seine-et-Oise), 118.  
Verstel (Bernarde), 119, 120, 122, 123.  
Vertot (abbé de), 56.  
Vesoul (Haute-Saône), 56, 162.  
Vesvrotte (Marc de), 6, 14, 57, 116.  
Vesvrotte (le comte Richard de), 83, 156.  
Veuvey-sur-Ouche (Côte-d'Or), 150.  
Viar (Itesse), 29.  
Viard, médecin, 150.  
Viesse (Edme), 176.  
Villèle (de), 135.  
Villeneuve (Arnoul de), 103, 104, 106, 107.  
Villequez, 151.  
Vincent (J.-B.-Is.), 86, 91.  
Violle (Elisabeth), 66.  
Violette (Jacques), 188.  
Violette (Jacques-Félix), 188.  
Viret (Guillaume), 50, 63.  
Vitas (Toussaint), 47, 127.  
Vitry-le-Français, 68.  
Vitteaux (Côte-d'Or), 200.  
Vivès, 181.  
Vivien (Jacques), 163.  
Voisin (A.), libraire, 164.  
Voituret, (Claude-François), 152.  
Voituret (Jean-Antoine-Charles), 200.  
Volainre (M<sup>me</sup> de), 187.  
Volnay (Côte-d'Or), 172.  
Vollot (abbé), 173.  
Vorles (saint), 175.  
Vulson de la Colombière, 33.  
Walferdin (Hippolyte), 77.  
Warion (Pierre), 155.  
Warion (Henri), 155.  
Wellington, 81.  
Werdet (Edmond), 91, 121.  
Wilhelmus, 3.  
Wurtemberg, 7.  
Yon (Charles-Marie), 126, 138, 139.  
Yon (veuve), 138, 139, 146.  
Yvetot (Seine-Inférieure), 198.  
Zell, 48.







# TABLE

## DES OUVRAGES CITÉS



- |  |  |
|--|--|
| <p>Abrégé de géographie universelle, 85.</p> <p>Abrégé de l'histoire d'Alger, 161.</p> <p>Absalon (tragédie), 177.</p> <p>Actes du synode diocésain tenu à Dijon, 82.</p> <p>Adagia Erasmi, 111.</p> <p>Adresse à la Convention, 55.</p> <p>Advis sur la peste reconnue, 29.</p> <p>Affiches, annonces et avis divers de Bourgogne, 75, 76, 127, 128.</p> <p>Affiches de Dijon, 66.</p> <p>Aivi ai tō lébilla du monde, 148.</p> <p>Album de l'arrondissement de Châtillon, 182.</p> <p>Almanach de l'Auxois, 197.</p> <p>Almanach de Châtillon, 179.</p> <p>Almanachs dijonnais, 46, 73.</p> <p>Almanach chronologique, 73.</p> <p>Almanach populaire de la famille, 92.</p> <p>Almanach du département de la Côte-d'Or, 67, 134.</p> <p>Ampoules de pèlerinages en plomb, 151.</p> | <p>Analecta Divionensia, 87, 156.</p> <p>Ancien hôtel de ville de Beaune, 170.</p> <p>Ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, 85.</p> <p>Anima fidelis, 110.</p> <p>Annales typographici, 7.</p> <p>Annales du Moyen Age, 143.</p> <p>Annuaire historiques et statistiques, 136, 146.</p> <p>Antiquités de Sainte-Sabine, 145.</p> <p>Apologi Phœdrii, 30.</p> <p>Apologie du R. P. Honoré, 43.</p> <p>Apparatus Panormitani, 111.</p> <p>Archéologie celto-romaine de l'arrondissement de Châtillon, 144.</p> <p>Archives départementales, 102, 103.</p> <p>Archives de la ville de Dijon, 21.</p> <p>Archives du Parlement de Bourgogne, 25, 26.</p> <p>Armanser, 104.</p> <p>Armes triomphantes du duc d'Epéron, 42.</p> <p>Armona Borguignon, 90.</p> |
|--|--|



- Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon, 89, 145.  
 Arnoul de Villeneuve, 103, 104, 106, 107.  
 Arquemie, 107.  
 Arrest du Parlement révoquant une ordonnance de l'évêque de Langres, 59.  
 Arrêté du directoire du district de Beaune, concernant les tissus, 170.  
 Arrêts notables sur les créances des émigrés, 67.  
 Arrests notables du Parlement de Dijon, 70.  
 Arretz de la Court de Parlement de Bourgongne, 13.  
 Articela perva, 110.  
 Asme de Dieu touchée, 107.  
 Astrologie et Arismétique, 107.  
 Autoursserie de P. de Gommer, 22, 88.  
 Aventures de Télémaque, 55.  
 Avis à la noblesse de Bourgogne, 18.  
 Avocat des âmes du Purgatoire, 42.  
 Barôzai de lai rue sain-Felebar (Ein), 148.  
 Beire-le-Châtel et ses anciens fiefs, 88.  
 Benidictine, 110.  
 Ben Mesue, 103.  
 Bergeries (Les), 192.  
 Bible de Genève, 12.  
 Bible des Chartreux, 99, 102.  
 Bible de 1513, 183.  
 Biblia, 111.  
 Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, 14, 43, 45, 60.  
 Bibliothèque publique de Beaune, 172.  
 Biographie du maréchal Marmont, 181.  
 Biographie de madame de Chastenay, 182.  
 Blasphémateurs (les), 137.  
 Boece de consolation, 107, 157.  
 Borguignon contan, 44.  
 Bourgogne sous Charles VIII, 145.  
 Bourgogne à l'Académie française, 151.  
 Bourgogne pendant la guerre et l'occupation allemande, 151.  
 Brèche osseuse de la montagne de Genay, 196.  
 Bregogne en larme (Lai), 41.  
 Breviare Lengres, 111.  
 Breviaire Ostum, 111.  
 Bréviaire à l'usage de Beaune, 162, 163, 164.  
 Breviarum pro Duce, 101.  
 Brigue deffaicte (la), 22.  
 Bulletin monumental de M. de Caumont, 90.  
 Bulletins de la Société archéologique du Châtillonnais, 182.  
 Calendrier en vélin aux Archives de la Côte-d'Or, 12.  
 Calendrier pour l'an III de la R. F., 170.  
 Candolle en Bourgogne, 151.  
 Cantate en l'honneur de Louis XVIII, 138.  
 Cantelle nove, 111.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





- Compliman de lai populaice au duc, 64.
- Compotus, 111.
- Compte rendu des séances du Comité d'agriculture de Semur, 196.
- Comte de Vesvrotte à M. Carrion, 83.
- Concordart, 111.
- Confessionale de ponte, 109.
- Confrérie des agonisans de Saint Pierre de Beaune, 166, 167.
- Conjuration des Espagnols contre Venise, 55.
- Conjuration des Gracques, 55.
- Considérations religieuses et philosophiques sur l'Asie, 180.
- Constantin, 106.
- Constitutiones prædicatorum, 110.
- Constitutions de l'église de Besançon, 2.
- Constitutiones pro bonâ ordinis Cisterciensis, 6.
- Constitutions françoises, 55.
- Continuation de l'histoire du Parlement de Bourgogne, 64.
- Conviviorum francisi Philelphi, 111.
- Copie d'une lettre sur madame de Voltaire, 187.
- Corbeaux (les), 181.
- Correspondance de littérature, etc., 56.
- Couplets dédiés à la propagande révolutionnaire, 192.
- Couplets par le sans-culotte Massé, 54.
- Courrier (le), 199.
- Coutumes du Duché de Bourgogne, 1, 3, 61.
- Coustumes générales et ordonnances du parlement du Duché de Bourgogne... 1532, 11.
- Coustumè générale du Pays et Duché de Bourgogne, 24.
- Coustumes générales du comte de Bourgoingne, 108.
- Cris de Dijon, 94.
- Cronica Gaguini, 110.
- Cronique de Titus Ligneus, 102.
- Cronique des Senecteurs de Romme, 102.
- Croniques du gouvernement des Roys de France, 102.
- Cures merveilleuses du docteur Fontanarose, 86:
- Danger pour les Archives du voisinage de la prison militaire, 96.
- Daniel Rochat, 181.
- Decisiones Guidonis pape, 109.
- De civilitate morum puerilium, 165.
- Déclaration du duc d'Orléans, 26.
- Déclaration du roi, pour le règlement des Imprimeurs, 48.
- Déclaration du roi, 48.
- Découverte des ruines d'un monument triomphal, 132.
- De erudicione religiosorum, 110.
- Déesses Mères, 90.
- De felicissimo Regine adventu divione, etc., 10.
- Defensio vini Burgondioni, 165.
- Defensorium juris, 110.



- Deffence du traicté du délict commun, 22.
- Déguisemens, ou une Folie de grands hommes, 131.
- Dépit amoureux, 156.
- De pluralitate beneficiorum, 101.
- Description en vers bourguignons, de l'infanterie dijonnaise, 20.
- Description des portiques érigés pour l'entrée du prince L. de Bourbon, 26.
- Description de l'entrée du prince Henri de Condé, 41.
- Description du duché de Bourgogne, 143.
- Description géologique de l'Auxois, 196.
- Dessein des arcs triomphaux érigés à l'honneur du Roy, 24.
- De Turre cremata super evangelia, 110.
- Deux eaux-fortes, 137.
- De virtutibus aquarum et herbarum, 101.
- Dévotion au Sacré-Cœur, 44.
- Dévotion au trez Saint Sacrement de l'autel, 53.
- Diable boiteux, 76.
- Dialogue de Piarrô et Coula, 41.
- Dialogue de deu Brisak, 58.
- Dialogue entre M. Jaiquemar, sai fainne et son gaçon, 148.
- Dictionnaire ou traité de la police des villes, 122.
- Dictionnaire de Géographie ancienne et moderne, 161.
- Dignus de Regulis juris, 110.
- Dijon. Histoire et tableau, 161.
- Dijon ancien et moderne, 101.
- Dijon revigôtai, 41.
- Discours de la prise des ville et château de Beaune, 88.
- Discours sur la peine de mort, 192.
- Discours sur le baptême de Léonor-François de Saulx, 14.
- Discours sur le trépas de Mgr de Termes, 20.
- Discours d'honneur sur les vertus éminentes de Henri de Bourbon, 24.
- Discours sur l'établissement d'une académie à Dijon, 45.
- Discours prononcé au temple de l'Etre-Suprême, 54.
- Discours pour le mariage de M. de Termes, 112.
- Discor joyou de lai velle de Dijon, su lai naissance du duc, 116.
- Discours prononcé à la séance de la Société des Amis des Arts de Beaune, 169.
- Discours du maire de Beaune, 174.
- Dispute des bergers devant Apollon, 74.
- Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon, 75.
- Dissertation sur le charbon malin de la Bourgogne, 127.
- Diurnale Rome, 111.
- Divine comédie (la), 68.
- Doctrinale mortis Rolin, 109.
- Doctrinale florum, 110.
- Droit des gens, ou principes de la loi naturelle. 185.
- Duc d'Enghien, 131.



Dyablerye, 109.

Ebaudissement Dijonnoy, 116.

Ebousseman dez haibitan de  
Cotanon, 148.

Echo de l'Auxois, 197.

Eclogue pastoral de N. G., 20.

Edict à l'honneur de Dieu con-  
tre les blasphémateurs, 109.

Edits enregistrés au Parlement  
de Bourgogne, 22.

Edit sur les draps d'or et d'ar-  
gent, 13.

Eglise N.-D. de Semur, 197.

Elégies et ballades de J.-B.-Is.  
Vincent, 86.

Eléments de la grammaire de  
Lhomond, 84.

Eloge funèbre d'Erard du Châ-  
telet, 46.

Eloge historique de Bossuet, 53.

Eloge historique de M. Papil-  
lon, 60.

Eloges de quelques auteurs fran-  
çais, 60.

Eloge de M. Piron, 75.

Eloge historique de l'abbé Boul-  
lemier, 77.

Emphorismes d'Ypocras, 105,  
106.

Enchiridion philosophicum, 165.

Enseignement paroissial, 69.

Entrée solennelle de la reine  
Eléonore à Dijon, 10, 67.

Entrée de très hault, etc.,  
prince H. de Bourbon, 25.

Entreprise de Jacques Verne  
sur Dijon, 128.

Entretiens sur la pluralité des  
Mondes, 55.

Entretien d'un musicien fran-  
çois, etc., 65.

Ephémérides de l'Auxois, 197.

Ephémérides de Dijon et de la  
Côte-d'Or, 150.

Ephémérides de Beaune, 172.

Epigrammes de Dolet, 12.

Epistole Pauli, 111.

Epître aux rois conquérants, 126,  
128.

Epôlogie de Noëi, 82.

Ere des Césars, 137.

Eronime, tragédie, 196.

Erratum du Journal de la Côte-  
d'Or, 83.

Erreurs chimiques, infidélités  
historiques, etc., 67.

Escole des Maris, 156.

Esprit de la Fronde, 128.

Esprit des Croisades, 128.

Esquisse pittoresque, morale et  
historique de la ville de Se-  
mur, 195.

Essai sur l'hist. des premiers  
rois de Bourgogne, 75.

Essais sur la culture du murier  
blanc, 126.

Essai historique sur la réduc-  
tion de la Bourgogne, 128.

Essai historique sur l'abbaye de  
Cluny, 133.

Estourdy (L'), 156.

Etat des libraires du départe-  
ment de la Côte-d'Or, 141.

Etat réel de la presse et des  
pamphlets jusqu'à Louis XIV,  
9.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



Généalogie des comtes d'Amanzé, 34.  
 Généalogie de la famille de Clugny, 64.  
 Genethliaque, autrement triumphe sur la naissance du Dauphin, 184.  
 Gestes des rois, 12.  
 Glaneuse (La), 66.  
 Gloires littéraires de la Bourgogne, 196.  
 Grammaire de Jean Bordot, 198.  
 Grande Bible renouvelée des Noëls nouveaux, 160.  
 Grande croisade contre les pandoures, 86.  
 Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, 94.  
 Grécourt, 186.  
 Grottesques dijonnais, 130.  
 Guide du voyageur et de l'amateur à Dijon, 84.  
 Guide général en affaires, 85.  
 Guide du voyageur dans les cantons de Beaune, 171.  
 Guide pittoresque dans le canton de Nuits, 90.  
 Guignoniorum opera varia, 42.  
 Hairangou de Dijon, 44.  
 Heban Mesue, 103.  
 Héroïdes d'Ovide, 108.  
 Héros français ou le siège de Saint-Jean-de-Losne, 125.  
 Heures, 107.  
 Heures de Nostre-Dame, 9.  
 Heures choisies des dames chrétiennes, 153.  
 Heures à l'usage de Chalon, 162.

Heureux retour du prince de Condé, 27.  
 Histoire des ordres monastiques, 118.  
 Histoire de l'origine de l'imprimerie, 7.  
 — des Antiquitez d'Aussonne, 22.  
 — de l'Image de N.-D. d'Etang, 25.  
 — généalogique de la famille de Chamilly, 34.  
 — de l'idiôme Bourguignon, 45, 87, 90, 116, 145, 179.  
 — de l'église abbatiale de Saint-Etienne, 46, 117.  
 — du Quillotisme, 48, 49, 117.  
 — du siège de Saint-Jean-de-Losne, 57.  
 — des guerres des deux Bourgognes, 57, 65, 125, 126.  
 — du Parlement de Bourgogne, 61.  
 — générale et particulière de Bourgogne, 64, 75.  
 — de la littérature dramatique en France, 69.  
 — d'Is-sur-Tille, par A. Mochot, 75.  
 — de la ville de Beaune, 75.  
 — d'Hélène Gillet, 85.  
 — du quartier du Bourg, 87, 144.  
 — de l'abbé de Rancé, 87.  
 — du livre en France, 90.



- Histoire de Girard de Rossillon, 400, 454, 172.
- des sciences médicales, 403.
- de Beaune, par Gandelot, 169.
- de Beaune, par Rossignol, 171.
- de Seurre, 172.
- de Chorey, 172.
- de la Bourgogne pendant la période monarchique, 144.
- et statistique de la vigne, 145.
- de Sainte Colette et des Clarisses, 162.
- de Sainte Reine, 176.
- de Châtillon, 180.
- des abbayes du bailliage de la Montagne, 185.
- Historicorum Burgundiæ conspectus, 40, 46.
- Horace de Longepierre, 156.
- Hôtel-Dieu de Beaune, 172.
- Hôtelleries dijonnaises, 94, 152.
- Huit premiers miracles du sieur Girault, 84.
- Hydrologie, 32.
- Hymne à la Liberté, 54.
- Hymnes pour la fête civique du 20 nivôse, an 3, 192.
- Hymne populaire pour la prise de Toulon, 192.
- Hymne en l'honneur de Lepelletier et de Marat, 192.
- Hymni tres in honorem sanctæ Reginæ, 491.
- Imprimerie en Franche-Comté, 8, 183.
- Imprimerie, les imprimeurs et les libraires en Savoie, 55.
- Imprimeurs dijonnais, 69.
- Indépendant de Châtillon, 183.
- Index librorum ab inventa typographia, 7.
- Indicateur de Beaune, 170.
- Indice armorial, 34.
- Inscription étant à l'Hôtel-de-ville de Dijon, 96.
- Insomnies du notaire Potot, 82.
- Institution de religion chrétienne, 12.
- Instruction et devis d'un vray chef de guerre, 88.
- Instruction et prière pour le temps du Jubilé, 181.
- Inventaire sommaire des Archives de Bourgogne, 99.
- Ismenias, autrement l'ébolation de Tailan, 22, 112.
- Jacquemard, vou lay prinse de Côtray, 32.
- Jardin aux Granges d'Auxonne, 161.
- Jean Chaingenai, veigneron de lai Cote, 83.
- Journal littéraire de Dijon, 56.
- Journal de la Bourgogne, 63.
- Journal de Gabriel Breunot, 18.
- Journal de ce qui s'est passé à Dijon, pour la rentrée du Parlement, 54.
- Journal de la Côte-d'Or, 78, 79, 82, 91, 92, 137, 193.



- Journal de la guerre de 1870-1871, 151.
- Joyeusetai sur le retour de la bonne santé du Roy, 41.
- Judith historia heroïcis versibus expressa, 14.
- Jugement dernier de l'Hôtel-Dieu de Beaune, 172.
- Lancelot du Lac, 109.
- Lectio declarativa super Epidemiæ morbo, 7.
- Lettre pastorale de Jean d'Amboise, 6.
- Lettre d'un religieux chartreux, 32.
- Lettre à M. P... sur le tableau de l'Enigme, 46.
- Lettre sur l'ancienneté de la ville d'Autun, etc., 58.
- Lettre sur la situation des Mandubiens, 68.
- Lettres persanes, 76.
- Lettres sur Dijon, 77.
- Lettres inédites de B. de La Monnoie, 78.
- Lettre sur la cité d'Ates, 84.
- Lettres sur l'état actuel de la ville d'Herculée, 124.
- Lettre à M. Girault, par Baudot, 132.
- Lettres de G. Peignot à Baulmont, 145.
- Lettre philologique sur le patois Bourguignon, 148.
- Lettre d'Améric-Vespuce, 156.
- Lettre de M. de Salins, 165.
- Lettre à S. A. R. le frère du roi, 187.
- Lettre à M. Droz, curé de Moisey, 199.
- Liber horarum, 101.
- Liber viatici, 103.
- Liber Serapyonis, 106.
- Lima viciorum, 110.
- Liste des notables de l'arrondissement de Semur, 193.
- Livres pour gouverner faucons, 102.
- Livres de dévotion, 102.
- Livre pour gouverner en bataille, 102.
- Livre du gouvernement des princes, 102.
- Livre du pèlerinage de la vie humaine, 102.
- Livre de Maistre Guillaume Plaisance, 104.
- Livre d'Argorisme, 106.
- Livre d'Or de Châtillon, 183.
- Louis-le-Pieux et son règne, 143.
- Lucifar pryu au baytan, 27.
- Ludolphus super psalterium, 109.
- Lycée (Le), 143.
- Macel, 107.
- Maître de Forges, 181.
- Majuma festivitate..., 14.
- Manière de soy confesser d'Erasmus, 12.
- Manoir de Posanges, 197.
- Marcilius Fixinus de triplici vitâ 111.
- Margarita philosophia, 101.
- Martyre de sainte Reine, tragédie, 177.
- Meditaciones Augustini, III.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.





- registres de l'Etat-civil de Beaune, 175.
- Notice sur la Chapelle du Temple, à Beaune, 172.
- Notice sur le capitaine Bossu, 181.
- Notice sur le docteur Bourée, 181.
- Notice sur une caverne à ossements, 183.
- Notice sur Sombornon, 185.
- Notice sur la fontaine de sainte Reine, à Alise, 195.
- Notice sur Etienne Bouhot, 196.
- Notice sur le château de Bourbilly, 196.
- Notice sur M. de Boisville, 85.
- Notice historique sur le château de Bussy-Rabutin, 78.
- Notice sur la restauration de N.-D. de Dijon, 78.
- Notice sur M. Mercier, 83.
- Notice sur Meuilley, 87.
- Notice sur la lithographie, 146.
- Notice sur la communauté israélite de Dijon, 95.
- Notice sur Févret de Saint-Mesmin, 144.
- Notice sur la Maladière de Dijon, 144.
- Notice sur Charles Brifaut, 90.
- Notice sur la ville de Dijon, par de Mimeure, 135.
- Notice sur la ville de Semur, 197, 199.
- Notice sur Montbard, 197.
- Notice sur l'hôpital de Semur, 197.
- Notice sur les courses de Semur, 198.
- Notice sur la Chartreuse de Dijon, 96.
- Nouveau plan de Paris, 85.
- Nouveaux réglemens de la Cour, 74.
- Nouveaux synonymes françois, moraux, galans, etc., 76.
- Nouveau guide pittoresque à Dijon, 139.
- Nouvel indicateur du commerce de Dijon, 139.
- Nouvelle vie de sainte Reine, 193.
- Observations provisoires pour M. Vivant Carion, 79.
- Observations sur le passage de M. Millin à Dijon, 82.
- Observations sur des arrêtés de la Commission d'instruction publique, 82.
- Observations de l'auteur du Guide à Dijon, 84.
- Observations sur le transport des papiers aux Archives, 96.
- Observations pour Louis-Nicolas Frantin, 19, 53.
- Ode aux favoris de la Fortune, 137.
- Odyssée étymologique de Lyon à Paris, 161.
- OEnologie, 62.
- OEuvres choisies de M. J. de La Monnoie, 45.
- OEuvres de Charles Brifaut, 68.
- OEuvres de Bacon, 77.
- OEuvres inédites de Piron, 119, 120.
- Opera Oratii textus, 109.



- Opera Pogi, 114.**  
**Opus regale, 110.**  
**Opus quattuor evangelistarum, 110.**  
**Opuscules de Gabriel Peignot, 87.**  
**Oraison funèbre du T. R. P. Joseph Rey, 133.**  
**Oraison funèbre du Dauphin, 64.**  
**Oraison et Remontrance faicte en la ville de Semeur, 13.**  
**Oratio, qua ilust. et reverendiss. d. Cardinal Cajetanum, 14.**  
**Orbis Maritimi, 32.**  
**Ordonnances, 11, 13, 15, 74, 111.**  
**Ordo... collegiatæ sancti Dyonsii de Vergeio, 187.**  
**Ordre irrégulier, ou pièces diverses, en vers, 192.**  
**Ordres amiables en France et en Belgique, 162.**  
**Original (l'), 66.**  
**Origines dijonnaises, 144.**  
**Ormansor, 106.**  
**Ortographe française, 44.**
- Page de l'histoire municipale dijonnaise, 151.**  
**Païrole pidiouze d'ein candida, 148.**  
**Palais de justice et ancien Parlement de Dijon, 145.**  
**Pandectes, 103.**  
**Parlement de Bourgogne (le), 32, 34.**  
**Parlement outragé (le), 61.**
- Paroissien du xv<sup>e</sup> siècle, 181.**  
**Pastorales dédiées à la Nation, 54.**  
**Pendientes, 103.**  
**Pensées de Blaise Pascal, 143.**  
**Pepin de adventu, 109.**  
**Pepin super psalmos, 109.**  
**Pepin confiteor, 110.**  
**Père de Martial, 181.**  
**Petit Alanfran, 104.**  
**Petit Nicolas, 104.**  
**Petites affiches de Dijon, 84.**  
**Petite varlope en vers burlesques, 74.**  
**Phelisbor éclaforai, 44.**  
**Philippi Roberti jurisconsulti, carmina græca et latina, 115.**  
**Phisionomye, 107.**  
**Pièces en patois bourguignon, 88.**  
**Pièces manuscrites et imprimées, relatives au Quiétisme, 50.**  
**Plaidoyé de maître Hugues Picardet, 23.**  
**Plaidoié sur le règlement des médecins, 28, 114.**  
**Pleurs et sourires, 196.**  
**Poème sur l'histoire des gens de lettres en Bourgogne, 70.**  
**Poésies de Charles Brugnot, 86.**  
**Poésies diverses de Madame de Saintonge, 64.**  
**Poésies de Jean Børdot, 198.**  
**Poésies d'Antoinette Quarré, 83.**  
**Poésies diverses de deux amis, 122, 128.**



- Poëta in rure cantilliaco a duce Borbonia, 45.
- Poëte chastié et content, 45.
- Pouaite Borguignon ai sé pai, 83.
- Pourpris de l'ancien castrum Belnense, 172.
- Pratique de Nicolas, 103, 104, 105, 106.
- Pratique maistre Jean-Jacques et de Girard de Sole, 106.
- Précis historique, topographique, etc., de la Côte-d'Or, 150.
- Prédications astrologiques pour l'an., 46.
- Président de Brosses (le), 62.
- Principe d'Avisenne, 104.
- Procédures relatives à l'assassinat de Richard, 129.
- Prodigieux enfant pétrifié de la ville de Sens, 184.
- Progrès de la Côte-d'Or, 94, 95, 189.
- Prôjai de publication d'ein livre qui airé po titre : Pédicuriانا, 148.
- Prologue pour l'ouverture du nouveau théâtre de Semur, 195.
- Promenades botaniques, 151.
- Promenades dans Dijon, mss, 132.
- Prophéties dijonnaises, 76.
- Proprietatibus Rerum, 106.
- Province sous Louis XIV, 144.
- Provincial (le), 85, 86.
- Publicité (la), 63, 149.
- Quadragesimale flosflorum, 110.
- Quadragesimale Rolin, 109.
- Quart livre des Faits et dictz héroïques du noble Pantagruel, 156.
- Quatrains du sieur de Pibrac, 32.
- Quintilianus textus, 110.
- Rapport fait aux sections de la commune de Semur, 192.
- Rapport sur le cabinet de chartes de M. de Gevigney, 170.
- Rasiz, 105.
- Rébus de Picardie, 9.
- Receptes des Oingnemens, 107.
- Récit... pour la naissance du Dauphin, 31.
- Récits évangéliques, 159.
- Recherches et mémoires sur Autun, 42.
- Recueil de prières de Madame de Fenoil, 133.
- Recueil des Priviléges de Citeaux, 2, 6.
- Recueil d'Oraisons funèbres, 156.
- Recueil de plusieurs arrêts relatifs aux marchands de vin, 167.
- Recueil d'arrêts de la Cour de Parlement, 74.
- Recueil de chansons bourguignonnes, 65.
- Recueil des Edits, déclarations, lettres patentes, etc., 66.
- Recueil des principaux points de la Remonstrance... 28.





**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à  
Forgotten Books donne accès  
à 797,885 livre anciens et  
modernes, de fiction  
et de non-fiction.

**Continuer**

Une politique d'utilisation équitable s'applique.



- Revue des deux Bourgognes, 133, 161.  
 Riens pour rien, 82.  
 Rolin de sacramentis, 109.  
 Roman de Girart de Rossillon, 87, 154.  
 Romant de Ponthus, 107.  
 Rosa medicine, 103.  
 Rubrice juris, 111.  
 Rues de Beaune, 172.
- Sagesse, par Charron, 76.  
 Saillies de l'amant de Jésus et de Marie..., 25.  
 Sainte Confrairie ou Confédération d'amour, 62.  
 Sancto Amando, 105.  
 Science civilisée ou dépaycée des écoles d'Athènes, 176.  
 Scrinium scripturarum, 111.  
 Secret infallible pour guérir des morsures ou piqûres des bêtes vénimeuses, 187.  
 Seneca de quattuor, 114.  
 Sept psalmes poenitentiels de David, 28, 114.  
 Sépulture de Carnot à Magdebourg, 175.  
 Serge Panine, 181.  
 Sermones peritules, 109.  
 Sermones de Monte Calvero, 110.  
 Sermones Regnaldi, 110.  
 Sermones Bonaventure, 110.  
 Sinonismes genevoises, 106.  
 Situation du diocèse de Dijon, 86.  
 Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or, 95, 152.
- Société des sciences historiques et naturelles de Semur, 197.  
 Soldat militaire (le), 30.  
 Sommaire du vieux et nouveau Testament, 12.  
 Sommula Remondi, 110.  
 Songes drolatiques de Pantagruel, 131.  
 Soucis de Jeanne Darc, 131.  
 Souvenirs de l'église N. - D. d'Auxonne, 161.  
 Specimen Galenni, 110.  
 Spectateur, 86.  
 Speculum sapientiæ, 101.  
 Stances sur la sainte Hostie, 27.  
 Statistique artistique et monumentale de la Côte-d'Or, 196.  
 Statuts et règlements sur les Arts et Métiers de Beaune, 166.  
 Summa viciorum et virtutum, 110.  
 Supplément au Glossaire du Roman de la Rose, 52.  
 Synathrisie, ou Recueil confus, 14.  
 Synonismes du monde, 105.
- Table alphabétique des décrets de la Constituante, 169.  
 Tableau du maximum des denrées, 170.  
 Tableau des passions humaines, 27.  
 Tableau de la vie de saint Bernard, 32.



- Tableaux élémentaires, 85.  
 Tablettes historiques de Bourgogne, 53, 124.  
 Temps jadis à Semur, 491, 492, 497.  
 Temptacions de l'ennemy, 407.  
 Terancius cum commento, 409.  
 Terantius textus, 440.  
 Terrier du sire de Joinville, 456.  
 Tertia pars cyntaxis, 444.  
 Testament de M<sup>re</sup> H. Pouffier, 52.  
 Them, 405, 406.  
 Théologie curieuse, 32.  
 Thorologium devotionis, 414.  
 Timorate consciencie, 444.  
 Tir des canons et obusiers, 464.  
 Tite-Live de Grolier, 456.  
 Toasts qui doivent être portés au banquet de l'Arquebuse, 431.  
 Tourne myre, 404.  
 Tractatus de testibus, 444.  
 Tractatus de beneficio, 444.  
 Traicté de la Chambre des comptes de Dijon, 32.  
 Traitté de l'ancienne milice romaine. 25.  
 Traité des Excommunications, 43. ●  
 Traité de l'arrangement des archives, 122.  
 Traité des Criées, 124.  
 Traité des prescriptions, 65.  
 Traité des participes français, 85.  
 Troubadour Béarnais, 131.  
 Ultima pars Mantuani, 109.  
 Universités de Franche-Comté, 69.  
 Urgence, 96.  
 Vade mecum ou l'Indispensable aux Typographes, 199.  
 Veilles curieuses de Du Verne, 26.  
 Vénéralle Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, 433.  
 Vénérie au xix<sup>e</sup> siècle, 462.  
 Véritable conoissance des tems ou des saisons, 46.  
 Véritable récit de la ville de Saint-Jean-de-Loone, 426.  
 Vertus et effets de la poudre purgative, 166.  
 Vertus et propriétés du cassis, 65.  
 Vestiges de la domination romaine dans l'Auxois, 496.  
 Viatique, 405.  
 Vic-sous-Thil, 483.  
 Vices et vertus, 99.  
 Vie de sainte Reine, (mss.) 39, 88, 177, 491.  
 Vie de saint François d'Assise, 46.  
 Vie de saint Vorles, 175.  
 Vie des Saints, 102.  
 Vie de la Vierge, 156.  
 Virgille virai en Borguignon, 64.  
 Vita Martini et Honorati, 109.  
 Voix du pélican dans les champs



des ossements d'Ezéchiél , 449. .	Voyage d'agrément de Beaune à Autun, 89.
Voyage sentimental en France, 76.	Voyage d'une touriste dans l'ar- rondissement de Châtillon , 182, 186.
Voyage à Montbard, 84.	
Voyage de Piron à Beaune, 86, 119.	Vraye et parfaicte science des armoiries, 32.







**CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS**  
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

# **FORGOTTEN BOOKS**

## **ABONNEMENT COMPLET**

**797,885 livres!**  
**Lecture a volonté**  
**pour seulement**  
**\$8.99/mois**

**Continuer**

\*Une politique d'utilisation équitable s'applique.













**GENERAL LIBRARY  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA—BERKELEY**

**RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED**

**This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.**

**Ren**

**recall.**

MAR 1 1955